

Lesage est heureux du nouveau drapeau

QUEBEC (PC) - Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage a dit hier qu'il était très heureux du choix du nouveau drapeau canadien et qu'il croyait que malgré certaines réactions défavorables, le drapeau adopté se méritait l'adhésion universelle de tous les Canadiens, dans un court laps de temps.

Rappelant qu'il avait pris part aux démarches faites auprès de l'ancien premier ministre canadien Mckenzie King, en 1946, contre l'adoption en Chambre d'un rapport d'un comité parlementaire, favorisant le Red Ensign, M. Lesage a dit qu'à ce moment, il ne voulait pas de drapeau portant des signes de colonialisme et que c'était encore son sentiment.

"Dix-huit ans après cette démarche, le fait qu'un drapeau sans signe de colonialisme ait été adopté est une source de très grande satisfaction pour moi, en tant qu'individu".

Par ailleurs, M. Lesage a dit qu'il n'avait pas encore consulté ses collègues sur la possibilité de faire flotter le nouveau drapeau canadien sur un mât du Parlement provincial. Il a précisé que la

question viendrait probablement sur le tapis à un moment donné.

D'un autre côté, interrogé par un journaliste, il s'est refusé à tout commentaire sur l'attitude de M. Léon Balcer, député conservateur de Trois-Rivières, au cours du débat sur le drapeau.



M. Jean LESAGE

"J'ai assez de mes problèmes, a-t-il dit, que les gens des autres partis s'arrangent ou se dérangent à leur guise."

Si l'on veut rétablir l'unité au sein du parti DIEF DOIT ÊTRE REMPLACÉ (Harkness)

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, doit être remplacé comme chef national du parti conservateur, si l'on veut rétablir l'unité au sein de ce parti, déclarait hier à Calgary M. Douglas Harkness.

M. Harkness amplifiait ainsi les remarques qu'il avait faites lundi soir, au cours d'une entrevue; il avait alors déclaré que M. Diefenbaker devait être tenu entièrement responsable de la menace du chef québécois de la Défense dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer, d'abandonner le parti.

MM. Balcer et Paul Marti-

neau, autre conservateur québécois, ont déjà annoncé qu'il est possible qu'ils siègent dorénavant comme indépendants, que M. Diefenbaker devait être tenu entièrement responsable de la menace du chef québécois de la Défense dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer, d'abandonner le parti.

MM. Balcer et Paul Marti-

neau, autre conservateur québécois, ont déjà annoncé qu'il est possible qu'ils siègent dorénavant comme indépendants, que M. Diefenbaker devait être tenu entièrement responsable de la menace du chef québécois de la Défense dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer, d'abandonner le parti.

MM. Balcer et Paul Marti-

neau, autre conservateur québécois, ont déjà annoncé qu'il est possible qu'ils siègent dorénavant comme indépendants, que M. Diefenbaker devait être tenu entièrement responsable de la menace du chef québécois de la Défense dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer, d'abandonner le parti.

MM. Balcer et Paul Marti-

neau, autre conservateur québécois, ont déjà annoncé qu'il est possible qu'ils siègent dorénavant comme indépendants, que M. Diefenbaker devait être tenu entièrement responsable de la menace du chef québécois de la Défense dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer, d'abandonner le parti.

MM. Balcer et Paul Marti-



Douglas Harkness

neau, autre conservateur québécois, ont déjà annoncé qu'il est possible qu'ils siègent dorénavant comme indépendants, que M. Diefenbaker devait être tenu entièrement responsable de la menace du chef québécois de la Défense dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer, d'abandonner le parti.

MM. Balcer et Paul Marti-

neau, autre conservateur québécois, ont déjà annoncé qu'il est possible qu'ils siègent dorénavant comme indépendants, que M. Diefenbaker devait être tenu entièrement responsable de la menace du chef québécois de la Défense dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer, d'abandonner le parti.

MM. Balcer et Paul Marti-

MME RIVARD AURAIT DÉCLARÉ QUE DES ARRANGEMENTS ÉTAIENT CONCLUS POUR UN CAUTIONNEMENT POUR SON ÉPOUX

OTTAWA (PC) - L'avocat montréalais Raymond Daoust a révélé hier devant le juge Frédéric Dorion que le 20 juillet dernier, Mme Lucien Rivard lui aurait déclaré que des arrangements auraient été conclus avec M. Pierre Lamontagne afin d'obtenir une caution pour son mari dans une cause d'extradition ayant pour but de faire comparaître M. Rivard aux États-Unis sous une accusation de contrebande de narcotiques.

Procureur de M. Rivard dans cette affaire, M. Daoust aurait immédiatement averti Mme Rivard qu'elle était en train "de se faire monter un bateau" par un imposteur et il aurait tenté de la dissuader de poursuivre ses entretiens avec un individu, qu'elle n'a pas nommé, mais qui prétendait avoir les "connections" suffisantes pour faire libérer son mari sous caution.

Le même soir, M. Daoust a avoué avoir parlé à M. Lamontagne par téléphone afin d'en avoir le coeur net et "de crever ce ballon", et il lui aurait dit qu'il ne pensait "jamais qu'une telle affaire pourrait être ainsi arrangée" et qu'il voulait simplement vérifier.

Au cours de ce même appel, M. Lamontagne aurait dit à M. Daoust que quelqu'un l'avait contacté, la semaine précédente,

à Ottawa, à ce sujet.

Au début de l'enquête qui se poursuit à Ottawa depuis le 15 décembre, M. Lamontagne a déclaré qu'on lui avait offert \$20,000, pour qu'il ne s'oppose pas à cette caution demandée par M. Rivard. Cette offre, selon l'avocat montréalais de 29 ans, lui aurait été faite par l'ancien adjoint du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Raymond Denis, le 14 juillet.

le soir du 20 juillet, Mme Rivard, qui se trouvait au motel Chez Maxime, en compagnie de M. Louis Lechasseur et de cette troisième personne qui n'a pas été nommée, a demandé à M. Daoust de les rejoindre afin de discuter de caution.

M. Daoust a refusé cette invitation, disant que la question de caution se discutait devant les tribunaux et non "avec des inconnus".



Lucien RIVARD

Un Noël assez sec!

MONTREAL (PC) - Les chances des Québécois de célébrer le Noël avec leur provision habituelle de boissons alcooliques, sont plutôt minces.

La grève des 3,200 employés de la Régie des alcools, qui a fermé tous les établissements de la RAQ dans la province, n'est pas plus près d'un règlement qu'elle ne l'était quand elle a commencé il y a 18 jours. Et il ne reste plus que deux jours avant Noël.

M. Lorne Power, administrateur de la Régie, a déclaré qu'il n'y a pas eu de négociations hier. "Le syndicat nous a dit qu'il étudierait notre proposition sur la clause de l'ancienneté et

qu'il communiquerait à ve c nous. Nous attendons son appel."

Il a été impossible de rejoindre les représentants syndicaux pour obtenir des commentaires.

Pour le moment, ceux qui seront le plus durement touchés par la grève, sont les gagnepetit qui attendent leur chèque de paye de Noël pour faire leurs provisions de boissons. Mais certains clubs de nuit, qui avaient fait des réserves en prévision de la grève, commencent à manquer de boissons.

La bière

Les ventes de bière continuent d'augmenter considérablement, par suite du prolongement de la grève.

La Régie des alcools a recommandé aux grévistes de retourner au travail afin que les négociations puissent se poursuivre dans une atmosphère de calme, plutôt que "dans l'actuelle tension".

Cet appel a été décrit comme étant une tentative pour briser la grève, dans une déclaration de M. René Hermine, de Québec, un organisateur de la Confédération des syndicats nationaux qui représente les employés de la RAQ.

"Cette tentative pour briser la grève constitue une violation flagrante d'une entente écrite, conclue au début de la grève, à savoir qu'aucune tentative ne serait faite pour rouvrir les magasins durant la grève", a-t-il dit.

À Québec, le premier ministre Lesage a déclaré que la rupture des négociations lundi est survenue lorsque le syndicat a déclaré "qu'il aurait besoin de nouvelles propositions de l'administration M. Lesage à refusé d'élaborer."

M. René Chartrand, négociateur syndical, a déclaré lundi qu'il s'était objecté à l'attitude de la Régie que la compétence devrait être le seul critère pour les promotions. Il a ajouté qu'une telle attitude "fournit un moyen au favoritisme gouvernemental qui a fleuri dans le système de la RAQ depuis sa fondation ou presque."



M. John DIEFENBAKER



M. Léon BALCER

servateur et je suis toujours conservateur. Je n'ai pas l'intention de modifier mon allégeance politique".

M. Georges Valade (Montréal-St-Marie) n'a voulu faire aucune déclaration, tandis que MM. Gérard Gouard (L'Abbaye) et Clément Vincent (Nicolet-Yamaska) ont décidé d'attendre le caucus avant de se prononcer.

de l'opposition Diefenbaker et le chef du parti dans le Québec, M. Léon Balcer, l'inquisiteur de ses déclarations de M. Balcer, a déclaré qu'une scission s'est produite au sein du parti conservateur national et que cela pour-j'en ai parlé jusqu'à maintenant, rait avoir des répercussions sérieuses au Canada.

Le premier ministre conservateur M. Théogène Riard (St-Jacques-Bagot) de dire: "J'ai cours d'une conférence de presse, que la rupture entre le chef

Pour se réconcilier avec Balcer Dief: "ma porte est toujours ouverte"

OTTAWA (PC) - Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a déclaré hier que "sa porte est toujours ouverte" pour M. Léon Balcer, soulignant cependant que toute réconciliation entre les deux hommes ne se ferait pas nécessairement sur les conditions posées par son lieutenant dans le Québec.

La scission entre les deux hommes s'est produite au cours du débat sur le drapeau à feuillet d'érable, à la Chambre des Communes. M. Balcer, qui suggérait au gouvernement libéral de mettre fin au débat en appliquant le règlement de clôture, déclare maintenant qu'il "serait sérieux" à quitter le rang du parti et à siéger comme indépendant.

Passant en revue la dernière session du parlement, M. Diefenbaker a répété que ce n'était pas de l'obstruction, comme l'a prétendu M. Balcer, que le parti conservateur avait faite en insistant pour conserver le Red de Noël.

de l'opposition Diefenbaker et le chef du parti dans le Québec, M. Léon Balcer, l'inquisiteur de ses déclarations de M. Balcer, a déclaré qu'une scission s'est produite au sein du parti conservateur national et que cela pour-j'en ai parlé jusqu'à maintenant, rait avoir des répercussions sérieuses au Canada.

Le premier ministre conservateur M. Théogène Riard (St-Jacques-Bagot) de dire: "J'ai cours d'une conférence de presse, que la rupture entre le chef

Cinq morts dans un seul accident

MONTREAL (PC) - Cinq personnes en route pour leur travail, dont un frère et deux sœurs, ont perdu la vie hier dans une collision entre un camion et une automobile, au tout début d'une tempête de neige.

L'accident a été l'un de trois dans la région de Montréal en l'espace de quelques heures, dans lesquels un total de neuf personnes ont perdu la vie.

L'accident est survenu un peu avant 7h du matin, environ une demi-heure avant le début de la tempête de neige. Une automobile, transportant les victimes, a heurté un camion de brasserie, dont les trois occupants ont été légèrement blessés.

La tempête n'a apporté que deux pouces de neige à Montréal. Le trafic a été considérablement ralenti à l'heure de pointe du matin.

La police a identifié les victimes de cet accident, survenu dans une courbe à LaSalle, dans

la banlieue, comme étant Giovanni Caruson, âgé de 30 ans; ses sœurs Marie, âgée de 25 ans, et Elissa, âgée de 22 ans; Giovanni Mateo, âgé de 30 ans; et Pasquale Giovanni Angelo, âgé de 31 ans.

Les blessés sont MM. Paul Lacombe, âgé de 36 ans, Roger Tremblay, âgé de 33 ans et Jacques Bartheau, âgé de 21 ans, Tremblay et Bartheau ont reçu les premiers soins à l'hôpital et obtenu leur congé immédiatement et Labombe, qui a subi des blessures à la tête, a été hospitalisé durant quelques heures.

Tous les morts et les blessés sont de la région de Montréal.

Autres morts

Tard lundi soir, trois hommes ont perdu la vie lorsqu'un camion de gravier a raté une courbe et a plongé dans un ravin de 40 pieds à 60 milles au nord de Montréal.

A Roxton Falls, en janvier

Du travail pour 75 personnes dans une nouvelle manufacture

Roxton Falls - M. Edgar Oôté, maire du village de Roxton Falls, nous apprend une excellente nouvelle, hier après-midi. En effet, le 11 janvier prochain, une nouvelle industrie sera en pleine activité dans cette municipalité et offrira du travail à 75 femmes et jeunes filles. Il s'agit de la compagnie Smart Brassière, de Montréal, qui a décidé d'installer une fabrique de ses produits à Roxton, dans un immeuble occupé autrefois par la compagnie Celtic Knitting qui fermait ses portes en 1960.

Il y a donc 4 ans que cet édifice était désaffecté. On peut s'imaginer la satisfaction des autorités municipales de cette localité quand on pense à l'élan que cette industrie va donner à l'économie du village et de la région avoisinante. Actuellement, on achève de changer l'installation du service de l'électricité afin de convenir à la nouvelle manufacture; puis ce sera l'arrivée de la machinerie, venant de la métropole, et le commencement des opérations, le 2e lundi de janvier.

La Smart Brassière sera située sur la rue du Marché. Elle occupera une bâtisse de 2 étages. Aujourd'hui, Roxton Falls compte une population de 1,100 âmes, au village; l'endroit est situé à 18 milles de Granby. C'est la seule nouvelle entreprise d'envergure à s'installer à Roxton, au cours des derniers 12 mois.

comme le seul remède aux conflits d'intérêts, idéologiques ou autres, qui, dit-il, "donnent à notre société, extrêmement évoluée dans la perfection technique et économique, le visage triste et amer de la discorde".

Revenant pour tous les hommes la liberté de professer la foi religieuse qui leur convient, en dehors de toute contrainte de la part de qui que ce soit, et surtout de la part des pouvoirs publics, Paul VI pose par ailleurs un principe que le concile a discuté, mais qui n'a pas encore été proclamé.

RESPECT DU VRAI DE L'HONNETE

"Nous revenons, dit Paul VI, le respect de ce qu'il y a de vrai et d'honnête dans toute religion et dans toute opinion humaine, et ce, dans le but spécialement de promouvoir la concordance entre citoyens et la collaboration de toutes les bonnes volontés".

Dans un autre passage du message, le pape affirme que

Message de Noël de Paul VI La fraternité humaine est le devoir le plus urgent

CITE DU VATICAN (AFP) - Par son message de Noël, Paul VI réaffirme solennellement les principes qui sont à la base de son action pontificale et qui lui ont dicté ses décisions les plus retentissantes, notamment celle de son récent voyage en Inde.

La fraternité humaine, par-delà même les limites que la religion impose aux hommes, est prêchée par le pape comme le devoir le plus urgent de notre époque. C'est ce qui amène le souverain pontife à dénoncer en termes vigoureux les obstacles qui, comme le nationalisme, le racisme, le militarisme et l'esprit de classe, s'opposent à l'avènement d'une ère de compréhension, d'entraide et de coopération entre les hommes et les peuples.

Pour faire échec au nationalisme qui, dit-il, pourrait être de nouveau funeste, le pape recommande de soutenir les organismes internationaux créés pour empêcher et prévenir les guerres.

En parlant de la course aux armements, qu'engendre le militarisme, le St-Père réitère son appel de Bombay en faveur de l'emploi des budgets militaires pour l'aide aux pays en voie de développement dans la vie sociale. Paul VI préconise la collaboration entre les classes

la motion de prochain "que l'Évangile du bon Samaritain avait déjà étendue au-delà des limites conventionnelles" doit embrasser l'humanité toute entière.

RESPECT DU VRAI DE L'HONNETE

"Nous revenons, dit Paul VI, le respect de ce qu'il y a de vrai et d'honnête dans toute religion et dans toute opinion humaine, et ce, dans le but spécialement de promouvoir la concordance entre citoyens et la collaboration de toutes les bonnes volontés".

Dans un autre passage du message, le pape affirme que



PAUL VI

Aujourd'hui
DANS
La Voix de Granby
M. Léo Laforest déclare que notre région se prête bien à l'établissement d'une Cité des Jeunes.

La Voix Maskoutaine
Le maire Lafontaine en a assez de voir les industries s'établir ailleurs.

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE
La cité fait une contre-proposition aux pagers.

En page Régionale
Griffey: je demeure attaché à mon parti et au leader québécois M. Léon Balcer.

En pages Sportives
Le Grandmont "a failli" perdre, hier soir.

La session à Québec

Un programme plus volumineux en '65

QUEBEC (PC) - Le cabinet provincial a consacré durant toute la matinée de mardi sa réunion hebdomadaire à la préparation de la législation en vue de la session qui ouvrira le 21 janvier.

M. Jean Lesage, premier ministre, a déclaré à une interruption de la réunion à midi, que le programme législatif de 1965 sera plus "volumineux" que celui de l'an dernier, en raison, a-t-il précisé, de la refonte du "code de la procédure civile, de la loi des mines, de même que la caisse de retraite".

En réponse à une question M. Lesage a dit que le problème

à la Place des Arts de Montréal qu'il oppose l'Actors Equity à l'Union des artistes est à l'ordre du jour de la réunion du cabinet de cette semaine mais qu'il n'aurait pas à midi été abordé.

M. Lesage s'est de nouveau refusé à tout commentaire concernant la grève à la Régie des Alcools. Il a fait observer toutefois que la régie a commencé de payer des annonces dans les journaux, parce que, a-t-il dit, la régie s'est rendue compte que les journaux ne publiaient pas ses communiqués alors qu'ils publiaient les communiqués des syndicats."

10 cents demain

A cause de la fête de Noël et du congé général le lendemain, samedi, le 26 décembre, La Voix de l'Est livrera son édition de fin de semaine, demain.

Elle renfermera les pages habituelles d'informations, plus un cahier format tabloïd de trente-deux pages de souhaits de Noël, de même que la section hebdo, revue, les comiques et le magazine Perspectives.

En conséquence, le prix de 10 cents la copie en vigueur le samedi prévaudra par exception demain, le 24 décembre.

Cher abonné

Je suis très heureux de vous présenter mes meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes ainsi que la réalisation de vos plus chers désirs.

Votez camelot

Les conséquences du débat sur le drapeau

Contrairement à ce que l'on pensait généralement, le Sénat a abandonné la lutte contre l'unifolié et adopté en peu de temps la résolution des Communes approuvant la recommandation du comité parlementaire sur le drapeau.

Beaucoup de Canadiens s'interrogent aujourd'hui pour se rendre compte des conséquences du débat qui au parlement a dominé depuis six mois toute la vie politique canadienne. Après analyse, on se demande, par exemple, si le parti conservateur, dont semblait vouloir se dissocier M. Balcer et Martineau, n'en sort pas amoindri. Il est le premier responsable de ce "filibuster" dont le seul résultat fut de retarder les travaux parlementaires.

En homme responsable de la faction la plus importante de l'opposition, M. Diefenbaker a gravement manqué à ses obligations de chef. Dans les circonstances, après avoir rempli son rôle, c'est-à-dire exprimé ses objections au choix de M. Pearson et ensuite à celui du comité parlementaire, où il était représenté par l'un de ses partisans, il eut dû renoncer à la lutte et se ranger comme les autres au choix de la majorité. Il aura fallu l'intervention de son premier lieutenant, M. Balcer, qui en avait assez de cette obstruction systématique, pour justifier M. Pearson de demander l'application du règlement de clôture. M. Diefenbaker n'oubliera peut-être pas de sitôt l'attitude de M. Balcer, mais le député des Trois-Rivières a posé un beau geste en démontrant publiquement qu'il ne suivait pas aveuglément les directives du chef conservateur qui, en somme, désirait faire du drapeau une question politique.

L'amertume engendrée par les débats persistera-t-elle? Il se peut que pour un certain temps, des années peut-être, les circonstances malheureuses dans lesquelles a été adopté le nouvel emblème laissent des traces regrettables. Mais il ne faut rien dramatiser. D'ailleurs, ce drapeau n'est pas, comme l'aurait été le premier, le choix d'un gouvernement minoritaire; il est celui de tous les partis politiques, donc celui de la nation. Aussi une fois oubliés les

débats actuels, même s'ils n'aiment pas le nouveau drapeau, les hommes bien pensants du pays n'hésiteront pas à l'arborer.

Quoi qu'on en pense, les emblèmes d'un pays, comme ses lois constitutionnelles, ne sauraient être approuvés par un vote unanime. En régime démocratique, chacun a le droit de penser comme il l'entend et d'exprimer les opinions qu'il croit justes. Ainsi, dans ce genre de débat, doit-on s'attendre à entendre l'expression de toutes les idées possibles et imaginables. La Confédération elle-même fut-elle adoptée de façon unanime en 1867? Qu'on se rappelle les débats violents qui en précéderent l'approbation, et l'on conviendra qu'à ce moment, on avait beaucoup plus de raisons de douter de son succès qu'aujourd'hui de la popularité du nouvel emblème. Un pacte entraîne des conséquences beaucoup plus graves qu'un simple drapeau, et pourtant cette confédération dure depuis un siècle. Même si elle est abhorrée par les uns et dénoncée par les autres, elle demeure le lien unique entre les provinces, comme le drapeau sera éventuellement le symbole unique, le seul signe de ralliement du pays.

Que quelques impérialistes forcenés arborent l'Union Jack, le Red Ensign, cela est normal. Nous ne les changerons jamais. Mais ce qui était important, dans les circonstances, c'était que le Canada se choisisse un emblème distinctif, sans aucun autre symbole que le symbole du pays: la feuille d'érable. Ce qui était important, c'était aussi que le choix en soit fait toutes les factions politiques et approuvé par la majorité aux Communes.

Or c'est l'objectif que l'on atteint aujourd'hui. L'unifolié est le drapeau officiel du Canada. Le seul qui désormais flottera aux mats des édifices gouvernementaux, et espérons-le de tous les immeubles dans toutes nos villes et tous nos villages.

La lutte est finie, et il appartient à tous les Canadiens d'honorer et de respecter cet emblème, et de le considérer comme le signe de l'unité et non de la division dans tout le pays.

L'impatience au volant est mauvaise conseillère

On a beaucoup écrit sur le danger de mélanger l'alcool à l'essence. On a dit avec raison qu'il est préférable, pour celui qui lève le coude trop souvent, de prendre un taxi que de monter au volant de sa voiture. Ce conseil est précieux surtout à ce moment de l'année, alors que les célébrations se multiplient.

Mais il est un autre conseil dont nos automobilistes devraient aussi tenir compte: c'est de ne pas se laisser dominer par l'irritation et l'impatience au volant de leur voiture. A ce moment de l'année, la trafic est très dense sur les routes ou dans les villes, et rien ne sert de se laisser emporter par la colère. Elle est toujours mauvaise conseillère. Plusieurs doivent d'ailleurs à leur mauvais caractère de causer un accident ou d'en être victimes.

Contrairement à l'alcool, ce n'est pas une offense criminelle que d'être impatient au volant. Mais l'automobi-

liste devrait comprendre que son impatience peut le porter à commettre des actes regrettables. Il est sensé de suggérer aux temps des fêtes aux propriétaires de véhicules de ne pas conduire s'ils prennent un verre, mais il semble également sage de recommander à tous ceux qui circulent dans les villes ou sur les routes de se montrer patients, même s'il leur faut quelques minutes de plus pour se rendre à destination. Non seulement le respect de la loi, mais aussi la courtoisie s'imposent. Or un homme vraiment courtois l'est, non pas uniquement chez lui, mais partout et surtout au volant de sa voiture. Aussi, si durant cette période des fêtes, chacun suit ces deux conseils, dénombrera-t-on beaucoup moins d'accidents. Ne mélangeons en somme l'essence à rien. Elle est suffisamment dangereuse comme cela, est assez explosive pour que nous ne prenions aucun risque.



En quelques minutes, cette puissante machine peut se tracer un chemin dans la forêt la plus dense. Cette machine d'une pesanture de 200 tonnes a été transportée de Dorval en Colombie canadienne, en vue d'être utilisée au nettoyage des terrains qui seront inondés à la suite de la construction centrale de Rivière à la Paix. Chacun des rouleaux a une longueur de 40 pieds et pèse 48 tonnes. A une vitesse de quatre milles à l'heure, la machine peut abattre n'importe quel arbre et franchir n'importe quel obstacle sur son chemin.

Le développement normal des institutions universitaires

La Commission Royale sur l'enseignement dans la province de Québec recommande la création de deux universités à Montréal.

- une université à charte limitée de langue française qui serait créée par le regroupement de ressources déjà existantes et l'adjonction de nouvelles dans le cadre d'une corporation de caractère public;

- également une université à charte limitée formée du regroupement des ressources de Loyola College, Marianopolis College, Thomas Moore Institute, St-Joseph Teachers College, pour constituer une corporation régie par un conseil d'administration nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la proposition des établissements et des groupements anglo-catholiques intéressés.

La Commission recommande par ailleurs la création d'un centre d'études universitaires pour la Mauricie et la région de Nicolet, un autre pour le Saguenay et le Lac Saint-Jean, un autre pour le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie. Ces recommandations sont incluses dans une vaste étude sur le développement des institutions universitaires au Québec.

PRINCIPES EN JEU

Quatre principes sont en jeu dans le développement des institutions universitaires selon le rapport Parent. Il faut rendre accessible au plus grand nombre possible d'étudiants un enseignement qui soit en même temps de haute qualité. Il faut éviter la dispersion des ressources. Il faut éviter aussi de compromettre le dynamisme par la centralisation et le gigantisme. Il faut tenir compte des besoins de la population sans céder à des pressions locales trop intéressées.

LE PROBLEME

Les statistiques préparées pour la Commission Parent démontrent que, en 1966 et 1967 les trois universités anglaises du Québec seront en mesure d'absorber les 2,000 étudiants supplémentaires prévus. Le problème est beaucoup plus difficile pour les universités de langue française puisqu'elles feront face à une augmentation d'étudiants beaucoup plus forte. Dans ces universités, il manquera, en 1968-1969, au moins de 8,000 à 10,000 places et elles seraient débordées en 1971-1972 alors qu'il leur faudrait accueillir au moins 9,000 étudiants de plus qu'en 1968-1969.

SOLUTIONS

La première solution est évidemment une pleine utilisation des universités existantes mais elles ne suffiraient point à rencontrer les besoins des années futures. Aussi la Commission propose-t-elle la création d'universités à charte limitée et la création de centres d'études universitaires.

LES UNIVERSITES EXISTANTES

La Commission Parent recommande que pour les prochaines années seules les trois grandes universités soient autorisées à développer leur programme d'études avancé au-delà de la licence ou du grade de bachelors. On demandera aux trois autres universités de ne pas exercer les droits que leur donne leur charte dans le champ des études avancées, de renforcer plutôt l'enseignement qu'elles assurent déjà au niveau de la licence ou du grade de bachelors et de ne pas accepter d'étudiants au-delà de ce niveau.

UNIVERSITES A CHARTE LIMITEE

Pour la création d'universités à charte limitée, la Commission Parent établit quatre critères. Ces universités devront d'abord compter sur un bassin de population suffisant pour leur fournir au moins 2,000 étudiants dès les premières années sans qu'elles risqueraient d'être ou trop coûteuses ou de valeur très inférieure à ce qu'on en a droit d'attendre. L'université à charte limitée devra être rapidement en mesure d'offrir un

choix assez large de cours dans les principales disciplines de base, afin d'absorber au moins une partie du surplus d'étudiants que les universités actuelles ne pourront accueillir dans les prochaines années.

Ces nouvelles universités devront aussi être dotées de bibliothèques, de laboratoires et de l'équipement répondant aux exigences d'un véritable enseignement supérieur; enfin, il est essentiel que dans chaque département de ces nouvelles universités au moins les tiers des professeurs soient titulaires d'un doctorat ou de l'équivalent, que tous les autres aient terminé la scolarité en vue du doctorat et en soient à la rédaction de thèses.

L'université à charte limitée sera autonome c'est-à-dire qu'elle sera libre de toute tutelle de la part d'une autre université et qu'elle jouira, devant le ministre de l'Éducation, de la liberté qu'accorde à toutes institutions universitaires la loi instituant le ministre de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'Éducation.

Mais une fois la fondation d'une nouvelle université de ce type décidée et une fois son site établi, la Commission de l'enseignement supérieur nommera dans chaque cas un comité d'organisation de l'université ce comité sera chargé de conseiller la nouvelle université dans la nomination du recteur et des autres dirigeants, dans la rédaction de la charte et des statuts, dans les projets de construction, l'équipement des locaux et le choix des professeurs. Ce comité d'organisation devra être constitué d'universitaires expérimentés et de personnes qui connaissent suffisamment l'administration et la direction d'une institution universitaire. Ce comité ne doit pas être un organisme de contrôle, il doit plutôt jouer le rôle de conseiller, de guide et avant tout d'inspirateur.

LES CENTRES D'ETUDES UNIVERSITAIRES

Il faudra, dit le rapport Parent prévoir la fondation d'autres universités à charte limitée d'ici quelques années. Il faudra aussi répondre aux besoins d'autres régions où l'on ne pourra peut-être jamais établir une telle université. C'est pourquoi nous proposons, comme troisième solution, la création de centres d'études universitaires, c'est à dire d'institutions qui pourront assurer une partie de l'enseignement du premier grade de universitaire dans un nombre suffisant de disciplines de base et de spécialités.

Ces centres d'études universitaires seront rattachés à des universités-mères. Ils devront assurer au moins à 1,000 étudiants l'enseignement de la première ou des deux premières années de licence ou de grade de bachelors dans un nombre suffisant de disciplines de base et dans les sciences de l'éducation. Ils devront posséder un personnel enseignant de qualité comparable à celui d'une université à charte limitée. Selon la commission, les besoins actuels justifient la formation de tels centres dans la région de la Mauricie, dans la région du Lac Saint-Jean et dans la région du Bas-Saint-Laurent et dans la région de la Gaspésie.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SCIENCES APPLIQUEES

La question de l'enseignement technique se pose aussi au niveau supérieur, dit le rapport Parent. Ce type d'enseignement doit être considéré comme vraiment supérieur ainsi que nous avons défini tout enseignement au-delà de la 13e année. C'est pourquoi nous recommandons que le ministre de l'Éducation et la Commission de l'enseignement supérieur prévoient la création d'un centre universitaire de sciences appliquées qui, en étroite collaboration avec les universités, préparera une partie des cadres moyens

nécessaires à l'industrie, aux services publics et privés, à l'administration à l'enseignement et aux affaires.

CORPORATION D'UN CARACTERE PUBLIC

Tous les nouveaux établissements universitaires, dit le rapport Parent, devront être presque entièrement construits avec les deniers publics. Ils devront aussi forcément émerger au budget de l'État pour une bonne part de leurs dépenses courantes. A cause de cette participation importante de l'État il ne conviendra pas que ces nouveaux établissements soient constitués en personnes morales avec le statut d'institution privée, ni que le contrôle, quel que soit la formule juridique choisie, en appartienne à un groupement de laïques, de clercs ou de religieux ayant une succession indépendante de toute intervention de l'État.

La Commission Parent ne croit pas avantageux par contre que ces établissements soient purement et simplement des établissements d'État, directement régis et administrés par des fonctionnaires du gouvernement.

Aussi recommande-t-elle que tout nouvel établissement universitaire soit constitué en corporation par une loi réservant à l'État la nomination d'au moins la majorité des membres du conseil d'administration mais reconnaissant à des groupements d'enseignements ou de personnes intéressées à divers types à l'enseignement le droit de proposer à l'État la nomination de personnes de leur choix.

REFONTE DES CHARTES ET STATUTS UNIVERSITAIRES

Ces recommandations obligent à amender les chartes et statuts des universités. La Commission Parent croit qu'il faudra profiter de cette occasion pour faire une révision systématique des chartes et statuts de façon à les alléger d'anachronismes parfois gênant et à leur donner un aspect plus démocratique répondant mieux à la conception d'une communauté universitaire: les universités existantes étant largement subventionnées par l'État elles pourraient étudier l'opportunité de s'appliquer la notion de corporation d'un caractère public particulier que nous avons présentée.

UNIFORMISATION DES DIPLOMES

A l'avenir, dans les universités de langue française, le premier diplôme portera le titre de licence, avec mention soit de la discipline dans laquelle l'étudiant s'est spécialisé, soit du domaine dans lequel l'étudiant a principalement fait ses études. Le deuxième diplôme portera le titre de Diplôme d'études supérieures et le troisième, celui de doctorat.

Dans les universités de langue anglaise, le premier diplôme sera le grade de "Bachelor" avec mention d'une discipline ou d'un domaine comme pour la licence, le second, celui de "Master" et le troisième celui de "Doctor".

COORDINATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

La Commission recommande aussi que le Comité des directeurs et des principaux récemment constitué devienne permanent et étende son travail à tous les aspects du développement universitaire, y compris l'étude des budgets des universités avant leur présentation à l'État.

Les maladies cardio-vasculaires

Le professeur L. de Gennes, de l'Académie de médecine, écrit dans l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTÉRAIRES:

"Les maladies cardio-vasculaires, et singulièrement les infarctus du coeur, sont aujourd'hui au premier rang des dangers qui menacent notre vie; ils requièrent à eux seuls 30% en France (et 45% aux U.S.A.) de la mort des hommes. Elle sont, pour la plupart d'entre elles, liées à l'athérosclérose, c'est-à-dire au durcissement et à l'oblitération progressive des artères vitales. Ce sont, avant toutes autres, les coronaires nourricières du muscle cardiaque, et terminales (c'est-à-dire sans communications entre elles) qui sont les premières victimes de ces processus entraînant l'angine de poitrine et l'infarctus, lié à la nécrose du territoire correspondant à l'artère bouchée, et cause de mort.

"A ces phénomènes concourent le spasme des vaisseaux et enfin les thromboses, c'est-à-dire la coagulation du sang dans ces artères, rétrécies, complétant leurs oblitérations.

"L'infarctus du coeur est une maladie de l'homme (9 cas sur 10) ou plus rarement de la femme après la ménopause. Il survient surtout entre 40 et 60 ans mais tend, aujourd'hui, à abaisser sa limite d'âge chez les sujets plus jeunes (30 ans et moins).

"La tendance héréditaire, le surmenage, l'intensité de la vie moderne, l'absence d'exercice physique et de loisirs, les préoccupations, l'inquiétude, et l'angoisse y prédisposent, mais l'incidence du régime alimentaire y apparaît capitale.

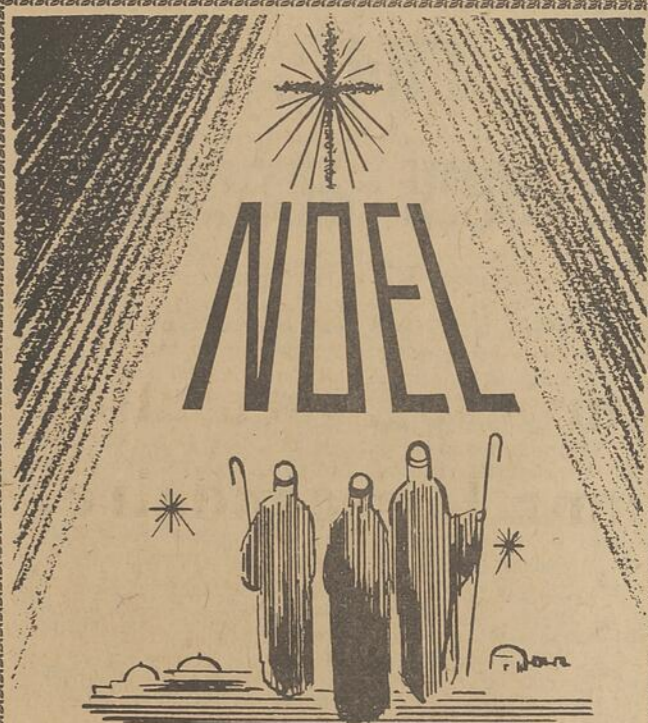
"L'infarctus appartient surtout aux peuples bien nourris ou surnourris, aux régimes riches en graisses. Il est exceptionnel dans les peuples faméliques.

"Il n'y a pratiquement pas d'infarctus au Japon où le régime de frugalité, léger mais suffisant, allant de pair avec une grande activité physique, une alimentation peu riche en graisses, sont habituels. Lorsque les Japonais sont transplantés aux U.S.A., ils ont des infarctus dans la même proportion que les Américains ce qui indique que cette immunité n'est pas raciale.

"Le rôle du cholestérol, dont on a beaucoup abusé, est loin d'être exclusif et beaucoup de sujets font des infarctus malgré un cholestérol normal.

"Mais l'incidence du régime alimentaire nous paraît capitale. L'expérience du Japon sur 100 millions de sujets est à méditer et constitue un exemple saisissant, source de recherches peut-être fécondes sur l'origine des scléroses artérielles.

"L'athérosclérose ne limite d'ailleurs par ses méfaits au seul domaine du coeur: elle peut atteindre tous les vaisseaux et singulièrement ceux du cerveau et reste la mère des hémorragies ou des ramollissements cérébraux qui entraînent les hémiplégies et autres infirmités, causes de mort. Elle reste le plus grand fléau qui menace notre monde moderne."



A tous mes amis, mes clients, à la population, mes meilleurs voeux de

JOYEUX NOEL et de BONNE et HEUREUSE ANNEE

Que joie, santé et prospérité vous soient accordées en '65

Je remercie tous mes clients de la confiance et de l'encouragement apportés en 1964!

A. ZIGBY

LE MAGASIN POPULAIRE

243, rue Principale Granby

372-4008

Le système de financement

RoyNat

vous propose des prêts bien adaptés aux besoins de votre entreprise...

pour financer l'achat de terrains, de bâtiments, et d'équipement ou d'autres projets d'expansion... pour augmenter les fonds de roulement ou remplacer les fonds affectés à diverses immobilisations... pour consolider et refinancer les dettes... pour acquérir d'autres entreprises ou en lancer de nouvelles. Les prêts sont consentis pour des montants de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus et pour des périodes de 3 à 10 ans.

PLUS DE 1,600 BUREAUX OFFRENT UN SERVICE RAPIDE. Il suffit de téléphoner ou d'écrire à l'un des bureaux régionaux de RoyNat Ltd.

HALIFAX	5675 Spring Garden Road	Tél. 423-8134
MONTREAL	620 ouest, boul. Dorchester	Tél. 866-6861
TORONTO	4 King Street West	Tél. 363-5404
WINNIPEG	211 Portage Avenue	Tél. 947-1614
CALGARY	444 - 7th Avenue, S.W.	Tél. 269-8411
VANCOUVER	409 Granville Street	Tél. 682-1811

Siège social, 620 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec

Vous pouvez aussi consulter le gérant de toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
MONTREAL TRUST COMPANY
THE CANADA TRUST COMPANY
TRUST GENERAL DU CANADA

MERCREDI, LE 23 DECEMBRE 1964

Au comité consultatif de planification scolaire

"Notre région se prête admirablement à l'établissement d'une Cité des Jeunes"

(M. Léo Laforest)

Aux étudiants de la Régionale Meilleur M. Aimé Laurion et La Voix de l'Est offrent 2 bourses

GRANBY - Les étudiants du cours secondaire, inscrits à la Commission scolaire régionale Meilleur, auront l'occasion de gagner deux bourses d'études spéciales, de \$250 chacune, au cours de 1965.

C'est ce que révélait, hier, M. Roland Gagné, rédacteur en chef à La Voix de l'Est, au cours de l'émission radiophonique "L'Education, l'Affaire de Tous", transmise sur les ondes de C.H.E.F. - Granby, tous les mardis. M. Gagné avait été invité à expliquer à son auditoire, à l'écoute dans toutes les classes du cours secondaire de notre région, "pourquoi il faut lire un journal?" Notre confrère a démontré aux étudiants qu'à leur formation théorique ils doivent nécessairement ajouter la connaissance des hommes et des institutions qui dirigent notre pays, notre province et notre municipalité.

À la fin de son exposé, M. Gagné annonça l'heureuse nouvelle dans les termes que voici: "À la suite de cette émission, vous serez appelés à rédiger une composition sur le sujet qui vient d'être traité. Nous soumettons donc dès maintenant vos connaissances à l'épreuve. Pourtant, ce ne sera pas pour vous un effort vain, puisque les auteurs des deux meilleures compositions recevront une bourse d'études de \$250 chacune. L'une de ces bourses sera un don personnel de M. Aimé Laurion, président de La Voix de l'Est, l'autre sera offerte par la compagnie même de notre quotidien. Le but de ces bourses est de vous encourager à vous perfectionner toujours davantage, multiplier vos connaissances en vue d'assurer votre succès dans la vie". Les particularités du concours pour l'obtention de ces deux bourses substantielles seront annoncées dans quelque temps.

A la Régionale Meilleur

Cours d'information pour le secondaire

Granby - Au cours secondaire, dans les écoles sous juridiction de la Commission scolaire régionale Meilleur, on entrevoit la possibilité d'inaugurer très bientôt un nouveau cours mensuel; une tribune qui familiariserait les jeunes avec les médias d'information, éveillerait chez eux le désir et la curiosité de savoir ce qui se passe autour d'eux et dans le monde pour, finalement, les aider à améliorer considérablement leur formation générale.

C'est ce que laissait entendre, hier, M. Roger Chamard, directeur des Services d'Orientation à la Régionale Meilleur et directeur général de la programmation de la série d'émissions radiophoniques connues sous le thème généralisé: "L'Education, l'Affaire de Tous". M. Chamard participait justement à l'émission de la semaine qui traitait du journal comme médium essentiel d'information. Voici textuellement ce que dit M. Chamard, à ce propos: "Le rapport de la Commission royale d'

enquête Parent sur l'éducation recommande fortement que, dorénavant, notre système d'enseignement ait une ouverture plus vaste sur le monde qui entoure l'école. Il appartient à vous, les jeunes, de vous renseigner pleinement sur les événements de la société afin que votre intégration dans le monde du travail soit la plus parfaite possible.

"À ce sujet, je me demande s'il n'y aurait pas possibilité d'avoir à l'horaire un cours d'au moins une heure par mois qui, en faisant appel aux médias d'information comme le journal, permettrait aux étudiants d'apprendre à disséquer un quotidien et être par le fait même bien au courant des activités dans Granby, dans la région des Cantons de l'Est, dans la province, dans tout le Canada et, même dans l'univers". Il est probable que les commissaires de la Régionale étudieront favorablement cette suggestion, à la lumière des résultats désarmants d'un questionnaire peu difficile soumis, récemment aux étudiants.

Accrochage à Granby

GRANBY -- Un accident de la circulation impliquant un camion et une automobile s'est produit vers 1 heure, hier à près-midi, à l'intersection des rues St-Jacques et St-Charles Sud à Granby.

M. Philippe Martel, âgé de 47 ans, demeurant à R.R. No 1, à Roxton Pond, conduisait une Dodge, modèle 1956, alors que M. Maurice Leroux, âgé de 23 ans, domicilié à 63, rue St-

Antoine Sud, à Granby, était au volant d'un camion appartenant à la compagnie Bergeron Transport.

Les dommages causés à la voiture de M. Martel atteignent \$100. Le camion a été endommagé pour environ \$40.

Les constatations d'usage ont été effectuées par le constable Camille Messier, de la police municipale de Granby.

Admirant son courage

Les autorités municipales honoreront M. E. Brodeur

GRANBY -- M. le constable Elphège Brodeur, à l'emploi du service de la police et du département des incendies de la cité de Granby, sera honoré au cours de la séance que le conseil municipal de la cité de Granby tiendra lundi le 4 janvier 1965.

M. Brodeur devra alors se présenter devant les autorités municipales, où en plus de le féliciter, on lui remettra une lettre portant le sceau de la cité de Granby.

L'incendie qui s'est déclaré à l'édifice de M. Hermas Duhamel, à 529, rue Ste-Rose, à Granby, le 15 décembre, M. Brodeur a pénétré dans la maison incendiée pour en sortir avec Mme Roger Duhamel et son enfant de quatre ans. La fumée se répandait dans toutes les pièces de l'édifice, et ces personnes auraient pu être asphyxiées.

M. Pêchevin Orpha Choinière, président de la commission municipale de protection à la personne et aux propriétés, a invité ses collègues du conseil à porter une attention particulière à cette note, surtout en ce moment-ci, alors que la police municipale ne jouit pas d'une trop bonne publicité.



M. LE MAIRE Paul-O. Trépanier remet hier soir à l'hôtel de ville, son message au maire de Melbourne, aux deux jeunes scouts Ian Tait et David Wright qui vont nous représenter au 'Jamboree' national du scoutisme en Australie. De gauche à droite, M. Ian Tait; le maire Paul-O. Trépanier, M. Jack Fanning, maître de la troupe des scouts 'Oak Tree' et M. David Wright.

MM. Ian Tait et David Wright

DEUX SCOUTS PORTERONT LE MESSAGE DU MAIRE TRÉPANIÉ À CELUI DE MELBOURNE

GRANBY - M. le maire Paul-O. Trépanier recevait hier soir, à l'hôtel de ville de Granby, MM. Ian Tait et David Wright, deux jeunes scouts de langue anglaise qui participent au "Jamboree" national du scoutisme, en Australie.

A cette occasion, le maire Trépanier a remis à chacun d'eux un message de la cité de Granby pour transmettre au maire de Melbourne, au peuple australien et aux scouts du monde entier portant le sceau de la ville de Granby.

M. Jack Fanning, maître de la troupe "Oak Tree", a remercié le maire Trépanier d'avoir bien voulu donner son message et les deux jeunes hommes en firent autant.

MM. Tait et Wright quitteront Granby le 27 décembre pour ne revenir que le 13 janvier. Ils se rendront tout d'abord à Melbourne par avion pour faire escale à Honolulu.

Après avoir signé le livre d'or de la cité, le maire Trépanier remit aux jeunes hommes le document de son message qui se lit comme suit:

"Deux des fils de Granby représentent le Québec à l'occasion de ce jamboree scout international. Notre ville est très fière de cet honneur qui rejillit sur toute notre communauté.

À titre de maire, je désire vous assurer de mon plus vif intérêt envers cette réunion où préside la fraternité internationale; je veux également me faire le porte-parole de mes concitoyens pour formuler des vœux de réussite complète à l'endroit des instigateurs de cette grande manifestation.

Cette opportunité qui s'offre à moi, je veux qu'elle serve à renouveler l'appel du Québec pour une plus grande compréhension entre tous les peuples de la terre.

À ce sujet, je veux faire miennes les paroles de Mahatma Gandhi: "Je ne veux pas que ma maison soit emmurée de tous les côtés et que mes fenêtres soient bouchées, je veux que la culture de tous les pays s'y engouffre aussi librement que possible.

La flamme qui a jailli de l'étréme et dont le monde devra s'embraser, c'est l'oeuvre de Lord Baden Powell, auquel je veux rendre hommage, au nom de tous les Québécois.

Je veux également rendre hommage à l'esprit de discipline qui prévaut chez une jeunesse scoutie consciente de ses responsabilités et de l'importance de la tâche qui l'attend: bâtir la société de demain.

En terminant, je veux faire savoir au maire de Melbourne que j'ai pleinement mesuré l'ampleur de sa coopération en vue de faire de cette manifestation une réussite totale.

L'histoire du scoutisme international saura que Melbourne, de par la collaboration de son maire, est devenue ce jour, l'un des piliers les plus actifs du scoutisme international et que l'on peut désormais la parer du titre d'ambassadrice du dévouement".

Le conseil engage M. Raymond Inkel

GRANBY -- Le conseil municipal de la cité de Granby a donné suite à la recommandation du directeur de police, M. Raymond Forand, en rendant officiel l'engagement de M. Raymond Inkel comme constable et pompier de la cité.

M. Inkel terminera sa période de probation le 28 décembre.

Les arbitres siègeront le 26 janvier '65

GRANBY -- Me Jacques Marchessault, avocat de notre ville, a fixé au 26 janvier prochain la reprise des séances du tribunal d'arbitrage qu'il préside et qui est chargé de rendre jugement sur le conflit de travail existant entre la Commission scolaire catholique de Waterloo et l'Association des Professeurs catholiques de Granby Inc.

Hier, les arbitres ont fini d'entendre la preuve syndicale; les patrons exposeront la leur à partir du 26 janvier. Sur le banc, Me Marchessault est accompagné de Me Louis Jolin, avocat de Waterloo, arbitre patronal, et de M. Robert Caron, aviseur technique de la Confédération des syndicats nationaux, arbitre syndical. Me Bernard Legaré, avocat de Granby, représente la Commission scolaire de Waterloo et Me Henri Grondin, avocat de Québec, les professeurs.

M. Denis Racine, président de l'association des professeurs, nous a déclaré à l'issue de la séance d'hier que tout se déroulait normalement; rien de particulier à retenir.

M. Abgrall dénonce un journaliste qui fait de la sensation

GRANBY - A la suite d'un article paru dans un quotidien de province le 7 décembre dernier, M. J.M. Abgrall nous a fait parvenir les commentaires suivants:

"J'ai pris connaissance d'un article écrit dans la Tribune, le 7 décembre 1964, décrivant deux cas pitoyables de pauvreté dans le canton de Granby.

"Le journaliste ne se contente pas de décrire les faits par ouïe dire, il va jusqu'à faire des considérations sur les organismes de bienfaisance sans se préoccuper si ses observations sont exactes.

"L'on reproche aux organismes de bienfaisance de ne pas découvrir ces cas pitoyables. Croyez-vous que c'est le rôle des travailleurs sociaux ou aides sociaux de passer de maison en maison afin de découvrir ces cas extrêmes? Je ne le crois pas. Il est du devoir de chaque citoyen tant de Granby que d'ailleurs de regarder autour de lui et de pratiquer la charité. L'on oublie trop ce rôle que chacun doit jouer et l'on décharge entièrement nos responsabilités sociales sur les organismes, l'Eglise et l'Etat.

"Dans les deux cas décrits dans cet article, les voisins ont joué un véritable rôle de citoyens et nous devons les saluer le chapeau bas.

"Les deux cas connus de ces voisins, les autorités de l'unité sanitaire et du service social de la municipalité de Granby ont été averties. Un effort concerté a réglé les deux problèmes le jour même, pour le plus grand bien des individus concernés.

"Que peut-on reprocher aux organismes? A-t-on pris le temps de s'informer aux sources véritables? Une fois de plus, le journaliste en profite pour écrire un article à sensation

GRANBY - Le voyage d'étude que le comité de planification scolaire à titre consultatif de la Commission scolaire régionale Meilleur se prépare à faire à la Cité des Jeunes de Vaudreuil peut-être éminemment utile et fructueux. Car, si nous examinons l'installation actuelle de notre système d'enseignement, y compris les instituts spécialisés, nous constatons que Granby et le secteur avoisinant se prêtent admirablement bien à la formation d'une telle cité des jeunes dans notre région. Ce serait une conséquence naturelle de ce que nous possédons déjà et du bon fonctionnement prouvé de nos institutions".

C'est ce que déclarait, hier après-midi, M. Léo Laforest, directeur de l'École de Métiers de Granby et secrétaire du comité régional de planification. En l'absence de M. Marc Leclerc, M. Laforest était au fauteuil présidentiel pour l'assemblée plénière du comité, tenue en la salle de couture de l'École secondaire de l'Immaculée-Conception, en notre ville.

On sait que M. Laforest préside également le sous-comité de la formation professionnelle de l'organisme. Il a fait sa déclaration alors qu'il était décidé à l'unanimité que les commissaires de la Régionale Meilleur, les membres du comité de planification, quelques membres de sous-comités et les journalistes passeraient la journée du 14 janvier aux Mille-Iles et à la Cité des Jeunes de Vaudreuil.

Aux Mille-Iles, les visiteurs auront l'avantage de voir fonctionner une des régionales modèles du Québec présentement. A la Cité des Jeunes, ce sera

communautaires de notre région. Le sous-comité procédera à un inventaire complet dans ce domaine pour présenter les propositions qui s'imposeront. NOMINATION ET COLLOQUE La R.S. Gérard-Majella, directrice de l'École de l'Immaculée conception, a été élue, hier, membre du comité régional. Soeur Gérard-Majella succède à la R.S. Ste-Gisèle, de Roxton Falls, qui dut démissionner à cause de l'impossibilité de participer régulièrement aux travaux du comité à cause des cours qu'elle dispense.

Pour le colloque du ministre de l'Education, à Québec, les 22 et 23 janvier prochains, la délégation de notre comité se dispersera dans les six commissions afin d'avoir des renseignements sur tous les sujets à l'étude. Nous aurons des délégués aux commissions de l'organisation scolaire régionale, des comités régionaux consultatifs, au programme pédagogique de construction, de l'implantation d'un réseau d'équipement, de l'outillage et de la mise en place et, enfin, du financement régional.

Quant au rapport de la Commission Parent, il sera étudié chacun dans sa spécialité, par les 4 sous-comités permanents du comité régional à qui ils feront rapport de leurs constatations et de leurs recommandations.

La prochaine assemblée plénière du comité régional de planification scolaire aura lieu le 12 janvier prochain, à 4 heures de l'après-midi, soit 2 jours avant le voyage d'étude à Vaudreuil et aux Mille-Iles.

LES LOISIRS

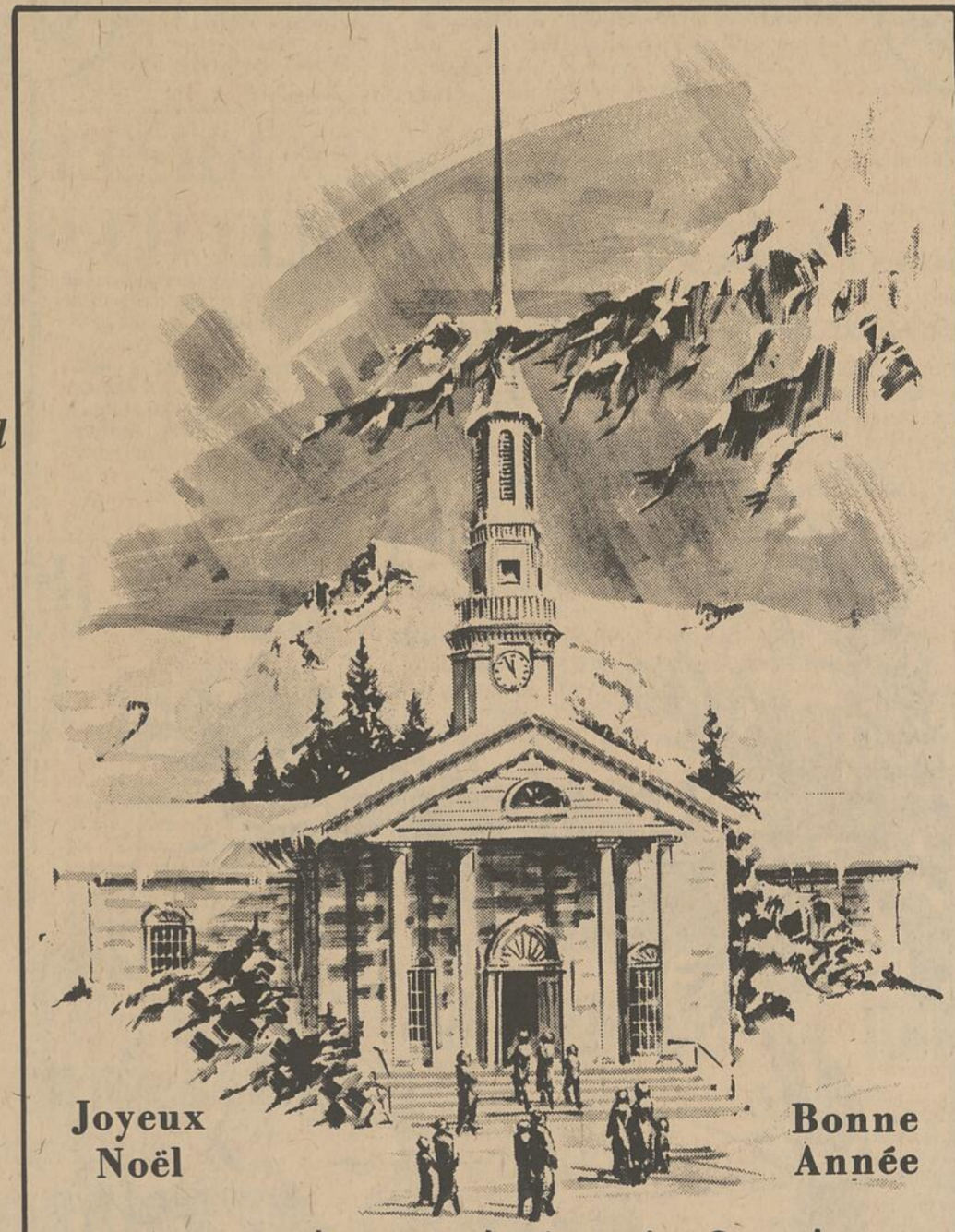
M. Jacques Dubois, au nom du président du sous-comité de la formation des adultes et des loisirs, a révélé au comité que le groupe poursuit présentement une étude auprès de plus de 200 organismes de loisirs

Autres nouvelles en pages 8 et 16

Palace

F-E-R-M-E aujourd'hui

Commencant VENDREDI: LE GENDARME DE ST. TROPEZ (en couleurs) & 2 autres films.



Joyeux Noël

Bonne Année

A toute la population de Granby et de la région

J. Réginald Grondin Inc.

STATION DE SERVICE
Réparation générale - Brakes - Tune-Up
Ajustement de phares
Balancement de roues Electronique

373 BOUL. BOIVIN (coin St-Hubert)

GRANBY

378-5740

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...



M. Heward GRAFFTEY

Grafftey téléphone à Dief pour le rassurer

OTTAWA PC - M. Heward Grafftey, conservateur du Québec, a téléphoné hier au chef de l'opposition, M. Diefenbaker, pour l'assurer qu'il "n'avait jamais songé" à abandonner le parti.

"C'est très bien", lui répondit M. Diefenbaker, en présence des journalistes réunis dans son bureau de la colline parlementaire. "Il n'y a pas de blague dans ça".

M. Grafftey lui avait téléphoné de son domicile de Knowlton, Qué., pour dire à son chef national qu'il n'avait pas l'intention de suivre son chef québécois, M. Léon Balcer, qui a déjà annoncé son intention de quitter les rangs du parti et de siéger comme député indépendant.

M. Grafftey, seul député de langue anglaise au caucus québécois, a déclaré aux journalistes qui lui avaient plus tard téléphoné, qu'il a l'intention de se présenter comme conservateur aux prochaines élections générales. Il a été élu pour la première fois en 1958.

UN VOLEUR BIEN À L'AISE: IL FAIT \$125 PAR SEMAINE

COWANSVILLE -- Un jeune homme de 21 ans, Renaud Simard, de Granby, a réussi à stupéfier tous ceux qui assistaient à son procès, lundi matin à la Cour des Sessions de la paix. Loin d'avoir l'air repentant d'avoir commis un vol d'objets de roues, pour une valeur s'élevant à \$128, à Granby, il s'est vanté qu'il n'avait nullement besoin de commettre d'offense puisqu'il a une "job", chez Désourdy, où il gagne un salaire de \$125 par semaine, qu'il a une auto encore pres-

Nous vous souhaitons un

JOYEUX NOËL

ainsi qu'une

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



La direction et le personnel de

Southern Canada Power Company Limited

Une filiale de l'Hydro-Québec

H. Grafftey est confiant:

Je demeure attaché à mon parti et au leader québécois M. Léon Balcer

COWANSVILLE - "Malgré toutes les frictions qui existent à l'heure actuelle dans le parti progressiste-conservateur, je n'ai aucunement l'intention de devenir indépendant et je souhaite ardemment que M. Léon Balcer, que je considère encore comme le leader des députés conservateurs du Québec, ne mette pas à exécution sa menace de quitter notre parti", a déclaré M. Grafftey Heward député de Brome-Missisquoi aux Communes, au cours d'une conversation téléphonique avec notre reporter, hier soir.

J'ai communiqué avec plusieurs représentants de circonscriptions des provinces anglaises à sujet. Ils espèrent autant que moi que M. Balcer demeure au sein du parti. Ils admettent aussi le fait que notre leader québécois a des raisons d'être mécontent; nous traversons une période difficile", a continué M. Grafftey.

Que pourrions-nous faire comme indépendants pour sauver le parti? et le pays?" a demandé le député. Il a enchaîné qu'il fallait tenter de régler les problèmes à l'intérieur des caucus. "Je suis optimiste," a souligné

M. Grafftey. "Quant à moi, il n'est pas question que je quitte les progressistes-conservateurs du comté, j'ai été élu

comme tel par la population. "Avant à moi, il n'est pas question que je quitte les progressistes-conservateurs; j'ai été choisi comme

candidat aux élections fédérales par l'association progressiste-conservatrice du comté, j'ai été élu comme tel par la population et je demeure fidèle aux idées que j'ai préconisées", a conclu M. Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi, à Ottawa.

Robert est en liberté sous un cautionnement de \$3,000

COWANSVILLE - Gérard Robert, de Farnham, a comparu en Cour des Sessions de la paix, lundi, sous une accusation de recel. Son enquête préliminaire a été remise à plus tard, Robert a été remis en liberté sous un cautionnement de \$3,000. Le département du procureur général l'accuse d'avoir illégalement en sa possession une voiture de marque Pontiac, sedan, modèle 1963, appartenant à M. Marcel Paquet; une automobile de marque Pontiac, parisienne, modèle

1964, appartenant à la compagnie Mille Autos Lesage; une voiture de marque Pontiac, sedan de modèle 1962, appartenant à M. Alexandre McDonald; une automobile de marque Chevrolet, impala, modèle 1963, appartenant à M. Gordon Powell; une voiture de marque Chevrolet, décapotable, modèle 1962, appartenant à la compagnie Clouds Chemical Limited, et une automobile de marque Chevrolet, sedan modèle 1960, appartenant à la compagnie Canadien Sill of Quebec Limited.

Clémence du juge

Gilles Bolduc quittera la prison, la veille de Noël

COWANSVILLE - Gilles Bolduc, d'Asbestos, pourra passer Noël chez ses parents, malgré le fait qu'il se soit rendu coupable d'un vol récemment. Le magistrat Patrick E. Delaney a décidé de se montrer clément envers le jeune homme puisqu'il n'en est qu'à sa première offense et que c'est le temps à l'heure actuelle de pardonner à son prochain. Bolduc pourra sortir de prison le 24 au matin. Il a volé un cric et des outils servant à réparer des crevaisons de pneus, dans un garage. Le montant équivalant à la valeur des effets volés s'élève à \$25.

André Parenteau, d'Asbestos, trouvé coupable d'une offense presque semblable, soit d'avoir volé une batterie d'automobile d'une valeur de \$20 et un pardessus d'une valeur de \$35, a écoupé d'une sentence plus légère que son ami, à la surprise du procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, qui a souligné en vain le fait que Parenteau, lui a un casier judiciaire... Le magistrat Delaney a condamné le jeune homme à \$50 d'amende et les frais ou à défaut à un mois de prison. Il a accordé un délai de trente jours à Parenteau, pour payer cette amende.

RETOUR DU CHEF

NAPIERVILLE (DNC) Le chef de police de Napierville M. Maurice Tremblay est de retour d'un voyage d'une semaine à Toronto, où il s'était rendu pour suivre des cours de la Protection civile.

Chronique judiciaire

COWANSVILLE - L'enquête préliminaire de Jean-Louis Morin, un présumé cagoulard qui a été blessé au cours d'une chasse à l'homme, près de Sainte-Cécile de Milton, après une tentative de vol qualifié à la Caisse Populaire de ce village, a été remise à nouveau. L'état de santé du prévenu ne lui a pas encore permis de comparaître à la Cour des Sessions de la paix du district judiciaire de Bedford. Morin est actuellement à l'hôpital de la prison de Bordeaux.

FRAUDE
La comparution de Jean-Guy Massé, de Granby, a été remise au 4 janvier 1965, à la demande de l'avocat Claude Léveillé. Massé devra répondre à plusieurs accusations de fraude. L'enquête préliminaire de ce jeune homme a été fixée au 28 décembre, pro forma.

VOL QUALIFIÉ
La sentence de Guy Bonneau et de Joseph Lavoie, de Stanbridge East, sera rendue par le magistrat Patrick E. Delaney, lundi prochain. Les procureurs de ces complices de Gérard Jacob, un individu qui a été condamné à quinze ans de pénitencier récemment, ont des représentations à faire sur la sentence.

MANDAT D'AMENER
Un mandat d'amener sera émis contre Gilles Laramee, un individu accusé de vol et dommages à la propriété d'autrui, afin qu'il soit présent lundi en Cour des Sessions de la paix.

VOL
L'enquête préliminaire de Gérard-Guy Parenteau, de Farnham, aura lieu le 28 courant. C'est Me Jean-Paul Couture qui défendra l'accusé dans cette cause.

BAGARRE
Les quatre lurons qui ont troublé la paix dans un hôtel de la région récemment, et entravé des policiers dans l'exercice de leur devoir, ont été condamnés au temps fait, soit une semaine de prison. Gilles Boucher, Jean Boucher, André Touchette et Gilles Maurice, semblaient bien décidés à ne plus recommencer leurs folies: "j'ai eu bien peur de perdre ma job..." a déclaré l'un d'eux.

LOI DE LA CHASSE
Henri Gauthier a été condamné à \$100 d'amende pour avoir fait de la chasse avec un instrument défendu par la loi, un projecteur. A défaut de paiement, ce braconnier devra passer trois mois à l'ombre.

ALAMBIC
Denis Allard, Gilles Viens et Gustave Forget, du Canton de Farnham, ont été condamnés à \$100 d'amende chacun pour avoir exploité un alambic de capacité mineure. A défaut de payer ces amendes, les trois hommes devront faire trois mois de prison.

COWANSVILLE - Le centre d'Art de Cowansville, qui entre dans sa dixième année d'existence, au printemps, a eu une saison riche d'activités en 1964, alors que plusieurs collections de peintures y ont été exposées, que nombre de cours y ont été dispensés et que des conférences et des films, traitant divers sujets artistiques, y ont

été présentés.

La collection permanente du Centre comprend les meilleures œuvres de plusieurs peintres dont certains, comme Ame Sauvage, Nora Collier, A.Y. Jackson et Prudence Howard, sont très connus.

Le centre d'Art occupe trois étages du Bruck Mills Club House, édifice qui se trouve au numéro civique 225, rue Principale.

Durant l'année qui s'achève, les jeunes comme les adultes ont pu suivre des cours au centre d'Art.

Parmi les sept expositions qui ont été présentées à Cowansville, cette année, celle que les élèves du centre ont organisée a eu beaucoup de succès.

On se souvient qu'elle avait lieu du 1er au 4 septembre.

Une autre exposition qui a été remarquée fut celle des œuvres de 60 membres du centre d'Art, présentées à l'automne. Chacun des exposants montrait deux de ses œuvres. Les visiteurs à qui on a demandé le choix qu'ils feraient parmi les toiles pour être un gagnant ont donné le titre de meilleur peintre de l'exposition à M. André Brazeau. Parmi ceux qui ont été les plus appréciés, citons J. Cowan de Sutton et Léon G. Larocque, de Cowansville, qui se sont disputés la seconde place.

Des collections du musée des Beaux-Arts, de Montréal, ont été empruntées; l'une d'entre elles comprenait des fusains et des dessins à l'encre de Chine. On remarque les œuvres de Betty Galbraith Cornwell, Hestil Boutbee, Madeleine Boyer et Arlette Carreau-Kingswell. Les peintures de Shayna Lanig y ont aussi été présentées.

Une exposition des meilleures toiles de plusieurs artistes appartenant à l'association des peintres indépendants de Montréal, a eu un magnifique succès, cet automne. La dernière exposition de la saison a été celle des œuvres de Dorothy Harris McLaren, une artiste de la métropole qui dispense des cours à l'école Sainte-Hélène, de Dunham.

Chacune de ces expositions a tenu l'affiche durant deux semaines. Au printemps, les membres du centre d'Art, qui sont au nombre de 300, ont l'intention d'emprunter des collections de la galerie Nationale, du musée des Beaux-Arts, de Montréal, et la collection privée de la banque de Montréal.

C'est Mme Léopold S. Lee, de Cowansville, qui occupe le poste de présidente du centre d'Art. Elle est assistée par Mlle Daisy Rodger, Mme Réginald Hébert, Mme Ruth Foster, Mme Annette Fleury et Mme Monique Bélanger, membres de l'exécutif de cette organisation à but non lucratif.

REMERCIEMENTS, GRANDS MESSSES, IN MEMORIAM, REQUIEM, AVIS DE DÉCÈS, 63 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES, LIBRAIRIE, 62 D'APRÈS FORMULE

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNÉRAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau: 11, rue Paré
(10-12-63)

Visitez le Centre de Monuments
G. DAIGLE
Claude Daigle, Prop.
Lettre - Sculpture
Installation - Restauration
818 Principale Granby 378-7388

Directeurs de Funérailles
Girard & Ménard Ltée
SALONS FUNÉRAIRES 223 PRINCIPALE
AMBULANCES 170 DUFFERIN
Bureau: 225 Principale - Granby
FR. 2-4498 - FR. 2-3422
(10-1-64)

LE CHOIX DE LA FAMILLE SPORTIVE
'ski-doo
Bombardier
renommé pour sa légèreté et sa grande puissance 35 milles à l'heure dans la neige ou sur glace.
Voyez-le et faites l'essai dès aujourd'hui
Compliments de la saison
Tranchemontagne Automobile Ltée
57, rue Foster Waterloo 539-1282

marquants de sa vie à notre reporter.

Au début de sa carrière, il était voyageur de commerce; "nous n'avions pas les mêmes moyens de locomotion qu'aujourd'hui, à cette époque, nous a dit M. Bell. Il fallait voyager par train et louer des voitures à traction animale pour nous rendre aux endroits où il n'y avait pas de chemin de fer. Je vendais des barattes à beurre et de rouets."

Quand il s'est installé à Cowansville, M. Bell est devenu agent d'assurance. Il a pris la charge de secrétaire de la Commission scolaire protestante, pour demeurer à ce poste durant plus de vingt ans. Plus tard, il a été élu échevin de la corporation de Cowansville et maire en 1939. Il a démissionné de cette fonction en 1941.

"J'ai fumé la pipe, le cigare et la cigarette, autrefois, nous raconte M. Bell. Aujourd'hui je préfère m'en passer. Quand j'étais jeune, le tabac coûtait très cher: on achetait six cigares pour vingt-cinq cents, ce qui équivalait à dépenser une fortune..."

M. Bell n'a été à l'hôpital qu'une fois dans sa vie. Il a dû se faire opérer pour une mastoïdite. "C'est peut-être parce que je ne me suis jamais beaucoup intéressé à la politique que ma santé a toujours été bonne..." nous a confié le vieillard vigoureux.

"Dans ce temps-là je veux parler de ma jeu-

La chorale et la foule s'uniront

STANBRIDGE EAST (DNC) - Dans le but de faciliter l'union entre les participants à la messe et les chœurs, l'orgue, à l'église Ste-Jeanne d'Arc, a été placé à l'avant de façon à ce que les chœurs puissent faire face à la foule. Ainsi, toute l'assistance pourra chanter. La messe de minuit à Stanbridge East sera suivie d'une messe basse tandis que la troisième sera célébrée à 11 heures a.m., le jour de Noël.

Emission de CHEF à St-Césaire

ST-CESAIRE - Les citoyens de St-Césaire et de la région sont invités à écouter le poste CHEF de Granby aujourd'hui entre 1h. p.m. et 1h. 30 alors qu'une émission spéciale sera diffusée à leur intention.

Ne pas confondre

MARIEVILLE - La population de Marieville est priée de ne pas confondre entre M. Jean-Paul Poulin, du 170 Edmond Guillet, Marieville et un nommé Jean-Paul Poulin de la même ville qui a été arrêté récemment et dont le permis de conduire a été suspendu pour six mois. Ce M. Poulin avait été accusé d'avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'usage de l'alcool. M. J.P. Poulin, de la rue Edmond Guillet possède une voiture depuis quelque temps mais il n'a jamais eu d'ennui avec la police et il espère que les gens éviteront de lui téléphoner en le prenant pour un autre.

200 DONNEURS À LA CLINIQUE

ST-CESAIRE (DNC) Au-delà de 200 donneurs de sang se sont présentés à la clinique mobile de la Société canadienne de la Croix-Rouge, tenue à St-Césaire, à l'école St-Vincent. Les membres du comité de la Croix-Rouge section St-Césaire-Rougemont, remercient tous ceux qui se sont rendus à la clinique où ils ont posé à l'égard de leur prochain le plus beau geste humanitaire qui soit.

APPROBATION DES PLANS POUR UN AVION GIGANTESQUE

AUSTIN, Texas (AFP) - Le président Johnson a approuvé hier les plans de mise au point d'un avion gigantesque capable de transporter de 500 à 700 passagers à travers l'Atlantique à une vitesse d'environ 550 milles à l'heure.

Cet appareil, qui sera "le plus grand du monde", sera mis au point et construit pour transporter des troupes et du matériel militaire, a déclaré M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, après un entretien avec le président des Etats-Unis.

M. McNamara a ensuite souligné que l'avion sera également une utilisation commerciale possible et que la décision de le construire n'avait "aucune corrélation" avec le projet de construction d'un avion supersonique commercial américain d'une vitesse de 2,000 milles à l'heure.

Le coût du développement de l'avion sera d'environ \$750,000,000, dont \$157,000,000 seront prévus dans le prochain budget (1965-1966) pour la mise en route des premiers travaux.

En 1968? M. McNamara a ajouté que si 58 de ces avions sont construits, leur coût dépassera \$1,000,000,000, sans compter les \$750,000,000 que coûtera la mise au point. Il estime que l'appareil pourrait être en construction pendant l'année fiscale qui commence le 1er juillet 1968.

L'avion pourra décoller et atterrir d'aérodromes plus petits que ceux qu'exigent les gros appareils commerciaux à réaction en usage actuellement.

Le secrétaire à la Défense a ensuite déclaré aux journalistes que trois constructeurs "sont intéressés" à la construction de cet appareil, bien que le département de la Défense n'ait pas encore sollicité de soumissions.

Il s'agit de "Douglas Aircraft Co.", de "Lockheed Aircraft Corporation" et de "Boeing Co."

L'appareil, désigné sous les initiales "CX" pourra transporter une charge utile de 250,000 livres contre 88,000 que transportent actuellement les C-141.

D'après sa cargaison, le "CX" aura un rayon d'action variant de 5,000 milles à 7,000 milles.

LE CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL DEMANDE D'ÊTRE MIEUX ÉCLAIRÉ

ST-HYACINTHE -- Les médecins du Centre médico-chirurgical de St-Hyacinthe ont adressé une lettre au conseil de ville demandant l'amélioration de l'éclairage en face de leur édifice à 2775 rue Bourdages. Les médecins de ce centre médical affirment que l'éclairage est très mauvais en face de

LE MAIRE EN A ASSEZ DE VOIR LES INDUSTRIES S'ÉTABLIR AILLEURS

Il veut rencontrer le ministre Gérard D. Lévesque

ST-HYACINTHE -- S.H. le maire, Me Jacques Lafontaine, a déclaré lors de l'assemblée du conseil de ville, qu'il en a assez de voir des industries s'établir ailleurs et qu'il se rendra à Québec rencontrer, en compagnie des échevins, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque afin de savoir où on en est et à quoi s'en tenir au sujet de St-Hyacinthe dans le domaine industriel.

"Nous n'irons pas faire un hold-up, seulement réclamer notre part", de déclarer le maire Lafontaine.

Il a affirmé que le ministre des Travaux publics, René St-Pierre, avait accepté de piloter la délégation du conseil qui se rendra à Québec, auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le maire a d'autre part déclaré qu'il était surpris de voir des industries s'établir dans des villes comme St-Jean et Valleyfield ainsi qu'à St-Bruno, alors qu'aucune industrie n'était dirigée vers St-Hyacinthe où pourtant elle serait la bienvenue.

Il faisait sans aucun doute allusion, à l'établissement de la Dominion Rubber et de la Westinghouse à St-Jean ainsi qu'à l'établissement de Peugeot à St-Bruno. Il a même révélé que St-Hyacinthe était venue près de gagner à sa cause la Dominion Rubber, mais que celle-ci, pour une raison mystérieuse, a changé d'idée juste au dernier moment pour aller s'installer à St-Jean.

"Nous ne sommes pas dans une zone d'urgence, de dire le maire, mais si ça continue, nous allons le devenir". Il faisait allusion, il va sans dire, au principe du gouvernement de diriger vers les régions de la province considérées comme zone d'urgence les industries, mais dans lesquelles zones d'urgence la cité de St-Hyacinthe n'est pas comprise parce que considérée par le gouvernement comme une ville d'abondance.

La date de la rencontre de la délégation du conseil de St-Hyacinthe n'est pas encore fixée, mais le maire fait actuellement des démarches afin de fixer le rendez-vous.

Affirmant que la cité avait fait des dépenses considérables pour aménager un parc industriel fort avantageux au profit des industriels, étant situé près de la route trans-Canada et à proximité des chemins de fer, le maire a dit qu'il désirait rencontrer le ministre de l'Industrie et du Commerce "afin de mettre cartes sur table et savoir ce qu'il faut faire pour faire partie d'une zone d'urgence".

"Je ne vois pas pourquoi il ne viendrait pas d'industries chez nous", a-t-il dit mentionnant les avantages dont bénéficient les villes considérées comme zones d'urgence telles qu'une exemption d'impôt de trois ans pour les industries qui s'y établissent, etc...

Le représentant du Conseil des syndicats nationaux, M. André Gagnon, a pris la parole pour offrir au conseil la collaboration des syndicats affirmant que les syndicats aient desirés d'aider à l'établissement industriel à St-Hyacinthe. M. Gagnon fut invité par le maire Lafontaine, à nommer un délégué des syndicats qui accompagnera le maire et les échevins à Québec lors de la rencontre avec le ministre Gérard D. Lévesque.

Délégués de St-Hyacinthe

Une haute appréciation des cours de protection civile

ST-HYACINTHE - Deux groupes d'agronomes et de vétérinaires ont assisté à une série de cours, en marge du programme de protection civile, dans le but de se renseigner sur la radio-activité et de préserver la population contre ses effets nocifs. Ces cours ont eu lieu successivement aux Instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de Saint-Anne-de-la-Pocatière.

L'intérêt manifesté par tous les participants constitue un précieux encouragement pour les promoteurs de ces cours qui ont pour but principal de former une équipe susceptible d'informer la population et d'appliquer les mesures qui s'imposeraient, advenant une catastrophe nucléaire ou autre

de manière à en réduire les effets dévastateurs dans toute la mesure possible. Ces cours et démonstrations pratiques, organisés par M. C.E. Benoit, directeur des Mesures d'urgence en agriculture au Québec, étaient donnés par un personnel déjà entraîné qui avait suivi antérieurement des cours d'officiers techniques au Collège canadien de la défense civile, à Arnprior.

Les principaux sujets, qui furent traités sont les suivants: notions fondamentales de la science nucléaire; effets des armes nucléaires; retombées radio-actives sur les fermes; prévisions des retombées; déstabilisation de leur intensité; organisation d'un plan de défense.

Une femme blessée dans une collision

ST-HYACINTHE - Une femme a été blessée dans une dure collision survenue à l'intersection de la route 9 et du chemin Fortier vers 3h. 55 p.m.

Lorsque se produisit la collision, les véhicules étaient conduits par M. Stanley Murdoch, 76 Place Courcelle à St-Hilaire et M. Edgar Methot, 425 Woodland, Verdun. La collision est attribuée à une fausse manœuvre.

Homologation remise en vigueur pour cinq ans

ST-HYACINTHE -- Le conseil de ville a remis en vigueur pour cinq autres années le règlement 842 maintenant l'homologation de l'élargissement d'un tronçon de l'avenue Choquette. Comme cette homologation doit être remise en vigueur à tous les cinq ans, il fallait que

le conseil la renouvelle puisqu'elle prend échéance le 15 janvier prochain.

Le conseil maintient cette homologation en vue de l'élargissement futur de ce tronçon de la rue Choquette et pour ne pas être obligé à ce moment de recourir à l'expropriation, à

l'achat de terrains et d'immeubles pour pouvoir élargir cette rue.

En maintenant cette homologation, le conseil prévoit d'importantes économies pour les contribuables puisqu'à ce moment, il n'y aura qu'à défrayer les travaux d'élargissement.

Le conseil appuie l'A.D.A. au sujet des heures de fermeture

ST-HYACINTHE -- Le conseil de ville a décidé d'appuyer l'Association des Détaillants en Alimentation du Québec qui désire l'adoption d'une loi provinciale pour l'uniformisation des heures de fermeture des établissements commerciaux. C'est l'échevin Paul-Emile Gaucher, pro-maire, qui a proposé l'adoption de la résolution d'appui en faveur de l'Association des Détaillants en Alimentation du Québec. Il fut secondé

par l'échevin Moreau. L'échevin Gaucher a expliqué que même si elle ne touchait pas beaucoup la cité de St-Hyacinthe, cette demande était une excellente idée parce que l'uniformisation des heures de fermeture permettrait aux employés de travailler à des heures raisonnables et d'avoir une semaine de travail qui ne soit pas trop longue.

D'autre part, l'uniformisation des heures de fermeture met-

trait toutes les maisons de commerce sur un pied d'égalité quant à la concurrence.

L'Association des Détaillants en Alimentation a présenté de telles demandes dans différentes municipalités afin d'obtenir l'appui dans sa revendication auprès du gouvernement.

Actuellement, ce sont les municipalités qui fixent les heures de fermeture des maisons commerciales par adoption de règlements.

La cité abreuvera-t-elle St-Barnabé?

ST-HYACINTHE -- Le conseil de ville étudiera la résolution du conseil de la paroisse St-Barnabé s'enquérant des possibilités d'approvisionnement d'eau dans l'aqueduc maskoutain.

expliquant que St-Hyacinthe ne prenait pas le risque d'approvisionner en eau les municipalités environnantes au détriment de ses propres contributions. Il a dit que si la cité pouvait fournir de l'eau potable à St-Barnabé moyennant contribution et sans nuire à son propre approvisionnement, elle le ferait comme elle l'a fait pour des municipalités comme St-Thomas et d'autres très proches.

Club Richelieu Chambly

M. Marcel Ostiguy est élu président

MARIEVILLE - Les élections ont eu lieu récemment au Club Richelieu Chambly - Marieville. C'est M. Marcel Ostiguy, de Marieville, qui a été élu à

la présidence. M. Henri Samson, de Ville de Chambly, a été élu vice-président; M. Jean-Claude Letarte, de Fort-Chambly, secrétaire; M. Raymond Dagenais, de Fort-Chambly, trésorier.

Les directeurs sont MM. Philippe Valois et Raphael Poiras, de Ville de Chambly et MM. Laurent Poulin et Bertrand Boulaïs, de Marieville. L'on remarque que les membres du bureau de direction viennent des trois endroits principaux où ce club recrute ses membres. On est d'avis chez les dirigeants que le premier but du Club Richelieu "L'aide à l'enfance malheureuse" sera atteint d'une façon plus personnelle et plus complète en ayant des membres du bureau de direction dans chacune des localités.

Quant au président, M. Ostiguy, sa devise pour la prochaine année sera "Opération 65". Il entend connaître une année fructueuse et il a fixé l'objectif de son recrutement à 65 membres.



M. Marcel OSTIGUY

Mlle Gertrude Roy Meurt à St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) - Mlle Gertrude Roy, fille de feu Salvador Roy et de Rose-Yvonne McDuff, est décédée et fut inhumée la semaine dernière, à

St-Césaire. Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

M. C. WAGNER ÉLU PRÉSIDENT DES LOISIRS ST-JOSEPH INC.

ST-HYACINTHE - M. C. Wagner a été élu président des Loisirs St-Joseph Inc., lors de l'assemblée annuelle qui avait lieu dernièrement.

M. J. Lussier a été élu le vice-président; il sera en charge des relations extérieures. Mme R. Piché, a été élue deuxième vice-présidente, section féminine, domaine de la pétanque; M. S. Larue, a été nommé

secrétaire et en charge des activités locales. M. F. Lamothe est nommé trésorier et en charge de la publicité.

Les directeurs sont MM. P. Campbell, R. Loiselle, et D. Létourneau; ils s'occuperont respectivement des finances, des terrains de jeux et de l'entretien immeuble et matériel. Mlle T. Blanchette devient éga-

lement directrice, en charge de la piscine, des terrains de jeux de la section féminine.

Les Loisirs St-Joseph Inc., mettront à la disposition de la population de St-Joseph, trois patinoires dont l'une aux grands terrains officiels. D'autre part, la municipalité de St-Joseph met au service des Loisirs un pavillon tout neuf.

PLANS MODIFIÉS DU FUTUR CENTRE CULTUREL À QUÉBEC

ST-HYACINTHE -- L'architecte Desnoyers doit se rendre à Québec rencontrer les architectes du gouvernement afin de leur soumettre les plans modifiés du futur centre culturel de St-Hyacinthe déjà approuvé par l'hon. Bona Arsenault. Le gouvernement avait suggéré à la cité d'apporter certaines modifications mineures aux plans originaux telles que de changer le nom de la salle de

concert du centre pour cinéma et d'agrandir la scène de cette salle que les experts du gouvernement avaient trouvée trop petite pour les besoins. Le maire Lafontaine a déclaré qu'il s'agissait du premier projet de centre culturel approuvé par le gouvernement malgré les centaines de projets du genre soumis par d'autres villes de la province. Le gouvernement avait trouvé les plans

du projet de centre culturel de St-Hyacinthe très avantageux et très rationnels.

La construction du futur centre culturel débutera dès que les plans modifiés auront été acceptés par le gouvernement. Il doit être terminé pour l'année 1966.

Québec a promis une forte subvention, de l'ordre de \$300,000 pour la construction de ce centre culturel.

Par la Commission municipale

L'EMPRUNT TEMPORAIRE DE \$117,700 A ÉTÉ APPROUVÉ

ST-HYACINTHE -- La Commission municipale du Québec a approuvé l'emprunt temporaire de \$117,700 relative au règlement d'emprunt 837 prévoyant des travaux d'égout, de trottoirs, de gravelage et d'aqueduc.

Le conseil de ville doit faire cet emprunt temporaire afin d'exécuter certains travaux

prévus par le règlement en question et qu'il ne faut pas tarder à exécuter parce que la Commission municipale n'a pas encore approuvé le règlement d'emprunt 837 lui-même et qui est d'un montant de \$392,000.

Il faut donc comprendre que cet emprunt temporaire ne représente pas un emprunt en plus de celui prévu par le règlement en question, mais bien une partie du montant du règlement en question.

Il va sans dire que le règlement 837 sera approuvé par le gouvernement, sinon la Commission municipale n'aurait pas approuvé cet emprunt temporaire. Si cette Commission ne l'a pas encore approuvé, c'est qu'elle n'en a pas encore terminé l'étude.

Entre deux lignes

ST-HYACINTHE - Chose surprenante, il n'y avait aucune demande d'octroi à l'agenda de la dernière assemblée du conseil.

XXXXXX

M. André Préfontaine se prépare pour les courses d'autos de l'été prochain. Son "ingenieur" est en train de lui construire une voiture de course susceptible de battre nombre de records terrestres.

XXXXXX

La police municipale fera des heureux durant les fêtes. Sous la direction du capitaine Courtemanche, les policiers ont terminé la réparation des centaines de jouets qu'ils distribueront aux enfants pauvres.

XXXXXX

Le professeur P. E. Paquin vient d'arriver de Floride. Le professeur a parlé avec nostalgie des plages sablonneuses et du soleil brûlant.

Le Dr B. Simard reçoit sa maîtrise ès-sciences

ST-HYACINTHE - Le Dr Benjamin Simard, diplômé de l'École de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe en mai 1961, vient de se voir conférer une Maîtrise ès-sciences en Biologie de l'Université de la Colombie Britannique. Ses études ont été rendues possibles grâce à une bourse du Ministère de l'Éducation du Québec et des fonds du Conseil National des Recherches du Canada. Le projet qui a fait l'objet des recherches du diplômé a été aussi facilité par l'aide du Ministère du Tourisme, de la Chasse et des Pêcheries de la Colombie Britannique.

Signalons enfin que le Dr Simard a également agi comme lecteur à l'Université durant son stage. La thèse de maîtrise a porté sur "la biologie de la reproduction du Tétra bleu (Blue Grouse)". Le président du jury de thèse fut le Dr James F. Bendell et les Drs Ian McTaggart Cowan, William Hoar, Peter Ford, membres du jury.

Le Dr Simard vient d'être embauché au Département de la Faune au Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la province. Il habitera Québec.

Les accrochages de la journée du lundi

ST-HYACINTHE - Quatre accidents de la circulation se sont produits à St-Hyacinthe, dans la journée de lundi. Il s'agit d'accrochages, la plupart dus à de fausses manœuvres, mais aussi à la chaussée glissante. Ce qui porte le nombre d'accidents de la circulation à 86 depuis le début de décembre.

Une légère collision est survenue rue Ducloux, vers 1h.30 p.m. Les véhicules étaient conduits par Mlle Gisèle Benoit, 1190 Sacré-Coeur et M. André Dupré, 680 Concorde.

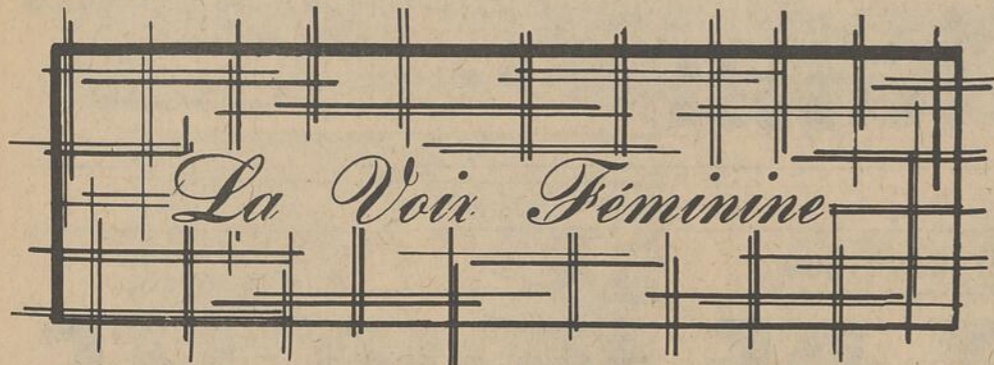
GIROUARD A l'intersection des rues Girouard et Ste-Anne, vers 12h. 20 p.m. une collision s'est produite impliquant des véhicules conduits par M. Paul B. Gaucher, 2906 Girouard et M. Gilbert Laliberté, de St-Liboire

DESSAULES Des véhicules conduits par Mme Armande Bérubé, 1681 Girouard et Mme Gérard Lussier, 467 Bois Corbin de St-Damase sont entrés en collision à l'intersection des rues Dessaules et des Vétérinaires vers 2h. 39 p.m.

DES CASCADES Un accrochage s'est également produit au cours de la journée de lundi à l'intersection des rues des Cascades et Ste-Anne.

Les automobiles étaient conduites par M. Claude Desrosiers 98 Brodeur et M. Robert St-Germain, 2280 Lafontaine.

Personne ne fut blessé dans ces accidents. Les constatations d'usage furent effectuées par les agents de la police municipale.



378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
701, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE



CES DEUX DEMOISELLES de Cowansville, France et Francine, auront neuf mois le jour de Noël. C'est tout un anniversaire! M. Gérald Barsalou et Claire, sa charmante épouse, sont les parents de ces deux adorables jumelles (Photo Studio Eclair)

Nouveau-nés à Granby



GRANBY-- Voici les nouveaux-nés dans les différentes paroisses de la ville de Granby. Ces bébés ont été faits enfants de Dieu en fin de semaine dernière.

ST-EUGENE
3T-GERMAIN- A. M. et Mme. Paul St-Germain (Maria Robert) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Arthur, David.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Arthur Cadieux (Philomène Romain), grands-parents de l'enfant.

TOMASSINI- A. M. et Mme. Roger Tomassini (Yvette Phaneuf) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Monique, Johanne.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. René Casavant (Irène Phaneuf), oncle et tante de l'enfant.

IMMACULEE-CONCEPTION CABANA- A. M. et Mme. Louis-Joseph Cabana (Renée Ducher) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Pierre, Martine.

Le parrain et la marraine sont M. Serge Hardy, oncle du bébé et Gabrielle Ducher, grand-tante de l'enfant.

GAGNE- A. M. et Mme. Germain Gagné (Lise Fontaine) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, François.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Rolland Parent (Marielle Gagné), oncle et tante de l'enfant.

ST-LUC
DESJARDINS- A. M. et Mme. Richard Desjardins (Rita Demers) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Michel.

Le parrain et la marraine sont

re, Stéphane.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Magloire St-Germain, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

CADIEUX- A. M. et Mme. Gilbert Cadieux (Léona Gagné) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Arthur, David.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Arthur Cadieux (Philomène Romain), grands-parents de l'enfant.

TOMASSINI- A. M. et Mme. Roger Tomassini (Yvette Phaneuf) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Monique, Johanne.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. René Casavant (Irène Phaneuf), oncle et tante de l'enfant.

IMMACULEE-CONCEPTION CABANA- A. M. et Mme. Louis-Joseph Cabana (Renée Ducher) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Pierre, Martine.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. René Casavant (Irène Phaneuf), oncle et tante de l'enfant.

ST-LUC
DESJARDINS- A. M. et Mme. Richard Desjardins (Rita Demers) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Michel.

Le parrain et la marraine sont

M. et Mme. Phyllis Desjardins (Clarisse Bolduc), grands-parents de l'enfant, de Granby.

RUEL- A. M. et Mme. Bernard Ruel (Laurence Croteau) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, André, Alain.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Antoine Tremblay (Irène Croteau), oncle et tante de l'enfant, d'Eastman.

ST-JOSEPH
CHABOT- A. M. et Mme. Roland Chabot (Réjeanne Lussier) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Linda, Françoise.

Le parrain et la marraine sont M. Jean-Guy Chabot, frère de l'enfant et Mlle Francine Larri vée, amie de la famille.

NADEAU- A. M. et Mme. André Nadeau (Micheline Casgrain) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Pierre, Martin.

Le parrain et la marraine sont M. le Dr. et Mme. Pierre Le-coq (Antoinette Dolen), amis de la famille.

ST-BENOIT
LEBLANC- A. M. et Mme. Marcel Leblanc (Marie-Claire Mallette) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Mario.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Albert Racicot (Gisèle Simard).



LES FEMMES A LA CHAMBRE DES COMMUNES-La représentation féminine à la Chambre des communes a atteint au cours de l'année 1964 un nombre record alors que deux nouvelles venues ont porté à six le nombre des députés féminins. Ce sont de gauche à droite, rangée du haut: Margaret Rideout, député libéral de Westmorland, Nouveau-Brunswick; Margaret Konantz, représentante libérale de Winnipeg Sud; et Pauline Jewett, député libéral de Northumberland, Rangée du bas, même ordre: le ministre de la Santé, Judy LaMarsh, député de Niagara Falls, Mme Eloise Jones, députée conservatrice de Saskatoon, et Mme Robert Wadds, représentante conservatrice de Grenville-Dundas. (Photo PC)

Va et vient à Ste-Anne-de-la-Rochelle

STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE (DNC)- Noël Bientôt! En effet, dans la paroisse l'on peut voir beaucoup d'hommes à l'oeuvre pour charger de grosses remorques de beaux sapins verts, dit arbre de Noël qui iront dans la grande ville de Montréal, dans les gros centres américains tels que: New York, Connecticut, New Jersey et même jusqu'à la Californie. Ces beaux sapins canadiens feront la joie des petits et des grands, des riches et même des pauvres puisqu'il y aura de tous

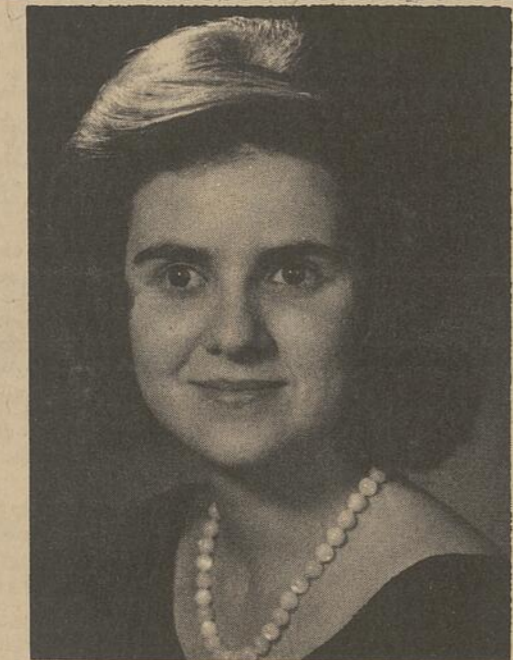
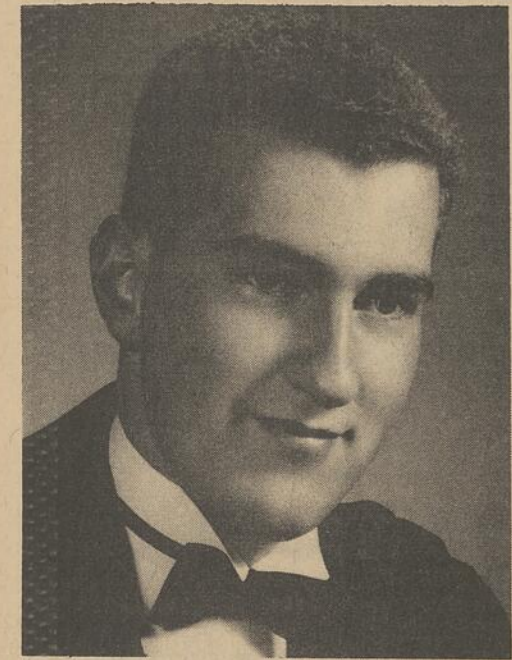
les prix.

ASSEMBLEES
Trente-cinq dames se sont rendues dernièrement à la salle du Couvent pour suivre deux cours sur la confection des chapeaux. Deux techniciennes d'expérience ont dirigé ces cours et M. le curé a lui aussi reçu les prix.

Une vingtaine de dames se sont réunies dernièrement chez Mme. A. Vel Johnston pour une soirée d'art culinaire qui a été donnée par Mlle Deshaies, technicienne en art culinaire.

Le prix de présence a été gagné par Mme Joseph Auclair et le prix pour les travaux manuels par Mme Gérard Bourassa.

La veillée s'est terminée par un délicieux goûter.



M. Michel Dubé, de Granby unira bientôt sa destinée à celle de Mlle Denyse Quévillon, de Montréal. Mlle Quévillon est la fille de M. et Mme J.E. Quévillon, de Montréal. M. Dubé étudiant en médecine à l'Université de Montréal, est le fils du Dr. et Mme J.M. Dubé, de Granby. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église St-Thomas-Apôtre, lundi le 28 décembre à 6h. p.m. La réception aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, salon MacKenzie. Le tout se déroule dans l'intimité. Meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux.

Mlle Denyse Quévillon, de Montréal. Mlle Quévillon est la fille de M. et Mme J.E. Quévillon, de Montréal. M. Dubé étudiant en médecine à l'Université de Montréal, est le fils du Dr. et Mme J.M. Dubé, de Granby. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église St-Thomas-Apôtre, lundi le 28 décembre à 6h. p.m. La réception aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, salon MacKenzie. Le tout se déroule dans l'intimité. Meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux.

BÛCHE DE NOËL ENNEIGÉE

BUCHE DE NOEL ENNEIGEE
La bûche est garnie de crème fouettée et décorée de noix de coco et de cerises confites. C'est un dessert à la fois attrayant et savoureux.

4 jaunes d'oeufs
1/4 tasse de sucre
1/2 c. à thé de vanille
4 blancs d'oeufs
1/2 tasse de sucre
GARNITURE ET GLACE:
1 paquet (12 onces) de fraises congelées
2 tasses de crème à fouetter, fouettée

2 c. à table de noix de coco, teintées de vert
3 à 4 cerises confites.
Foncer un moule à gâteau roulé (15 pouces par 12 pouces) de papier ciré et graissé; laisser dépasser le papier d'environ 1 pouce tout le tour. Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel. Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers, y incorporer graduellement 1/4 tasse de sucre. Ajouter la vanille. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient assez fermes sans être secs. Incorporer graduellement le reste du sucre et continuer à battre jusqu'à l'obtention d'une apparence lustrée. Incorporer le mélange de jaunes d'oeufs à la meringue. Ajouter les ingrédients secs, environ 1/3 à la fois en brassant délicatement après chaque addition. Verser la pâte dans le moule et cuire à four chaud, (400°F), jusqu'à ce qu'une pression du doigt sur la surface du gâteau ne laisse aucune marque, environ 12 à 15 minutes.



M. et Mme Paul BOURASSA ont célébré récemment leur mariage en l'église St-Noël Chabanel d'Iberville. Mlle Bourassa (Jacqueline Lessard) est la fille de Mme Josaphat Lessard, d'Iberville. (Photo Studio Guillet Enrg)

Pendant ce temps, saupoudrer généreusement de sucre à glacer une serviette propre. Lorsque le gâteau est cuit, le retourner immédiatement sur la serviette et enlever le papier ciré. Couper rapidement les bords durcis du gâteau. Rouler le gâteau avec la serviette. Le laisser refroidir complètement dérouler.

Egoutter les fraises. Dérouler le gâteau. Étendre 1/3 de la crème fouettée et recouvrir de fraises. Rouler le gâteau de nouveau et placer sur une assiette de service. Pour obtenir des noeuds, tailler les bouts en biais; placer les noeuds et les maintenir à l'aide de cure-dents. Garnir du reste de la crème fouettée. Réfrigérer. Saupoudrer le dessus de la bûche de noix de coco et décorer avec des petits morceaux de cerises. Réfrigérer avant de servir.

BILLET DU JOUR

La maîtresse de maison, douée d'un brin d'imagination peut faire des miracles en apprenant à utiliser la couleur pour créer chez-elle une ambiance gaie et agréable. Elle peut, à l'occasion, donner l'illusion de modifier les dimensions d'une pièce. Ainsi, en utilisant la peinture avec adresse et ingéniosité, elle saura donner un effet spacieux à une petite pièce, conférer un cachet original à une pièce carrée, élargir une pièce étroite, hausser ou abaisser un plafond. Voici quelques suggestions qui l'aideront à tirer le maximum d'efficacité de la couleur.

Les couleurs sont classées en tons chauds et froids. Le rouge, l'orange, le jaune et le jaune-vert sont des couleurs qui réchauffent les murs et, partant, minimisent les objets et meubles. Le bleu, le violet, le bleu-vert et le bleu-gris sont des couleurs dites froides qui amplifient le volume des matières qui en sont recouvertes.

Les couleurs ont également une autre propriété, celle de la réflexion ou réverbération. Les teintes claires, en réfléchissant plus de lumière, donnent l'impression d'éloigner les objets. Une pièce peinte de teintes pâles paraîtra donc plus vaste que celle d'un coloris plus foncé. Les tons sombres adoucissent, en donnant l'impression de rapprocher les murs; ce choix dans les peintures conviendra beaucoup mieux à la pièce aux dimensions exagérées qui retrouvera alors une atmosphère intime et mieux proportionnée aux besoins.

Si une pièce est petite, les murs et les boiseries doivent être peints de teintes claires et fraîches. Les coloris pâles ont l'avantage de créer l'illusion d'une pièce spacieuse. Un plafond bas paraîtra plus haut s'il est peinturé en blanc ou en teinte pastel.

Par contre la pièce vraiment trop vaste se fera plus invitante si ses murs sont peints en tons chauds ou légèrement sombres; elle sera ainsi littéralement transformée et deviendra l'endroit préféré où il fait bon passer ses loisirs et recevoir ses amis. Si le plafond est trop haut, comme dans certaines demeures anciennes, une couleur chaude corrigera cette impression.

Pour les pièces longues et étroites, il suffit de peindre les murs latéraux en tons chauds - ce qui aura pour effet de les rapprocher - et les murs plus longs en teintes claires. Comme par magie, l'équilibre des proportions se rétablira et la pièce y gagnera un meilleur coup d'oeil.

Les pièces trop carrées sont souvent monotones et difficiles à habiller. Pour les rendre intéressantes, on suggère de peindre un des murs dans un ton chaud et brillant afin d'y attirer plus particulièrement l'attention. Ce mur deviendra ainsi le point de mire qui mettra en vedette un meuble précieux, un souvenir de famille ou même un meuble récemment acquis.

Les peintures sont maintenant offertes dans une myriade de couleurs, mais remarquez que seules les peintures de qualité possèdent une opacité durable et conservent l'éclat initial de leurs coloris.

Nouvelles de Ste-Anne-de-la-Rochelle

STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE (DNC)- Les premiers de classe à l'école Notre-Dame des Erables de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Rochelle sont: 9e scientifique: Lise Ducharme, Claudette Brien; 8e année scientifique: Ginette Arès, Michele Auclair; 7e année: Gilles Petit, Jean-Pierre Brien; 6e année A: François Bourassa, Marcelle Bourassa; 6e année B: Bernard Robert, Louis Gagné; 5e année: Lucie Bourassa, Ginette Bonneau; 4e année: Ghislaine Brien, Daniel Gagné; 3e année: Mario Bourassa, Huguette Gagné; 2e année: Normand Gagné, Daniel Brien; 1ère année: Denis Bonneau, Marielle Bessette.

Félicitations aux méritants. L'Assemblée mensuelle du Cercle de Fermière de Ste-Anne-de-la-Rochelle a eu lieu dernièrement chez Mme. Roger, et 20 dames fermières étaient présentes.

Il y a eu concours de "décorations de Noël". Plusieurs dames ont exposé leurs travaux et tous ont été très intéressants par leur ingéniosité. Un deuxième concours a eu lieu, et plusieurs dames se sont méritées le nom de "Cordon Bleu" grâce à leur gâteau au beurre de peanuts.

Il y a aussi eu recette de farce pour la dinde de Noël, ainsi que recette de gâteau de Noël.

Une belle boîte de Noël a été préparée pour les enfants des Missions Canadiennes.

La partie récréative a été dite: "Pour les défunts", car les aumônes recueillies ont formé une grande messe qui a été envoyée au Père des Missions Canadiennes.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Votre intuition vous permettra de plaire à votre partenaire dans une circonstance spéciale. Si vous recherchez quelques avantages dans votre centre d'activité insistez surtout au milieu de la journée, 20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Vous éprouvez une légère irritation dont les conséquences devront être traitées avec délicatesse si vous ne voulez pas qu'elles deviennent sérieuses.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Vous pourriez réaliser un rapprochement sentimental vous y prenant avec doigté. Il y a de la confusion dans une affaire familiale.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Ne négligez pas le côté matériel des choses et saisissez chaque occasion qui se présentera. Dans le domaine du coeur, vos désirs sont sur le point de se réaliser.

22 juillet au 21 août (LE LION) Les discussions sont à éviter et les décisions trop impulsives à redouter, le soir peut vous apporter une agréable surprise.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Une inquiétude se dissipe subitement. Une entrevue a des répercussions et les renseignements que vous obtenez vous jettent dans la confusion.

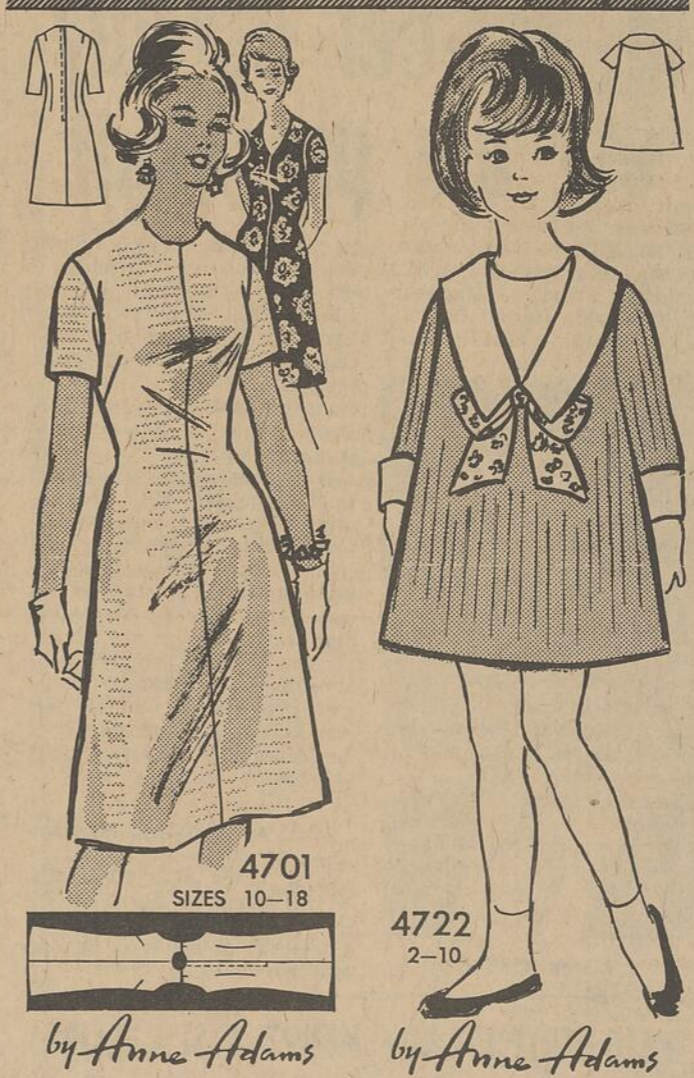
23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Essayez de rencontrer les gens avec lesquels vous êtes en sympathie et vous trouverez l'appui dont vous avez besoin. Il faut vous rendre à l'évidence.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Aujourd'hui, l'hésitation pourrait vous faire perdre certains avantages; le succès vous favorisera si vous êtes audacieux et entreprenant.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Ne laissez rien d'inachevé et profitez de cette journée pour mettre à point certaines affaires en relation.

(Suite à la page 14)

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



4701
SIZES 10-18
by Anne Adams

4722
2-10
by Anne Adams

Un style frais et jeune qui vous charmera madame. Cette petite robe est très simple et de confection très facile. Vous pouvez l'avoir avec l'encolure ronde ou l'encolure en "V". Le patron s'obtient dans les grandeurs 10, 12, 14, 16, et 18 ans. La grandeur 16 ans demande 2 7/8 verges de tissu dans une largeur de 39 pouces. Le prix modique est de 50 cents.

Servez-vous de l'élégance pour transformer votre fillette en petite fée. Cette robe vous enchantera avec son plastron, ses poignets et son collet large, une grosse boucle agrément le tout. Confectionnez-la dans un tissu de velours, de laine ou de coton. Le patron s'obtient dans les grandeurs 2, 4, 6, 8, et 10 ans. La grandeur 6 ans demande 1 5/8 verges dans une largeur de 43 pouces et le tissu contrastant requiert 7/8 verges dans une largeur 45 pouces. Le prix modique est de 50 cents.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Écrivez très lisiblement (de préférence en lettres majuscules) vos nom, adresse, grandeur désirée.

Baptême à l'Acadie

L'ACADIE (DNC) - M. et Mme. Camille Fortin (Claudette Beau lieu) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Léon, Camille, Denis.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Léon Beaulieu (Marguerite Saint-Galais), grands-parents de l'enfant, ils étaient représentés par M. et Mme. Guy Férdaïs.

M. et Mme. Pierre Gagnon (Pierrette Lévesque) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Bruno, Sylvain.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Orlia Lévesque (Sabine Blanchette), grands-parents du bébé.

Félicitations aux heureux parents.

Naissance à St-Hugues

ST-HUGUES (DNC)- A M. et Mme. Jean - Paul Raymond (Micheline Laprade) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Bruno, Sylvain.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Wilfrid Raymond grands-parents de l'enfant. La porteuze était Mme. Raynald Raymond, tante du bébé, tous de St-Hugues.



Les responsables des cours de préparation au mariage de la paroisse Saint-Edmond se sont réunis en vue de leur cérémonie. Nous remarquons de gauche à droite: M. Jean-Louis Fortin; Mlle Nicole Bienvenue; M. Michel Thibodeau; Mlle Micheline Normand et M. l'abbé Georges Tanguy, aumônier du groupe.

Saint-Jean comptera sur un service de conciergerie

ST-JEAN -- La cité de Saint-Jean aura à son service assidu un personnel de 18 em-

ployés qui verront à l'entretien des parcs et des terrains de jeux à l'année longue, à la

suite d'un rapport soumis devant le conseil, lors d'une assemblée spéciale, tenue lundi soir.

En effet, M. Marcel Berger, surintendant des travaux publics à la cité a parlé de la nécessité pour la ville d'avoir un service de conciergerie permanent.

C'est alors que l'échevin Fernand Roy s'est fait le promoteur de ce rapport qui fut se-

condé par le conseiller Ronald Beaugard.

L'échevin Alphonse Lorrain s'est quelque peu opposé à la réalisation de ce projet en disant que bon nombre d'employés de la voirie municipale pourraient à l'occasion faire l'ouvrage qui s'impose et qu'il devrait également prendre leurs responsabilités.

Toutefois, les autres membres du conseil n'ont pas donné suite aux remarques du doyen des édiles municipaux.

Congrès régional des Chambres à St-Jean en 1965

ST-JEAN -- La Chambre de commerce régionale aura son congrès 1965 à Saint-Jean. La suggestion du président local, M. Georges LeSieur, fut approuvée unanimement lors de la dernière assemblée générale de la Chambre de Commerce de Saint-Jean.

Une lettre a été adressée à M. J.A. Gaudreau, président de la Chambre régionale à cet effet. Le thème de ce congrès sera "La fusion des municipalités". Cet événement, qui groupera plusieurs Chambres de commerce de la région sera sous la présidence du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

Ce congrès qui se tiendra à Saint-Jean, en 1965, sera sous le haut patronage de la Fédération provinciale des chambres de commerce et "The board of trade".

Formation d'un comité en vue de l'annexion

ST-JEAN -- La Chambre de commerce de Saint-Jean étudie actuellement le problème épineux de l'annexion par la ville de la paroisse de Saint-Jean. Ce gigantesque projet demandera encore bien des mois d'étude. En effet, si certaines parties de la paroisse sont prêtes à accepter l'annexion, d'autres y offrent une certaine résistance, et certains problèmes techniques retardent le travail.

Cependant, le comité chargé de l'étude de l'annexion de la paroisse de Saint-Jean à la ville, espère en arriver à une solution acceptable par tous, et pouvoir présenter aux autorités concernées les recommandations inspirées par leurs recherches sous la forme d'un mémoire. Et ceci d'ici quelques mois seulement.

Avis

IBERVILLE -- Son Honneur le maire Armand Goyette, lors de l'assemblée du conseil de ville tenue à Ibergville, a tenu à faire remarquer que le nouveau numérotage des rues de la ville n'entrera en vigueur qu'au cours du printemps 1965, pour être parachevé durant les mois suivants.

Ce n'est que ces jours-ci que le travail technique préliminaire de ce nouveau numérotage, a été complété.

Cependant, pour ne pas alourdir les frais de papeterie que ces changements risquent d'apporter aux commerçants riverains, il leur est recommandé de communiquer avec M. Barsalou, contremaître, qui leur indiquera quels seront leurs nouveaux numéros, avant qu'ils ne fassent imprimer leurs étiquettes de papiers commerciaux.

Changement de nom

IBERVILLE -- Un avis de motion a été demandé afin que soit changé le nom de la rue Trésidder. Cette rue est dans le prolongement de la rue Bellevue, à Ibergville.

Le conseil de ville, lors de son assemblée, a pensé qu'il serait bienvenu de rebaptiser cette portion de rue de ce côté de la voie ferrée.

D'autre part, la rue Balthazard va connaître aussi la vedette. Une demande d'homologation sera déposée afin que cette rue connaisse un débouché plus rapide pour ses riverains.

Rapport

ST-JEAN -- Les échevins de la cité de Saint-Jean ont accepté à l'unanimité le rapport présenté par la Commission de loisirs qui préconise notamment d'accorder certains subsides prévus au budget des loisirs municipaux.

Par ailleurs, les membres du conseil ont exprimé l'avis qu'il serait préférable de recevoir ce rapport en même temps que l'ordre du jour où ils auraient l'opportunité de lire et d'apporter des suggestions au conseil. Cette décision fut prise lors de la tenue de la convocation spéciale des échevins de la cité de Saint-Jean.

A l'étude

ST-JEAN -- Faisant suite à une demande de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, la cité de Saint-Jean a pour le moment le moins, décidé de reporter à une prochaine assemblée la demande d'adopter une résolution visant à accorder à cet organisme la permission de présenter à la législature provinciale un bill pour amender les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux dans la Belle Province.

Cette décision fut prise lors de la réunion spéciale de décembre.

Un comité verra au réaménagement du centre en 1965

ST-JEAN -- L'administration municipale de Saint-Jean a confié à l'échevin Fernand Roy ainsi qu'aux membres de la Commission des loisirs, l'étude du projet de réaménagement du stade municipal en fonction des besoins actuels de la population de notre ville.

On sait que le conseiller Bruno Choquette a préconisé récemment l'aménagement d'un stade, d'une patinoire artificielle fermée, de petites salles et aussi de la construction d'un marché public.

Lors de l'assemblée spéciale des échevins de Saint-Jean, ceux-ci en sont venus à la conclusion qu'il serait préférable d'accepter la proposition de la Commission des loisirs et de s'adjoindre à ce comité quelques membres du conseil.

Des vœux

ST-JEAN -- Le président du raliement créditiste de Saint-Jean-Ibergville-Napierville, M. Louis Poirier, souhaite à la population du comté que la période de Noël lui apporte la paix, le bonheur et la vraie prospérité. Que les désirs formulés par chacun en 1964 se réalisent en 1965, et que toutes les années suivantes soient à l'image de ce que l'on a rêvé pour 1964.

La cité fait une contre-proposition aux pompiers

ST-JEAN -- L'échevin Bruno Choquette, chargé par la cité de Saint-Jean de l'étude du projet de convention collective pour les pompiers de la ville a offert, lors d'une convocation spéciale des conseillers, de présenter aux membres de cette union une contre-proposition en

rapport avec cette convention collective.

Le représentant du quartier sud et maire suppléant de la cité a clairement laissé entendre que les pompiers abandonneraient les articles 11 et 21 de la dite convention ainsi que l'annexe "A" de l'échelle des salaires.

Parlant de la rétrospectivité du salaire dans ce contrat de travail, l'échevin Choquette a déclaré que le contrat pourrait être doté du 1er janvier 1965. De son côté, le conseiller Alphonse Lorrain n'est pas d'accord que la cité accepte ce dit contrat de la part des pompiers et il a laissé entendre que la ville avait bien traité dans le passé les sapeurs municipaux et qu'il ne comprenait guère pourquoi trois pompiers permanents avaient décidé de se former en syndicat.

Le maire L.N. McMillan a pris la parole pour dire à l'échevin Lorrain que la cité ne pouvait rien faire dans ce cas et qu'une décision en vue de la signature de cette convention ne saurait tarder inutilement.

Souhaits des Chevaliers de Colomb de St-Jean

ST-JEAN -- M. Adrien Gaulin, député de district no 37 des Chevaliers de Colomb, présente ses vœux aux autorités et aux membres de la famille colombienne. "Dans quelques jours, ce sera la fin de l'année et à cette occasion, je désire offrir à tous les Grands-Chevaliers, officiers et membres des conseil du district no 37, mes meilleurs souhaits. Que le divin Enfant leur apporte la force et le courage nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs, et que l'étoile qui guida les Mages,

les guide dans la voie de l'unité, de la fraternité et de la charité chrétienne au service de la collectivité, au sein du plus grand ordre laïc catholique qui compte au-delà de cent soixante cinq mille membres sur le continent nord-américain.

A tous, joyeux Noël et bonne et sainte année". D'autre part, M. Adrien Gaulin nous informe des résultats de la grande journée colombienne tenue récemment à Saint-Hyacinthe, réunissant 61 districts de la province.

Ce fut une journée enrichissante par ces nombreuses rencontres, les organisateurs n'avaient rien négligé et ce fut un véritable succès tant du point de vue financier, d'assistance et de réception.

Le district no 37 fut mis à l'honneur en recevant des récompenses pour les quatre conseils qui le composent.

Les surplus de recettes de cette journée seront affectés à la magnifique œuvre d'évangélisation de l'Amérique latine.

Etude du réaménagement du centre des affaires

ST-JEAN -- La Chambre de commerce de Saint-Jean a en vue le projet de réaménagement du centre des affaires de Saint-Jean.

Le renouveau du centre commercial de notre ville devra se faire durant la prochaine année, à la satisfaction des clients et de commerçants.

La complexité du problème a incité la Chambre de commerce locale à former un comité d'étude du réaménagement, qui sera chargé de trouver les solutions adéquates à ce délicat problème, étant donné aussi bien les acheteurs que les marchands de notre ville.

Jugement ce matin

ST-JEAN -- Devant la cour de magistrat du district d'Ibergville, présidée par le juge André Régner, comparait Robert Laporte, sous l'accusation de "possession d'arme offensive, dans un dessin dangereux". Me Jean Frédéric agissait comme procureur de la couronne, il avait la tâche de prouver que les actes de Robert Laporte pouvaient dangereusement troubler la paix publique.

Me Boyer, défenseur de Robert Laporte, demanda une motion de non lieu prétendant que le délit ne pouvait être retenu contre son client, celui-ci ayant tiré avec sa carabine à air comprimé, de la fenêtre de sa chambre, à l'arrière de la maison paternelle sur une cible installée dans la cour de cette maison.

Le juge André Régner, ayant refusé la motion de non lieu, la preuve étant faible mais non inexistante, Robert fut comparé comme témoin.

Représentation

ST-JEAN -- Une demande du Conseil du travail de St-Jean et de district a été référée à la Commission inter-municipale de la Vallée du Haut-Richelieu, par les membres du conseil de ville de Saint-Jean, lors d'une séance spéciale de ce conseil.

Le Conseil du travail désire être représenté au sein de cet organisme lorsque viendra le moment où il sera appelé à se prononcer sur la question de l'aménagement d'une usine d'épuration des eaux pour les quatre villes situées aux environs de Saint-Jean.

Elections

ST-JEAN -- Les élections annuelles de la Chambre de commerce de Saint-Jean, auront lieu le 27 mai 1965.

Le mois dernier un avis de motion était déposé, dont l'adoption ce mois-ci a été proposée par M. Conrad Camaraille, appuyé par M. Lucien Deschênes et adopté à l'unanimité. Cette motion demande en effet que les élections annuelles aient toujours lieu à la fin du mois de mai de chaque année.

1965 sera la première année à appliquer cette décision, qui deviendra une tradition dans la Chambre locale.

Travaux

ST-JEAN -- La cité de Saint-Jean demandera à la Southern Canada Power d'effectuer la pose de quatre poteaux sur les rues Laurier et Grégoire pour permettre l'installation de nouvelles lumières sur ces rues.

Ces travaux d'installation pour ces poteaux s'éleveront à \$70.

Des résolutions ont été adoptées à cet effet, lors de la réunion spéciale des membres de ce conseil de ville.

Etude du réaménagement du centre des affaires

ST-JEAN -- La Chambre de commerce de Saint-Jean a en vue le projet de réaménagement du centre des affaires de Saint-Jean.

Le renouveau du centre commercial de notre ville devra se faire durant la prochaine année, à la satisfaction des clients et de commerçants.

La complexité du problème a incité la Chambre de commerce locale à former un comité d'étude du réaménagement, qui sera chargé de trouver les solutions adéquates à ce délicat problème, étant donné aussi bien les acheteurs que les marchands de notre ville.

Soumissions

ST-JEAN -- Dans une lettre adressée à la cité de Saint-Jean, la Southern Canada Power avise la ville qu'elle vendra plus les lumières dans les rues et elle ne verra plus à l'entretien.

Le conseil a alors autorisé l'ingénieur à demander des soumissions aux intéressés. Cette décision fut prise lors d'une assemblée spéciale de ce conseil.

Bureaux fermés

ST-JEAN -- M. Marcel Oigny, gérant local du Service national de placement à Saint-Jean, tient à informer la population que les bureaux de la commission d'assurance chômage seront fermés à midi les jeudis 24 et 31 décembre 1964.

Le personnel du bureau profite de cette occasion pour offrir à chacun ses meilleurs vœux pour un joyeux Noël et une bonne année.

Démarches

ST-JEAN -- L'ingénieur municipal, M. Marcel Bernard a obtenu l'assentiment des membres du conseil de ville de Saint-Jean de poursuivre les démarches auprès de certains propriétaires riverains, lors de la séance spéciale de ce conseil, pour l'achat de terrains servant à être revendus par la suite à la Dominion Rubber.

Hausse de salaire

ST-JEAN -- Il en coûtera une somme de \$850, par semaine aux contribuables de la cité de Saint-Jean pour la cueillette des rebuts domestiques.

Lors d'une récente réunion des échevins, M. Gaston Guay, préposé au service des rebuts avait demandé un rajustement de contrat en prétextant qu'il y avait un plus grand parcours de rues à faire.

Après enquête faite par M. Marcel Bernard, ingénieur de la cité, Saint-Jean possédait en

Recommandations

ST-JEAN -- Les conseillers de la ville de Saint-Jean ont accepté les recommandations du directeur du Service des incendies, M. Antoine Morin sur un compte de \$42, pour dédommager le pompier Léopold Boyer, blessé gravement en combattant un incendie.

Quant à la demande pour l'enlèvement des fils de l'ancien système d'alarme, les échevins ont préféré transmettre cette question aux dirigeants de la Southern Canada Power pour procéder à cet ouvrage.

Octroi

ST-JEAN -- La cité de Saint-Jean versera une somme de plus de \$3,000, à la Société Saint-Vincent-de-Paul, en vue de les aider au paiement de factures et de comptes pour le mois de novembre.

Une résolution a été acceptée à l'unanimité, lors d'une réunion spéciale des échevins de la cité de Saint-Jean.

Etude

ST-JEAN -- Une demande faite par la station de service Esso, propriété de M. R. Thérèse, située à l'angle de la rue St-Charles et Richelieu a été transmise à la Commission d'enquête sur la circulation, lors de la réunion spéciale des échevins de la cité de St-Jean.

La demande consistait à défendre le stationnement à cette intersection.



Une contribution au montant de \$150, a été faite ces jours derniers à la Fédération des oeuvres de charité par M. Marc Brails, agent de la brasserie Dow à Saint-Jean. M. Brails s'est dit heureux de souscrire à la 12e campagne de charité et il a remis la somme personnelle à MM. Jacques McNulty, président de la campagne, et M. Marcel Primeau, gérant de la banque Toronto-Dominion qui a présidé cette année le comité des marchands.

Grâce aux Chevaliers de Colomb

225 familles auront des boîtes de Noël

GRANBY - Le Comité de la boîte de Noël, présidé par le grand chevalier, M. O'Neil Rodrigue du conseil 1093, est à l'oeuvre depuis déjà quelque temps.

Cette année, les patrons d'honneur sont les ex-grands chevaliers du conseil 1093, des Chevaliers de Colomb.

Plusieurs sous-comités ont fait rapport du progrès dans leur domaine respectif et le grand chevalier, M. Rodrigue, nous informe que M. Gérard Choquette, procédera avec son équipe, à la préparation des boîtes qui seront distribuées jeudi après-midi, 24 décembre. Les boîtes seront préparées la veille au soir.

M. Grégoire Duguay assurera le nombre de véhicules nécessaires pour la distribution. Bien qu'il en ait déjà plusieurs, si quelqu'un voulait aider en prêtant sa voiture, on peut le faire en communiquant avec M. Duguay.

M. le curé Léon Paul-Hus

bénira les boîtes de Noël avant qu'elles soient dirigées dans les foyers.

Le Conseil a maintenant terminé la révision de son fichier et il y est inscrit que 225 familles seront visitées cette année. Les boîtes contiendront, comme à l'habitude, de la viande, des pommes de terre, des légumes, des conserves, du lait du pain, du beurre, des gâteaux et bien d'autres choses.

Les Chevaliers de Colomb invitent toute la population de Granby à contribuer à la boîte de Noël en souscrivant à la cruche de Noël qui est déposée chez Gabriel Lussier. Les boîtes en seront d'autant plus imposantes et le nombre de familles secourues plus nombreuses.

Le Conseil acceptera avec plaisir toutes donations de fruits, légumes, conserves ou argent qui permettra une plus grande distribution pour les familles dans le besoin.



La Société zoologique de Granby a accepté de collaborer avec les autorités municipales de Montréal afin d'assurer le succès d'une expérience que l'on veut tenter, soit l'ouverture du Jardin des Merveilles pour une période de trois semaines, à ce temps-ci de l'année. A cette fin, quelques animaux blancs qui logent au zoo de Granby, soit un chameau blanc, un couple de daims blancs, des hiboux blancs, des chiens eskimos, des oies des neiges blanches, des dindes blanches, ont été transportés à Montréal. Quelques-unes de ces bêtes apparaissent sur cette photo prise à Granby. Entre le chameau blanc et le chien eskimo, l'on aperçoit M. D. Aerts, conservateur du Jardin des Merveilles, au parc Lafontaine, à Montréal.

Une collision endommage deux camions pour \$625

GRANBY -- Deux camions sont entrés en collision vers 8 h. 45 hier matin, à l'intersection de la route No 1 et de la route conduisant à Ste-Cécile de Milton entre Granby et St-Paul d'Abbotsford.

M. Jean-Guy Tremblay, âgé de 21 ans, domicilié à 90-A, rue St-Charles Sud, à Granby, était au volant d'un camion Dodge, modèle 1964, propriété de R. J. Ouellette Eng., de Granby, alors que M. Aimé Lachapelle, âgé de 39 ans, de Ste-Cécile de Milton, conduisait un camion de marque Mercury, modèle 1964.

Le camion conduit par M. Tremblay a subi des dommages

estimés à \$125.

Le véhicule de M. Lachapelle a été endommagé pour \$500.

ACCROCHAGE

Un accrochage impliquant deux véhicules s'est produit au même endroit, peu après midi, hier.

Les deux véhicules étaient conduits par MM. Fernand Déragon, âgé de 20 ans, de Ste-Cécile de Milton, et Philias Bédard, âgé de 50 ans, domicilié à 213, rue Principale, à Granby.

Les dommages causés aux deux voitures atteignent environ \$40.

Les constatations d'usage ont été effectuées par les agents du détachement de Granby, de la Sûreté provinciale.

Le directeur Forand transmet ses vœux

GRANBY - Le chef du service de la police de Granby, M. Raymond Forand, adresse à la population ses vœux et donne quelques conseils de sécurité pour la saison des fêtes.

Le texte se lit comme suit: "En mon nom et au nom du département de la police et des incendies, je tiens à vous souhaiter un Joyeux Noël et j'aimerais à vous rappeler quelques conseils de sécurité.

"Aux piétons, je conseille de bien faire attention quand vous traversez les rues, de bien regarder à gauche et à droite avant de vous aventurer dans la rue, car à ce temps-ci de l'année le trafic est très achalan-

dé et est un plus grand risque d'accidents.

"Deuxièmement, je demande aux automobilistes de bien vouloir porter une plus grande attention au volant de votre auto car il y a beaucoup de trafic et de ce fait vous éviterez le plus grand nombre d'accidents. Si vous avez le malheur de prendre trop de stimulants, ne conduisez pas votre auto dans de telle condition, vous n'en serez que mieux.

Troisièmement, je tiens à demander à la population d'être très prudente et de prévenir les incendies afin que l'on ne déplore aucune perte de vie ou accident grave.

M. Y. Lavallée donnera une causerie sur l'audio-visuel

GRANBY - M. Yvon Lavallée, de Montréal, président de la Fédération des cinémathèques et conseils du film du Québec, présentera le 16 février, une conférence intitulée "L'Expert audio-visuel" et accompagnée d'une projection cinématographique, devant les autorités municipales et scolaires locales, ainsi que des commissaires, directeurs et orienteurs au service des écoles de Granby. La causerie sera présentée dans la salle de l'école secondaire du Sacré-Coeur, située sur la rue Lansdowne, à huit heures p.m.

Le but d'une pareille conférence sera de faire mieux connaître aux éducateurs et aux sympathisants de l'éducation scolaire, la nécessité de l'audio-visuel et du film dans le contexte de l'éducation des enfants de nos écoles.

Comme l'audio-visuel devra

s'intégrer dans un avenir rapproché au sein de nos structures scolaires, selon les dernières recommandations du rapport de la Commission royale d'enquête Parent, il serait très avantageux pour les principaux responsables de l'éducation de la jeunesse de Granby de connaître les façons dont l'enseignement peut bénéficier de ces moyens modernes dans le domaine du film.

Des lettres d'invitation ont été envoyées aux commissaires d'écoles, orienteurs, autorités municipales et scolaires de notre ville. Toutes les personnes qui ont l'intention d'assister à la conférence de mardi, le 16 février feront leurs réservations de siège: en s'adressant à M. Constant Bagordo, conservateur, Cinémathèque municipale, 100 rue Principale, Granby, Qué.

Moins d'autonomie

GRANBY --- Les autorités municipales de la cité de Granby ne semblent pas intéressées à ce que le gouvernement en vienne à adopter une loi provinciale uniformisant les heures d'ouverture et de fermeture de tous les établissements commerciaux à travers la province.

C'est là ce qui ressort de la courte discussion qui a eu lieu à la suite de la lecture d'une lettre reçue de M. Charles Duplessis, administrateur général de l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

La lettre indique bien que le restaurant, l'hôtel ou tout autre commerce appartenant à cette catégorie aurait des heures différentes de celles du magasin de chaussures par exemple.

M. l'échevin Orpha Choinière a fait remarquer que l'application d'une telle loi enlèverait encore à l'autonomie des municipalités. Ce dernier trouve également que l'on planifie trop de nos jours.

Le but d'une pareille conférence sera de faire mieux connaître aux éducateurs et aux sympathisants de l'éducation scolaire, la nécessité de l'audio-visuel et du film dans le contexte de l'éducation des enfants de nos écoles.

Comme l'audio-visuel devra

Le commerce de M. Savard

GRANBY -- Les autorités municipales de la cité de Granby, en donnant suite à une recommandation de la commission d'urbanisme, viennent d'obliger M. Marcel Savard à déménager le numéro de permis qu'il opère actuellement à l'arrière du numéro 148, de la rue St-Hubert, à Granby. La façade de l'édifice en question donne sur la rue St-Hubert.

Distributeur de pneus, M. Savard n'a jamais obtenu de permis pour exploiter un tel commerce à cet endroit.

Lorsqu'il s'est présenté devant le Conseil, il y a quelques semaines, dans le but de solliciter un permis, M. Savard a fait valoir certains arguments.

Le conseil municipal avait alors décidé de référer la question à la commission d'urbanisme, et cette même commission vient de recommander au conseil de refuser d'accorder le permis demandé, considérant que l'endroit est reconnu comme une zone résidentielle.

Le but d'une pareille conférence sera de faire mieux connaître aux éducateurs et aux sympathisants de l'éducation scolaire, la nécessité de l'audio-visuel et du film dans le contexte de l'éducation des enfants de nos écoles.

Comme l'audio-visuel devra

L'Association des professeurs de Granby endosse les commissaires

GRANBY - M. Denis Racine, président de l'Association des professeurs catholiques de Granby Inc., nous a déclaré hier soir, que le syndicat qu'il préside était parfaitement d'accord avec les membres de la Commission scolaire catholique de Granby qui ont décidé de défendre formellement aux professeurs d'accepter des cadeaux de Noël de leurs élèves ou d'en présenter eux-mêmes.

Afin de vider cette question comme il se devait, M. Racine rencontrait précédemment nos commissaires d'écoles, et ces pourparlers ont donné lieu au communiqué suivant: "Granby, le 21 décembre 1964"

"Les instituteurs et institutrices demandent aux parents de ne pas leur offrir de cadeaux."

"L'Association des professeurs catholiques de Granby Inc. a rencontré les représentants de la Commission scolaire de Granby. A la suite de cette

réunion, l'Association des professeurs tient à apporter les précisions que voici:

1- L'Association approuve le principe émis par la Commission scolaire à l'effet que les professeurs ne devraient pas accepter de cadeaux de la part de leurs élèves, à l'occasion des fêtes.

2- A ce sujet, l'APC demande la collaboration étroite de tous les parents, afin de ne pas placer les professeurs dans une situation embarrassante.

3- De plus, l'APC tient à apporter des précisions concernant les supposés traitements de faveur accordés aux élèves en échange de cadeaux, (paroles qui n'auraient pas dû être prêtées à M. Wilfrid Bibeau, directeur général des écoles).

Il ne faudrait pas généraliser en partant de cas particuliers. La commission scolaire admet que quelques professeurs seulement auraient peut-être défor-

mé la vraie signification de ces cadeaux."

"L'Association des professeurs catholiques de Granby Inc."

(Signé) "Denis RACINE, président"

M. Racine nous a révélé que copie de ce communiqué avait été adressée aux 253 institutrices et institutrices sous contrat de travail avec la commission scolaire de notre ville, et appartenant à l'Association.

Quant à u troisième paragraphe de ce document La Voix de l'Est, dans son édition de samedi, 19 décembre 1964, page 6, colonnes 7 et 8, avait déjà rétabli les faits quant à la participation de M. Bibeau dans cette controverse.

M. Racine nous a répété qu'il espérait fortement que les professeurs de l'enseignement primaire se conformeraient à la lettre à ces directives.

La cour municipale Le village de Ste-Prudentienne soumet son règlement à la cité

GRANBY - M. l'échevin Gill Langlois a donné avis que lors d'une prochaine assemblée du conseil municipal de la cité de Granby, il proposera l'adoption d'un règlement étendant la juridiction de la cour municipale de Granby à la municipalité du village de Ste-Prudentienne de Roxton Pond.

M. Robert L. Delorme, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Roxton Pond, vient de faire parvenir une copie du règlement que les autorités municipales du

village de Roxton Pond ont adopté à ce sujet.

Le texte de ce règlement, de par sa teneur, indique bien que les autorités municipales du village de Ste-Prudentienne de Roxton Pond appartiendront à la cité de Granby et seront versées au fonds général de la cité. Dans le cas où il serait impossible de percevoir les frais de cour dans ces causes, la municipalité de Ste-Prudentienne s'engage à les payer à la cité de Granby. A même les amendes per-

çues pour les causes plus haut mentionnées, la cité de Granby retiendra un pourcentage de 25 pour cent et remettra la balance, soit 75 pour cent, à la municipalité du village de Ste-Prudentienne.

Si la municipalité fait percevoir par l'entremise de la cour municipale des taxes impayées qui lui sont dues, qu'il s'agisse de taxes de locataire, d'eau ou autres, la cité de Granby aura droit de retenir la même proportion du montant perçu, soit 25 pour cent.

Pour le temps des fêtes M. Beaudet prévoit une avalanche de téléphones

GRANBY - Cette année encore, il y aura une plus grande affluence que jamais au rendez-vous téléphonique des souhaits de Noël et de la Nouvelle année.

Pour Granby et les environs, on prévoit une augmentation de 20% des appels interurbains sur l'an passé, nous informe M. J. Beaudet, gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell.

Par ailleurs, M. J.J. Beaudet nous signale que sa compagnie prévoit une augmentation de 18% des appels téléphoniques canadiens outre-mer durant la période des fêtes. La majorité de ces appels, environ 17,000, seront acheminés par le central d'outre-mer de la compagnie Bell à Montréal, ce qui représente une augmentation d'environ 2,700 appels sur la période correspondante l'an dernier. En revanche 17,000 appels en provenance d'outre-

mer sont attendus au Canada entre Noël et le Jour de l'An.

Sur le plan local, c'est la veille de Noël et du Jour de l'An, surtout entre minuit et midi, que surviendront les périodes de pointe des appels. Par exemple, nous dit M. J.J. Beaudet, en plus des 7,600 appels locaux durant chaque période de pointe, plusieurs des 32,000 abonnés au téléphone du secteur de Granby tenteront d'effectuer environ 7615 appels interurbains à chacune de ces périodes de pointe. En conséquence, nous recommandons fortement à nos abonnés de tenir compte de certaines recommandations s'ils veulent profiter pleinement du service interurbain.

"Evidemment toute l'équipe des téléphonistes du service interurbain travaillera à plein temps aux heures de rendez-vous téléphonique des abonnés désireux de présenter de vive voix leurs souhaits de Noël

et du Jour de l'An, nous dit, M. Beaudet. Toutefois, j'aimerais signaler que les abonnés pourront profiter de tarifs réduits, à Noël et au Jour de l'An, de 6 heures du soir, le 24 décembre, à 4.30 heures de l'avant-midi, le 26 décembre. Il en sera de même du 31 décembre au 2 janvier.

Compte tenu du fait que de nombreux abonnés prendront avantage de ces tarifs réduits nous prévoyons que les circuits interurbains seront encombrés; en conséquence, nos abonnés seraient bien avisés de s'informer quelques jours à l'avance des tarifs et du numéro de téléphone désiré des appels interurbains qu'ils se proposent d'effectuer.

En procédant ainsi, nous dit M. Beaudet chacun pourra faire ses souhaits téléphoniques beaucoup plus facilement et à meilleur compte, bien que nous ayons prévu, le meilleur service téléphonique pour cette période. Mais il ne faut jamais oublier, que tout abonné de Granby est relié à plus de 85,000,000 d'abonnés au téléphone en Amérique du Nord.

Par le maire Paul-O. Trépanier LES PETITS PENSIONNAIRES SERONT ACCUEILLIS DEMAIN

GRANBY -- M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby accueillera 106 petits pensionnaires des orphelins de St-Jean et Marieville, demain à 9 h. 30 a.m. à l'hôtel de ville local.

On sait que les petits pensionnaires des deux orphelins séjourneront durant la période des fêtes dans des familles de Granby. Ceux de St-

Jean devront retourner dans cette dernière ville pour le 25 décembre. Les autres qui viennent de Marieville demeureront à Granby jusqu'au 3 janvier.

Les parents adoptifs qui accueilleront les jeunes pensionnaires noteront qu'ils devront aller chercher ceux-ci, demain matin, immédiatement après le mot de bienvenue du maire Trépanier.

s'unissent pour offrir à tous leurs vœux les meilleurs de

Joyeux Noël

et

d'Heureuse et Prospère

Année

Le pneu garanti contre tout par Good Year et Coulombe et Fils Inc.

Le pneu de qualité supérieure à traction sûre et inégalée.

Le pneu au roulement doux et de plus longue durée.

STATION - SERVICE

Lubrification Balancement de roues etc. Changement d'huile - Lavage Vulcanisation - Rechapage

226 rue Robinson 378-3966

(angle Notre-Dame) GRANBY



SPORTS

Hockey...baseball...football...courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacroserie...pétanque...boxe...
lutte...soccer...cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

Pour une meilleure qualité exigée.
LES HUILES G-R INC.
Huile à chauffage
Calculateur automatique
G. Choquette rue St-Charles, S. R. Wilcott
378-2172 C.P. 13 378-2171

Le Grandmont "a failli" perdre, hier soir

IL ANNULE 4 À 4 AVEC LES RENARDS D'IBERVILLE

La réunion a été contremandée

GRANBY -- La réunion des Chevaliers de Granby qui avait été convoquée hier soir dans le but d'élire un nouveau bureau de direction, a été contremandée, et remise à plus tard. Il semble que la date ait été mal choisie, alors que sportifs comme tous les autres citoyens se préparent pour la belle fête de Noël.

La réunion sera convoquée après les Fêtes, probablement dans la 2e semaine de janvier, nous a-t-on informés.

BELVAL EST CHAMPION

GRANBY - Dans la ligue La-flamme Fourrière, le Motel Belval a remporté tous les honneurs entriomphant de Louis-Paul Neveu.

M. St-Hilaire, le capitaine a stimulé ses joueurs par son jeu brillant, tout le long de la finale

Elle fut secondée par la belle tenue de Claire Dubé, V. Desmarchais et L. Robert, du club perdant ont fourni une magnifique performance lors de la dernière partie mais elles n'ont pu surmonter le déficit.

La présidente, Mme Lucienne Robert souhaite à tous les membres de Joyeuses fêtes et les invite à revenir le 7 janvier alors que débutera les activités de la deuxième saison.



PAUL CONLIN DE L'EQUIPE NATIONALE DU CANADA est poursuivi par un joueur de l'équipe nationale russe, derrière ses filets. Gary Begg et le gardien Ken Broderick sur-

veillent le jeu. Les Russes l'ont de nouveau emporté dans cette partie disputée devant 9,924 spectateurs à Winnipeg.

Le Canada affrontera la Russie le 14 mars

TAMPERE (PC)—Le Canada affrontera la Russie lors de la dernière journée des championnats de hockey mondial le 14 mars.

Les Russes sont champions mondiaux et olympiques. Ils ont remporté le titre mondial par un but aux dépens de la Suède en 1963 alors que les Smoke Eaters de Trail ont fini en troisième place.

L'équipe nationale canadienne n'a pu faire mieux que le quatrième rang aux jeux olympiques d'Innsbruck alors que les Russes ont amassé sept gains consécutifs en se méritant la médaille d'or.

Les championnats mondiaux seront disputés dans un nouveau

Une équipe junior opposée aux Tchèques

MONTREAL (PC)—La formation d'une équipe junior de 17 hommes, pour faire face à l'équipe nationale de Tchécoslovaquie ici le 5 janvier, a été annoncée hier.

Quatorze joueurs viendront des séries junior A de l'Association ontarienne de hockey, soit sept des Canadiens junior de Montréal et sept des Petes de Peterborough. Les trois autres viendront des Pats de Regina, de la Ligue junior de l'Ouest.

Tous font partie de l'organisation des Canadiens de Montréal, de la Ligue Nationale et le communiqué précise que les joueurs sont les meilleurs junior des Canadiens. Scotty Bowman, pilote

IBERVILLE - Les Renards d'Iberville ont annulé 4 à 4 avec le Grandmont de Granby hier soir à Iberville. De sorte que Grandmont est toujours 4 points en avance des Renards dans le classement.

Les Renards ont pris les devants 1 à 0 au premier vingt grâce à un but de Gagnon au milieu de l'engagement. Iberville augmenta son avance à 3 à 1 à la deuxième période grâce aux buts de Roy et Surprenant. Yvon Thibodeau marqua alors le premier point du Grandmont avant que la deuxième ne prenne fin.

Iberville semblait s'acheminer vers une victoire lorsque Hubert compta au début de la dernière reprise pour mettre son club en avant 4 à 1. Puis Jean-Guy Massé déjoua le cerbère adverse au milieu de l'engagement. Ce but sembla fouet-

ter les joueurs de Granby qui dominèrent jusqu'à la fin de la partie. Desroches compta deux minutes plus tard et Gaétan Jacques compta le but égalisateur à 16,00. Les deux clubs ratèrent de belles occasions de compter vers la fin. Ce fut une joute bien intéressante, où les deux clubs se sont partagé le jeu. Marcel Cabana était dans les filets du Grandmont et il a accompli de la belle besogne au cours de la partie. L'équipe granbyenne jouait avec seulement 10 joueurs, mais tous ont très bien figuré et Thibodeau et Plouffe ont raté deux belles chances de compter au cours de la partie tandis que Charbonneau et Larose ont brillé à la défensive.

Le Grandmont jouera sa prochaine partie dimanche alors qu'il recevra Waterloo; les Renards seront inactifs dimanche.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1- Iberville: Gagnon (Roy-Savoie) 10,44
Pun. Caron 9,59

DEUXIEME PERIODE
- Iberville: Roy 4,09
3- Iberville: Durprenant (Ménard-Grondin) 7,46
4- Granby: Thibodeau 12,25
Pun. Charbonneau 1,24, Davignon 8,48, Caron 16,12

TROISIEME PERIODE
5- Iberville: Hubert (Huard) 2,00
6- Granby: Massé (Brodeur) 9,19
7- Granby: Desroches (Brodeur) 11,13
8- Granby: Jacques 16,00
Pun. Langelier 1,45, Ménard 6,51, Caron 11,55, Surprenant 18,46, Desroches 19,08

COWANSVILLE ET WATERLOO FONT MATCH NUL, 6 À 6

WATERLOO - Une deuxième partie nulle hier soir dans la BMS: Waterloo 6 et Cowansville 6. Ces résultats laissent St-Jean seul en dernière position de la ligue.

Les deux clubs étaient sur un pied d'égalité 3 à 3 après la première période. Lapierre, Bédard et Bernard comptant pour Cowansville et Duranleau, Monty et Groulx pour les Comets.

Waterloo a pris les devants 5 à 4 à la deuxième reprise grâce aux buts de Renaud et Valcourt contre le but de Beaugregard du Victoria.

À la dernière reprise, Schmelier et Beaugregard ont compté pour Cowansville contre un but de Duranleau des Comets. La ligne de Valcourt Monty et Duranleau a pris la vedette au cours du match et Keith Sanschagrin a brillé à la défense pour Waterloo.

Dimanche, les Comets sont à Granby et Cowansville reçoit St-Jean.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1- Cowansville: Lapierre (Ouellette) 6,04

2- Cowansville: Bernard (Côté-Beaugregard) 7,31
3- Waterloo: Duranleau (Monty) 8,13
4- Cowansville: Bédard (Beaugregard) 11,34
5- Waterloo: Monty (Valcourt) 15,09

6- Waterloo: Groulx (Dufresne-Sanschagrin) 19,57
Pun. Gaudette 12,56

DEUXIEME PERIODE
7- Waterloo: Valcourt (Sanschagrin) 7,56
8- Waterloo: Renaud (Monty-

Duranleau) 9,38
9- Cowansville: Beaugregard 19,59
Pun. Schmelier 5,30, Sanschagrin 5,30, Ouellette 9,12, Gaudette 11,09

TROISIEME PERIODE
10- Cowansville: Schmelier (Renaud-Lapierre) 1,45
11- Waterloo: Duranleau (Smith-Sanschagrin) 10,32
12- Cowansville: Beaugregard (Schmelier-Beaugregard) 13,27
Pun. Petit 16,04, Ouellette mc. 10,32

Loisirs de Granby

GRANBY - Dans le Mosquitos, le St-Joseph a blanchi immaculée-Conception 6 à 0. C. Rochette a récolté le blanchissage.

Lussier a compté quatre buts et D. Bernier et J.P. Richer ont compté les deux autres. M. Rochette a récolté le blanchissage.

Championnat du monde

NEW YORK (AFP)—Le promoteur Irving Rose a annoncé que le premier championnat du monde de patinage à roulettes aura lieu les 30 et 31 janvier à Bakersfield, en Californie.

Ce championnat, qui attirera 400 concurrents des Etats-Unis, du Canada et d'Allemagne occidentale principalement, sera organisé sur le modèle des championnats du monde de patinage artistique avec catégories individuelles messieurs et dames, couples et danse. Toutefois le programme ne comprendra pas de figures imposées et les concurrents seront jugés en partie sur leur originalité ainsi que sur leurs costumes. Le programme de la compétition sera télévisé aux Etats-Unis une semaine après l'événement.

LISEZ ET FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

PENNINGTON JOUERA-T-IL POUR LES PIRATES DE VERDUN..?

Granby (spécial) - Cliff Pennington, propriétaire des Gaulois de St-Hyacinthe, jouera-t-il

A partir de lundi le 21 décembre Pour une semaine En vedette LES SHADOLS Fantaisistes

MANUELLA
Danseuse
ANDRE JOBIN
Chanteuse M.C.
A L'Hôtel Royal
de GRANBY
Spectacles Dimanche à 5 hrs.
8 hrs. - 10 hrs.
Lundi - Mardi - Mercredi
à 10,30 hrs et 12,30 hrs.
Jeudi à 24 déc. 7,30 hrs.
5 hrs - 8 hrs.
Samedi 5,30 hrs. - 10,30 hrs
12,30 hrs.

pour les Pirates de Verdun...? C'est le rumeur qui court depuis deux jours, c'est-à-dire depuis la réunion "secrète" de la ligue Provinciale, tenue à Granby lundi soir.

On sait que les équipes ont refusé Pennington aux Gaulois, affirmant que cette équipe était déjà assez puissante et qu'elle ne devait pas "briser" un règlement pour se renforcer... Toutefois, lors du meeting de lundi, le cas Pennington est revenu sur le tapis... cette fois ce sont les Pirates de Verdun qui l'ont demandé. Les équipes auraient consenti à ce que Pennington joue pour cette équipe qui trahit de l'arrière... dans le classement, et financièrement... Toutefois, toutes les équipes, sans exception, ont demandé à ce que soit inscrite dans les minutes la décision suivante: "Pennington jouera à Verdun à la seule condition qu'il demeure la propriété des Gaulois de St-Hyacinthe... et qu'il retourne à St-Hyacinthe à la fin de la présente saison"... Verdun a consenti à cette demande... Tard hier soir, nous avons appris que devant le fait que St-Hyacinthe ne pouvait l'aligner cette saison, les Gaulois consentiraient à prêter Pennington aux Pirates, à la condition qu'il leur revienne l'an prochain. On sait que l'an prochain, St-Hyacinthe pourra aligner Pennington sans de-

mander la permission à la ligue...

D'un autre côté, nous avons appris que Pennington a reçu une offre pour s'aligner pour l'équipe Nationale du Canada qui disputera le tournoi mondial en Europe. Aussi, une équipe américaine d'une ligue senior "B" aurait approché Pennington. Enfin, nous avons appris que Pennington aurait accepté de pratiquer avec les Pirates de Verdun cette semaine.

Un porte-parole de la ligue Provinciale n'a pas manqué de souligner que cette décision avait été prise dans le but d'ai-

der les Pirates... sans enlever Pennington aux Gaulois qui sont en 2e place, à 3 points des meneurs. M. Lucien Lefèvre, qui aurait démissionné comme président du comité de recrutement de la ligue Provinciale, a refusé de faire des commentaires précis à ce sujet, répétant encore une fois que St-Hyacinthe avait été bafoué... mais qu'il remporterait quand même le championnat...

Nous avons également appris que les équipes de Verdun cherchaient, par tous les moyens d'ajouter de la couleur à leur alignement afin d'attirer les foules. Les Pirates, ender-

SELON FIRBY, LES NAGEURS CANADIENS S'AMÉLIORENT

VANCOUVER (PC)—Howard Firby, instructeur qui a dirigé les nageurs canadiens aux jeux olympiques 1964, prétend que les Australiens sont de moins en moins puissants.

Firby croit que les Canadiens devraient s'assurer le quart du total des médailles d'or distribuées aux nageurs lors des jeux de l'Empire 1966 en Jamaïque. Il est d'avis que le Canada a supplanté la Grande-Bretagne dans ce domaine, en plus de menacer sérieusement l'Australie.

"Je crois que l'Australie est à son déclin, mais elle peut présenter de nouveaux concurrents en 1966", a précisé Firby.

Par ailleurs, l'instructeur pense que le Canada possède les candidats voulus pour devenir une puissance en natation, mais "les Canadiens désirent brûler les étapes trop vite pour atteindre un succès qui se fait attendre".

Le Canada "présente de bons jeunes nageurs qui travaillent fort, mais aurait besoin d'un plus grand nombre de nouveaux venus".

D'ailleurs, il y a trop de clubs qui songent à leur propre puissance sans s'occuper des compétitions internationales, selon lui.

Choix
Il choisit Jane Hughes et Ron Jacks, de Vancouver, Sandy Gilchrist, d'Ocean Falls, et Dan

nière position, feraient face actuellement à un fort déficit. C'est pourquoi il tente de convaincre Pennington de jouer. Les Pirates parlent aussi de l'acquisition de Claude Cyr,

un gardien, et de Fernand Genuin, un avant...

La semaine en cours ne présente aucune partie dans le circuit O'Donnell, mais l'action ne manque pas pour autant...



C'est en plein le temps de prendre une Pilsener.

C'est le temps des Fêtes, le temps des réunions, des dîners d'amis. C'est le temps des vœux de bonheur et de santé. C'est en plein le temps de prendre une Pilsener... la bière claire et légère.

C'est en plein le temps des Fêtes. Tous nos meilleurs vœux.

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

SKI BROMONT
Le nouveau centre de ski pour toute la famille A 10 minutes de Granby.
Superbes pentes bien entretenues pour débutants et experts dans les fameuses collines enneigées des Cantons de l'Est. Deux télésièges et T-Bar pouvant accommoder 2,600 skieurs à l'heure. Ecole de ski, boutique, restaurant, garderie, et motel. Téléphonez à Murray Yeudall, Granby 372-6614

Un contrat de 5 ans pour Sazio

HAMILTON (PC) — Le pilote Ralph Sazio a signé un nouveau contrat de cinq ans avec les Tiger-Cats de Hamilton hier.

Le gérant général Jake Gaudaur, de l'équipe de la Confédération de football de l'Est, a dit que Sazio avait reçu une augmentation substantielle, sans préciser aucun chiffre, mais on croit qu'il s'agit de \$100,000 au cours des cinq prochaines années.

revers et un match nul. Il a mesuré l'équipe au titre de la CFE au cours des deux années et a remporté la coupe Grey en 1963.

Sazio a qualifié son nouveau contrat "un cadeau de Noël", tout en ajoutant qu'il lui permettra de planifier à long terme.

Carrière
Sazio s'est amené à Hamilton en tant que bloqueur en 1950, sous la direction Carl Voyles, son ancien pilote aux collèges.

À la retraite de Voyles et à l'arrivée de Trimble, Sazio est demeuré avec l'équipe en qualité d'assistant instructeur.

À sa première année avec les Tiger-Cats, ces derniers ont remporté le championnat avec une fiche de 10-4, ont écrasé Ottawa en finale de l'Est et ont gagné la coupe Grey aux dépens des Lions de Vancouver.

comptant neuf nouveaux venus, a récolté 10 gains, trois revers et un match nul.

Après avoir combié un retard de 17 points contre Ottawa, Hamilton s'est assuré un deuxième titre consécutif dans l'Est sous Sazio, mais a dû baisser pavillon devant les Lions dans la classique canadienne.

Chronique Sportive



AVEC

CHEF
ici et là dans les
SPORTS
Bernard Brodeur

ARVIDA DEVIENDRA LA CAPITALE DU CURLING

Différents clubs de Curling féminins à travers la province, se disputeront alors dans cette ville du Saguenay la plaque "Dominion Silver 'D'" - emblème du championnat provincial de Curling. Ces matches qui se joueront sous les auspices des magasins à chaîne Domi-

non, auront lieu les 2, 3 et 4 février prochain.

C'est Madame C.C. Mahoney présidente du club de Curling de Rosemere qui présidera aux rencontres qui auront lieu au Club de Golf et de Curling du Saguenay.

L'équipe qui remportera le championnat au Québec, représentera la province lors de la cinquième finale annuelle pour le championnat national et la plaque "Dominion Diamond 'D'" Ces rencontres qui détermineront de l'équipe championne canadienne (et féminine), se dérouleront à Halifax.

Les perdants auront peut-être de la difficulté à le croire, mais l'année 1964 a été une excellente année pour les hippodromes canadiens. Les sommes mises sur les courses sur le plat se sont chiffrees par \$161,515,313, établissant par le fait même un nouveau record pour la 15e année consécutive.

En 1963, les amateurs de courses de chevaux avaient lancé

par les guichets des paris-mutuels la somme de \$153,506,144.

Le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont accusé une augmentation des recettes. Le Manitoba, la seule autre province à offrir des courses sur le plat a manqué d'établir un nouveau record par un cheveu.

Les quatre provinces Atlantique ne présentent que des courses sur harnais qui ne sont pas incluses dans les statistiques des courses sur le plat mais qui sont compilées plus tard.

Un relevé effectué par la Presse Canadienne d'un bout à l'autre du Canada indique que 18 pistes ont présenté des courses sur le plat pour un total de 497 jours comparativement à 493 jours de courses à autant d'hippodromes en 1963.

Toutes les pistes sauf deux ont enregistré au cours de l'année 1964 des recettes record. Les deux exceptions à cette règle générale sont les pistes d'Assiniboia Downs, de Winnipeg, où les recettes se sont élevées à \$8,328,965, soit seulement \$21,000 de moins que le record établi en 1962, et à la piste Woodbine, de Toronto.

Les joueurs qui ont été favorisés par Dame Chance se sont partagés au cours de l'année la somme de \$124,000,000. Quant aux hippodromes, ils ont gardé \$15,500,000 pour les bourses et les profits tandis que les gouvernements provinciaux ont pris une bouchée fiscale de \$11,200,000, le gouvernement fédéral se contentant des miettes au montant de \$800,000 pour les services de surveillance incluant les tests de salive et la patrouille photographique.

En Ontario
Comme par le passé, les trois grandes pistes de l'Ontario se sont partagées près de 60 p.c. du total des recettes. Les amateurs de courses sur le plat des hippodromes de Fort Erie, de Woodbine et Greenwood, ces deux dernières à Toronto, ont versé \$59,464,915 comptant au regard de \$56,483,152 l'année précédente.

La saison de course ontarienne est demeurée inchangée à 196 jours durant lesquels plus de 1,677,080 personnes se sont présentées aux guichets où elles ont dépensé en moyenne \$59,31 comparativement à \$56,71 en 1963.

EST-CE UNE SENTENCE EXEMPLAIRE... ?

On discute encore aujourd'hui de la suspension de cinq ans imposée à Ronnie Racette des Castors de Sherbrooke pour son attaque contre l'officiel MacDonald, lors d'une joute régulière Vics-Castors, à Granby. Inutile de dire que les Castors et leurs partisans continuent de rouspéter, et on ne peut les blâmer, car Racette était un bon joueur. Jeune agresseur qu'on dit le meilleur de lui-même à chaque partie. Ce n'est pas pour rien que l'instructeur des Vics, Roger Bédard avait tenté, par tous les moyens, de l'acquiescer des Rockets de Drummondville l'an dernier mais en vain.

Est-ce une sentence exemplaire que la QAHA a rendue dans le cas Racette. On se plaît à rapporter d'autres incidents semblables à celui de Racette, et qui ont été punis moins sévèrement. Mais, on oublie un détail très important qui a certes pesé dans la balance des décisions de la QAHA. Le cas Racette n'est pas comme les autres, pour la simple raison qu'il a attaqué un arbitre sans raison... sans provocation, sans même qu'il soit impliqué dans la violente discussion qui a précédé cette malheureuse affaire.

Ceux qui se souviennent de l'incident ne manqueraient pas de dire que Georges Roy et Lévesque venaient d'échouer d'une punition de mauvaise conduite, après avoir enfilés et même boucés l'officiel MacDonald. Ils s'en étaient tirés à bon compte, croyons-nous. L'affaire semblait terminée; Roy et Lévesque avaient retrouvé leur calme. Lors de la joute, qui n'avait absolument rien à faire dans cette histoire, voulu à son tour entreprendre une discussion avec l'officiel. Ce dernier a signifié, bien gentiment à Racette de rester tranquille... que tout était fini. Racette incita, et Mac Donald appliqua le règlement... soit une punition de 10 minutes pour mauvaise conduite, mais non sans l'avoir averti auparavant. C'est alors que Racette s'éloigna et revint de côté pour passer un "direct" à l'arbitre.

Il ne fait aucun doute que la QAHA a pesé le pour et le compte. Elle a eu amplement le temps de recueillir tous les détails de l'affaire, et nous sommes persuadés que le seul fait que Racette n'ait pas été "provoqué" par une décision discutable de l'arbitre, dans les incidents du moment, ait influencé cette sévère suspension de 5 ans.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que la sentence n'est pas trop sévère, au contraire. Nous nous attendions à deux ans de suspension. Mais, il est permis de croire que Racette pourra demander la levée de sa suspension dans une couple d'années, et qu'on lui accordera...

DICK DUFF AIDERA LES CANADIENS

Nous croyons que les Canadiens de Montréal viennent de bâcler "une bonne affaire" en s'assurant les services de Dick Duff des Rangers de New York. La transaction a pris tout le monde par surprise, mais elle fut très bien acceptée, surtout que Bill Hicke constituait un gros désappointement avec le Tricolore, depuis quel que saisons.

Montréal vient de mettre la main sur un joueur d'expérience. Duff qui célébrera son 29e anniversaire de naissance le 18 février prochain, joue dans la ligue Nationale depuis 1954-55. Ayant toujours été membre régulier des Maple Leafs il fut échangé aux Rangers l'an dernier. Mais un joueur, si bon soit-il, ne peut à lui seul transformer une équipe perdante. Duff est un ailier gauche qui peut aussi jouer au centre, au besoin. C'est un excellent compte-ur si l'on considère le fait qu'avant l'ouverture de la présente saison, il a enregistré 178 buts et fourni 172 passes dans les joutes régulières de la ligue Nationale. Cette saison, il a récolté seulement trois buts et neuf passes en 26 joutes. L'autre joueur obtenu par les Canadiens, Dave McComb est un parfait inconnu. Encore très jeune, certains voient en lui un futur joueur de la ligue Nationale.

En cédant Hicke, les Canadiens ont perdu un parfait joueur pour la ligue Américaine mais qui a toujours connu des difficultés dans le "grand circuit". Jean-Guy Morrissette de son côté est un excellent gardien de buts. Mais nous doutions, avant qu'il soit aux Rangers, qu'il puisse aider les Canadiens, dans les filets.

En somme, nous croyons que les Canadiens viennent de bâcler "une bonne affaire", surtout que la perte de Gilles Tremblay causait de réels problèmes. Duff sera un digne remplaçant de Tremblay... dont nous doutons le retour au jeu, cette saison.

Une initiative de l'Association des Salles de Quilles du Québec

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE SALLES DE QUILLES DU QUÉBEC INC, est heureuse à l'occasion des Fêtes de mettre de l'avant une nouvelle formule, afin de garder ses quilleurs en forme, mais surtout d'en attirer d'autres.

La nouvelle formule en elle-même ne marque pas de pionnier et intéressera sûrement tous les quilleurs de la province, quelle que soit leur expérience et nous croyons qu'elle fascina un grand nombre de personnes qui n'ont même jamais joué aux quilles.

En effet, il s'agit de jouer aux quilles et d'en faire tomber le moins possible, c'est celui-là qui gagnera. Comme idée nouvelle, jouer à l'inverse du bon sens, c'est assez fort, mais il paraît que le système comporte un charme particulier et que les concurrents participent à une vraie partie de plaisir; toutefois, gare aux dalots, ils comptent pour 10 points.

On avise les quilleurs de ta-

lent de ne pas trop s'alarmer car le vrai jeu de quilles ne sera pas chambardé pour longtemps; cette nouvelle formule ne sera en vigueur qu'entre Noël et le Jour de l'An.

Cette formule capricieuse a fait son petit bonhomme de chemin dans le grand public et a déjà créé beaucoup d'enthousiasme, on peut même dire qu'elle a créé une petite fièvre chez les quilleurs moins doués, car tous et chacun se dit que c'est lui qui gagnera cette compétition. La formule procure tout le plaisir que l'on recherche et a de grandes chances de devenir l'événement annuel social des quilleurs de toute classe, dans la province.

L'Association a également ajouté un autre piquant à tout ceci et c'est celui de joindre l'UTILE A L'AGREABLE; soit, par la même occasion, venir à la rescousse des pauvres de chaque paroisse où il y aura des concurrents.

Tous les participants, DA-

MES, MESSIEURS, ENFANTS, en plus de payer le prix normal pour quatre parties de quilles, devront apporter avec eux une boîte de conserves, quelle qu'elle soit; partie de la cotisation sera la part du pauvre.

Si, dans un Salon de quilles on récolte 500 boîtes de conserves, le tout sera remis à l'Organisation qui s'occupe des pauvres dans la paroisse où est situé ce Salon; ce peut être la Société St-Vincent de Paul, Les Filles d'Isabelle, Le Cercle des Fermières, ou autre organisation, selon l'endroit.

Cette compétition s'intitule le FESTIVAL DE PETITES QUILLES ST-VINCENT DE PAUL et à date, nombre de curés ont promis leur entier support en annonçant l'événement au prône du dimanche.

Toute la population de la province se doit d'épauler un tel mouvement.



LA LIGUE DE HOCKEY "HAS BEEN" de l'Amicale St-André d'Acton Vale a procédé à son ouverture officielle en fin de semaine sur la patinoire de l'école St-André. Sur la photo, nous voyons une scène qui se répète à chaque joute dans la chambre des joueurs. Debout, surveillant les préparatifs, M. Henri Boisvert (à gauche) échevin des Sports; et M. Jean-Pierre Jetté président de la ligue. Lors de la première joute, les Canibales ont gagné 4 à 3 contre les Zoulous. (photo Studio Ivano, Acton Vale)

SPECIALS DE FIN D'ANNEE		Granby	
	CHRYSLER 1964, New Yorker, folle équipement, Même garantie qu'un neuf	CHRYSLER 1964, Saratoga, 4 portes, H.T., 8,000 milles, garantie de char neuf,	Maheu AUTOMOBILE INC. 378-7474 378-6283
	3895.	3695.	
	CHEVELLE 1964, tout équipé, vrai bijou, comme neuf,	CHRYSLER 1959, Saratoga, comme neuf,	VAUXHALL 1962, 4 portes, sedan, parfaite condition, PRIX SPECIAL 795. Pas d'échange
	2295.	1150.	4 portes, sedan, propre, comme neuf, 595.
	CHEVY 11 1963, comme neuf,	OLDSMOBILE 1962, Hard top, 4 portes, très propre,	VAUXHALL 1961, parfaite condition 850.
	1595.	2095.	VOLKSWAGEN 1962, parfaite condition 850.
	CHEVROLET 1962, Impala, convertible, tout équipé, vrai bijou,		CAMION FORD, 1/2 tonne, avec boîte parfaite condition 350.
	2195.		OUI... CHEZ MAHEU C'EST TOUJOURS MIEUX
	BUICK 1959, vrai bijou, 4 portes, sedan, tout équipé,		
	1175.		

JOYEUSES FÊTES
à tous nos clients et amis

en voyant Jos dans l'épicerie pensez-y donc!

Dites Donc Dow
la bière brassée à votre goût



Lors du souper du Club Lions de Saint-Jean, on a profité de la circonstance pour présenter à André Gauthier, de Saint-Jean, le trophée, dont de M. Marc Brais, agent de la brasserie Dow, pour avoir été proclamé l'athlète de l'année. Nous remarquons de gauche à droite: Claude Raymond,

brillant artilleur de relève des Colts de Houston, de la ligue de baseball Nationale; André Gauthier recevant des mains de M. Marc Brais le trophée et M. Normand Désourdy, président du club Lions de Saint-Jean.

Le comité consultatif des Sports a tenu sa 1ère réunion

Le comité consultatif des sports à l'Expo a tenu, à Montréal, la première de ses réunions trimestrielles. Ce comité, dont la formation a été annoncée la semaine dernière, aura pour fonction de conseiller la division des spectacles de l'Expo en ce qui a trait aux manifestations sportives de 1967. Placé sous la présidence du lieutenant-colonel John W. Davies, ancien président de l'Union athlétique amateur du Canada, il comprend en outre MM. Jack S. Guest, de Toronto, Kenneth Farmer, de Montréal, R.L. Jack, de Vancouver, Robert LeBel, et Lionel Lemay, tous deux de la Métropole.

En accueillant le nouveau comité au siège social de l'Expo place Ville Marie, MM. Robert F. Shaw, sous-commissaire général, et Philippe de Gaspé Beaubien, directeur du département de l'Exploitation, ont insisté sur l'importance des sports à l'Expo et sur la compétence des membres du comité. "Votre fonction, a notamment déclaré M. de Gaspé Beaubien, est de nous aider à mettre au point un des rouages essentiels à la bonne marche de l'Expo en 1967".

Les premières esquisses du programme d'activités sportives étudié par le comité permettent de définir les trois aspects principaux du projet global: Les sports aquatiques: courses de canots, natation, bateau à voile, hydroplanes, ski nautique, aviron, etc. qui, pour la plupart, feront l'objet de compétitions internationales et se

dérouleront sur le Saint-Laurent dans le voisinage de l'Île Notre-Dame et sur le lac Saint-Louis.

En second lieu, les activités d'équipe qui se dérouleront dans le stade de 25 000 places construit par la Compagnie de l'Expo. Dans ce domaine, des compétitions internationales de soccer, et des championnats de lacrosse retiennent particulièrement l'attention. Bien entendu, une part importante est réservée aux concours d'athlétisme et de piste et pelouse.

Finalement, on envisage la création d'un "jardin des étoiles" qui accueillera les champions mondiaux d'une foule de sports tels que le tennis sur table, l'escrime, le tir à l'arc, la boxe, le tir au pistolet, la lutte etc.

Ligue Bantam et Pee-Wee des Loisirs de Granby

GRANBY - - Dans la ligue Pee-Wee, St-Eugène est toujours le seul club sans défaite, ayant remporté 9 victoires en 9 parties. St-Joseph et Notre-Dame suivent avec chacun 14 points. Chez les compteurs, le classement est très serré puisque seulement cinq points séparent les huit premiers. J.M. Dubois est en tête avec 23 points; il est suivi de J. Rouleau avec 22 points et Denis Hénault avec 21 points.

Chez les Bantam le seul club invaincu est le St-Joseph. St-Benoît suit avec une seule défaite. Chez les compteurs, J. Royer a 35 points et L. Simard 34.

LIGUE PEE-WEE			
CLUBS	G	P	N
St-Eugène	9	0	0
St-Joseph	7	2	0
Notre Dame	7	2	0
High School	6	2	1
St-Luc	5	4	0
Assomption	3	4	2
St-Benoît	3	5	1
St-Famille	1	8	0
Imm. Conception	1	8	0
St-Patrick	1	8	0

CLASSEMENT DES COMPTEURS			
NOMS	B	A	Total
J. M. Dubois	19	4	23
J. Rouleau	10	12	22
Denis Hénault	12	9	21
B. Delage	10	10	20
C. Robitaille	9	11	20
Y. Lacroix	12	7	19
Daniel Hénault	10	9	19
R. Massé	8	10	18
D. Dufresne	6	9	15
Tétrault	7	7	14
L. Forand	5	7	12
P. Ouellette	5	6	11
D. Harbec	4	7	11

LIGUE BANTAM			
CLUBS	G	P	N
St-Joseph	9	0	0
St-Benoît	8	1	0
Imm. Conception	6	2	1
Notre-Dame	5	4	0
St-Eugène	4	3	2
St-Luc	5	4	0
St-Famille	2	6	1
High School	2	7	0
St-Patrick	1	6	2
Assomption	0	9	0

CLASSEMENT DES COMPTEURS			
NOMS	P	A	Total
J. Royer	24	11	35
L. Simard	30	4	34
A. Balthazar	16	11	27
M. Racine	19	6	25
Y. Laliberté	12	8	20
R. Morisseau	12	8	20
A. Villeneuve	11	4	15
J. Lacoste	7	8	15
Y. Lallier	7	8	15
R. Gamache	4	9	13
G. Elante	4	9	13
J. Laporte	8	4	12
A. Vachon	7	5	12
D. Bazinet	7	5	12
S. Bouthiette	2	8	10

Ligue Midget

GRANBY - - Dans la ligue Midget des Loisirs de Granby, l'équipe Mgr. Prince est en tête avec une fiche de six victoires et une joute nulle pour 13 points. Notre-Dame de Fatima suit avec 12 points. J. Parent du Mgr. Prince est le premier compteur de la ligue avec 14 buts, le meilleur total de la ligue et 9 assistances pour 23 points. J. Authier aussi du Mgr. Prince a le plus d'assistances, 11.

NOMS	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Total
Mgr. Prince	7	6	0	1	41	11	13
N.D. Fatima	8	5	1	2	27	14	12
Sacré-Coeur	6	4	1	1	22	10	9
Granby H.S.	7	3	3	1	15	16	7
St-Eugène	6	1	3	2	14	18	4
St-Jean	7	2	5	0	4	28	4
St-Patrick	7	1	5	1	8	23	3
St-Luc	6	1	5	0	5	16	2

Les dix meilleurs compteurs de la ligue.		
NOMS	Buts	Assit. Total Pun.
J. Parent Mgr. P.	14	9 23 0
P. Dubois S.C.	11	7 18 10
J. Authier Mgr. P.	7	11 18 0
D. Authier Mgr. P.	7	10 17 2
D. Anderson G.H.S.	7	6 13 4
G. Labrecque S.C.	5	6 11 6
M. Deslauriers N.D.F.	6	4 10 0
J. Robidoux N.D.F.	2	5 7 2
P. Simard St-Luc	1	6 7 8
D. Beauregard St-Eug.	4	2 6 6

Ligue Industrielle A

GRANBY - L'équipe de la GM Plastic s'est rapprochée des meneurs grâce à une éclatante victoire de 4 à 0 sur La Voix de l'Est. Jacques Tardif a été la grande vedette des vainqueurs avec un excellent triple de 484. Gilles Bourgeois 404 et Normand Laliberté 399 ont aussi bien fait. Pour les perdants, Léo Gazielle a été le meilleur avec 441 et Alain Forget a roulé 432.

Dans l'autre rencontre, la Southern Canada Power a triomphé

LEO GAZIELLE	42	6218	148,2
ALAIN FORGET	42	5711	137,17
JACQUES TARDIF	42	5718	136,6
C. LAMARCHE	6	800	133,2
ANDRE GAGNON	24	3074	128,2
JONH LARIVIERE	42	5343	127,9
ANDRE LANGEVIN	42	5329	126,37
ARSENE HALLE	27	3375	125
ERIAN REYNOLD	3	369	123
GILLES BOURGEOIS	42	5159	122,35
BEN AUBIN	42	5152	122,28
ROGER GIBEAULT	21	2568	122,6
ROCK PAQUETTE	36	4327	120,7
ANDRE CHAUVEETTE	21	2465	117,3
JEAN AUCLAIR	6	693	115,3
AUBERT MAILHOT	36	3958	109,34
MARCEL LAMER	33	3573	108,9

(Suite à la page 14)

L'équipe nationale ne peut battre la Russie

WINNIPEG (PC) - On est déjà prêt à enterrer l'équipe nationale de hockey à la suite de leurs deux revers aux mains des Russes.

On en est à se demander si les Canadiens peuvent se ressaisir et vaincre les Russes lors des championnats mondiaux de hockey à Tampère, Finlande, du 4 au 14 mars?

Un des grands problèmes locaux est le groupement des joueurs.

L'équipe est composée des membres des Maroons de Winnipeg et de l'équipe olympique 1964. Certains de ces derniers fréquentent différentes universités et ne peuvent prendre part aux séances d'entraînement et aux joutes hors concours.

Opinions
Bill Juzda, ancien joueur de défense de la LNH et joueur-pilote des Maroons, a émis certaines opinions à la suite du revers de 6-1 des Canadiens.

Pour vaincre les Russes, a-t-il dit lors d'une entrevue, "nous avons d'abord besoin d'autres joueurs de hockey. Il se peut que les joueurs qui n'ont pas encore rejoint l'équipe seront la réponse à ce besoin...".

"Puis, nous devons devenir plus rudes dans notre zone. Si les Canadiens continuent à recourir à la mise en échec au bout du bâton au lieu de se servir de leur corps, ils sont battus d'avance."

"Enfin, nous devons présenter une meilleure offensive. Un homme devrait être toujours en position de compter, ce qui ne s'est certes pas produit jeudi."

Le pilote
Le pilote Gordon Simpson était d'avis que ses protégés avaient mieux joué que lors de leur premier revers de 4-0 à Toronto mais ce fut encore un tas d'erreurs individuelles.
On sait qu'il avait décidé de

NOUVELLE BRÈVE

VANCOUVER (PC) - Les Lions de la Colombie-Britannique ont renoué leurs deux assistants instructeurs en vue de la saison 1965. Il s'agit des instructeurs défensif et offensif Jim Champion et Frank Johnson. Les deux hommes occupent ces postes depuis 1962.



**DANS
LE TEMPS
DES
FÊTES
LA BONNE
BIÈRE
EST
CHEZ
NOUS**

MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS

MOLSON
la préférée du Québec

A COMPTER DE LUNDI
LE 21 DECEMBRE
PROCHAIN POUR
UNE SEMAINE

Armand Fontaine
PRESENTE
Audrey June
Danseuse
Monica Keller
Danseuse
AINSI QUE
LeRoy Mason
Saxophoniste

Les
Doubles Clés
Au
Rendez-vous
Bar
de l'Hôtel Granby

Sous la gérance de
M. Emilien TARDIF

Spectacle du lundi au
samedi à partir de 10:30 P.M.
Matinées les vendredis
et samedis à 5:30 P.M.

37 Principale GRANBY
372-3363

JOYEUX NOEL BONNE ANNEE

Le gérant du Salon de Quilles Granby, Sylvio Fontaine, ainsi que son personnel invitent tous les amis quilleurs à leur rendre visite à Noël et le Jour de l'An, alors que le salon sera ouvert toute la journée.

RESERVATION: 378-3776
SALON DE QUILLES GRANBY



Dans les huit comtés de notre région

LES FAITS SAILLANTS SURVENUS EN 1964

JANVIER

1 - Mme Pierre-Horace Boivin a été choisie la personnalité de l'année 1963, à Granby.
2 - Un incendie cause \$100,000 de dommages, à St-Jean en détruisant l'immeuble des éditions Richelieu.
3 - L'hôtel de ville de Douville est inauguré.
4 - Des travaux de \$5,986,000 pour la construction d'une institution pénitencière débutent à Cowansville.
5 - L'église rénovée de St-Ours est inaugurée.
6 - La souscription organisée par la Fédération des oeuvres de charité de St-Jean a rapporté \$55,260.
7 - Des mises en nomination ont lieu dans plusieurs municipalités de la région. Les conseillers élus ou réélus par acclamation sont MM. Donat Dubois et Léonard Dufresne, à Waterloo; Lawrence Tebbat, Ronald Poirier et Laurent Lafond, à Stukely Sud (village); Laurent Blanchet, Clément Blanchard et Alexis Benoit, à Béthanie; Alphonse-André Bombardier, Gérard Bombardier et Gilles Ferland, à Valcourt; Armand Guimé, Gérard Beauchemin et Hervé Dépot, à Ely Sud; Richard Martin Gérard Neider et Léopold Lamarche, à Ely Est; Fred Allan, André Arès et Charles Haiver, au Canton de Shefford; Durwood Darling, Roger Stratford et Simon Tétrault, à Warden; Emmanuel Gauvin, Walter Roy et Joseph-Arthur Mercure dans le village, et Léonard Parent, Raymond Malo et Fernand Poirier, dans la paroisse de L'Ange Gardien.
8 - Le maire L.-N. McMillan dépose un surplus de \$68,000 dans le rapport financier annuel de la municipalité de St-Jean.
9 - Le Dr P.-A. Leduc dépose son bulletin de présentation comme candidat aux élections municipales prévues pour le 27 janvier, à Granby.
10 - Des mises en nomination ont lieu dans d'autres municipalités de la région. Les conseillers élus sont MM. Georges Larocque et Nail Creller, à Stanbridge-Est; Léonard Simard et Alcide Granger, à Notre-Dame de Stanbridge; Hunter Aubrey, Arcade Dussault et Ross Clark, à Clarenceville; Edson Wintworth et Paul Carey, à Abercorn; Clifton Jersey, Fred Korman et Eric Sullivan, à Mansonville; M. Mailoux, Jean-Marc Duchesneau et Edmond Gordon, à Frelighsburg. La municipalité de St-Dominique emprunte \$50,000 pour la construction d'un édifice pour le service de protection contre les incendies.
11 - Le nouveau centre culturel de Granby aura pour nom "L'Escale".
12 - Les employés de la Coopérative agricole de Granby signent un nouveau contrat de travail avec leurs patrons.
13 - Des mises en nomination ont lieu dans plusieurs municipalités de la région. Les conseillers élus sont MM. Joseph Tremblay, Dolor L'Ecuyer et Adrien Toupin, à L'Acadie; Emile Robert, à La-Croix; Joseph Chailfoux et Réal Surprenant, à St-Bernard de LaCelle; Jean Thibodeau et Léon Verdon, à St-Paul de l'Éléon; Laurent Labonté, Jean Lamoureux et Germain Bonneau, à St-Sébastien; Jean-Paul Vigeant, Jean Cadieux et Conrad Breton, à St-Alexandre (paroisse); Denis Fournier et Gérard Quintin, à St-Alexandre (village); Welle O'Carin et Rodrigue Roy, à Mont-St-Gregoire.
14 - Un incendie rase l'hôtel Richelieu, situé dans la municipalité du même nom causant pour \$150,000 de dommages.
15 - La Cie Janin Construction Ltée fait porter une action de \$100,000 contre le Syndicat des métiers de la construction de St-Hyacinthe, à la suite du déclenchement de la grève sur les chantiers de construction de l'Institut de technologie du Québec, à St-Hyacinthe.
16 - L'actif augmente de \$80,608 et le nombre d'épargnants de 2,960 dans les caisses scolaires du diocèse de St-Hyacinthe.
17 - A la suite de mises en nominations, plusieurs conseillers sont élus dans les municipalités de la région de St-Hyacinthe. Ce sont MM. Rosario Laflamme Paul-Saul Laliberté et Georges Fournier, à St-Guillaume et Louis Marquette, Albert Lapierre, Ernest Toutant au village du même nom; Laurent-C. Tétrault, Edouard Martin et Jean-Paul Grisé, au village de St-Pie, Gérard St-Onge, Arthur Cordeau et Germain Hébert, dans la paroisse du même nom; Fernand Bourret, Hector Gervais et Irénée Théroux, dans la paroisse de Ste-Rosalie ainsi que Jacques Julien, Henri Belhumeur et Georges-Henri Desrosiers, dans le village du même nom.
18 - Cinq prévenus sont condamnés à un total de \$3,800 d'amendes pour possession d'alambic, à Sweetsburg.
19 - Le comité central de l'OTJ, de St-Jean dénonce l'attitude de la Commission récréative du même endroit, en réclamant une autonomie réelle et non sur papier.
20 - M. Arthur Gilmore est élu président de la Chambre de commerce de Farnham.
21 - Lors des mises en nomination dans la municipalité de Clarenceville, M. Ross Clark est élu comme conseiller et MM. Aubrey Hunter et Arcade Dussault sont réélus au même poste. Dans la paroisse du même endroit, les conseillers réélus par acclamation sont MM. Marcel Paré et Roger Godin. M. Arthur Maigat est le nouveau conseiller élu.
22 - M. Philippe Baillargeon, maire de St-Luc, est décédé.
23 - Quatre bandits volent \$10,000 et blessent grièvement M. Gérard Tétrault, dans un audacieux hold-up perpétré à la banque de Montréal, à St-Césaire.
24 - Un adolescent de 14 ans abat accidentellement d'un coup de fusil, la jeune Christine Gagné, 13 ans, de Waterloo.
25 - 18 candidats, dont 2 à la mairie, sont en lice pour les élections municipales, à Granby.
26 - M. Yvon Dupuis, député de la circonscription de St-Jean-Iberville-Napierville, est nommé ministre d'Etat dans le cabinet fédéral.
27 - La ville de Waterloo emprunte \$600,000.
28 - L'actif de la caisse populaire de Granby se chiffre à \$8,249,565.93.
29 - Les sondages dirigés par la firme Lemieux et Tétrault, en vue de l'aménagement d'un bassin artificiel ont repris sur le lac de Granby.
30 - Cowansville annexe une partie de Sweetsburg.
31 - Le conseiller Lawrence Finnegan, de Farnham, abandonne la politique.
32 - La firme Lemieux et Tétrault tente une poursuite de \$100,000 contre M. Paul-O. Trépanier, candidat à la mairie de Granby. Le motif, des accusations, déclarations et insinuations malicieuses et diffamatoires de la part de M. Trépanier.
33 - Une ère prend fin pour les 35,000 citoyens de Granby alors que le mandat de M. Pierre-Horace Boivin, maire de la ville durant 25 ans, se termine. La ville de Granby se donne un nouveau maire dans la personne de M. Paul-O. Trépanier architecte.
34 - Granby s'élit un nouveau conseil municipal qui comprend MM. J.-J. Bruce Payne, J.-A. Bouchard, Alphonse St-Onge, Bernard Beaudry, Emile Ouellette, Gill Langlois, Orpha Choulière et Geroges-Emile Guillelte.
35 - Les mises en nomination ont lieu dans les élections municipales du 1er février, à Farnham, volent M. Gérard Harbo, élu conseiller par acclamation.
36 - M. Armand Paquin, de Dorval, est tué dans une violente embardée à St-Ignace de Stanbridge.
37 - 1,300 convives assistent à un banquet donné à St-Jean en l'honneur du nouveau ministre d'Etat dans le cabinet fédéral M. Yvon Dupuis.
38 - L'échevin Arthur Gilmore, de Farnham annonce officiellement son départ de la scène politique municipale.
39 - M. Lawrence Gauthier est élu échevin du quartier no 5, à Farnham.
40 - La Coopérative d'électricité de Brigham est vendue à l'Hydro-Québec pour \$190,000.

FÉVRIER

1 - M. Arthur Audette devient le nouveau maire de Farnham.
2 - M. P.-E. Berthiaume est élu échevin, à Farnham.
3 - Mlle Françoise Rousseau est couronnée reine du Carnaval 1964, à Granby.
4 - Mlle Pierrette Lefebvre est couronnée reine du Carnaval 1964, à St-Hyacinthe.
5 - M. J.-Edmour Gagnon est réélu maire d'Acton Vale.
6 - Deux bandits masqués réussissent un audacieux vol à main armée, en dérobant \$5,000 à la banque Canadienne de commerce, de Sutton.
7 - Cinq échevins du conseil municipal local, sur six se prononcent contre la tenue d'un référendum sur le détournement de la rue Phaneuf, à St-Jean.
8 - M. Armand Bissonnette devient le nouveau président de la Chambre de commerce, à Ibterville.
9 - Des travaux de construction, au coût de \$140,000, débutent au séminaire du Verbe Divin, à Granby.
10 - M. Pierre Horace Boivin devient directeur des relations extérieures du Jardin zoologique de Granby.
11 - Les membres de la Jeune chambre de Granby accueillent les délégués de celle de Syracuse en marge du jumelage des deux villes.
12 - Un défilé et des courses marquent l'ouverture du carnaval 1964, à Cowansville.
13 - La semaine de l'électricité est proclamée ouverte à Granby, par le maire Paul-O. Trépanier.
14 - Le restaurant Belvedere est

MARS

1 - La taxe scolaire augmente de 38 cents, à Granby.
2 - Le foyer Dieppe célèbre son 21e anniversaire, à St-Hilaire.
3 - M. Joseph Frégeau, ancien maire de St-Césaire, est décédé.
4 - Le syndicat des employés municipaux et des policiers d'Iberville demande l'arbitrage de M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales du Québec.
5 - La taxe foncière augmente de 24 cents à Granby. Un budget de \$2,246,116 est déposé au conseil municipal. On prévoit un déficit de \$14,695 pour l'exercice financier de 1964.
6 - Les hôteliers de la région de Saint-Jean veulent être considérés autrement que comme des vaches à lait. Ils demandent au conseil municipal de repenser le système de taxation relatif à leurs commerces.
7 - La SSBJ du diocèse de Saint-Hyacinthe affirme que la visite de la reine sera une occasion de rapatrier l'Acte de l'Amérique du nord britannique. (On sait que ce vœu sera prochainement une réalité).
8 - M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire général de la Fédération des Collèges classiques déclare à Granby que toute la politique scolaire doit demeurer centrée sur l'enfant.
9 - D'après les statistiques, le nombre des cas d'assistance sociale a diminué dans la région de Saint-Jean mais augmenté dans la ville.
10 - M. Christian Marc-Aurèle est élu président de l'Association des taxis de Cowansville.
11 - M. Paul Benoit, de Granby, est tué dans une embardée près de St-Paul d'Abbotsford.
12 - Une convention collective entre les employés et la direction de cinq hôpitaux (dont Granby, St-Hyacinthe et Sorel) est signée à St-Hyacinthe.
13 - Un incendie spectaculaire réduit en cendres l'usine Métal Powders, causant \$200,000 de dommages, à Ibterville.
14 - La Commission scolaire régionale de l'Yamaska a décidé d'ouvrir une section d'enseignement classique pour jeunes filles, à St-Hyacinthe.
15 - Le ministre de la Jeunesse du Québec a approuvé les prévisions budgétaires de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska lesquelles s'élevaient à \$1,550,800 pour 1964, à St-Hyacinthe.
16 - M. J.-E. Bombardier, président-fondateur de la compagnie "Auto-Neige Bombardier Ltée", de Valcourt, est décédé.
17 - Les sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de St-Hyacinthe lancent un grand concours de langue parlée et d'histoire du Canada.
18 - La bibliothèque juvénile de St-Hyacinthe reçoit un subside de \$5,000 du conseil municipal local.
19 - La régionale Meilleur achète les écoles Immaculée-Conception et Sacré-Coeur, de Granby.
20 - Le conseil municipal de Cowansville accepte de défrayer 50 pour cent du budget des Loisirs pour l'année 1964.
21 - Les travaux d'édification du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby débutent.
22 - Le ministre provincial de la Jeunesse approuve le budget de \$1,547 572 de la régionale Meilleur de Granby.
23 - M. Raymond Lefebvre est réélu président de la Fédération des oeuvres de charité de St-Jean.
24 - Le ministre des Affaires culturelles du Québec accorde un subside de \$15,000 à la bibliothèque municipale de St-Jean.
25 - St-Hyacinthe ajoute 151 arpents à son territoire en annexant une partie du territoire de Ste-Rosalie.
26 - A la suite de vols d'armes par des terroristes, à Montréal, des camions de l'Armée commencent à transporter dans la métropole les armes entreposées dans les arsenaux de Granby, Cowansville et Farnham.
27 - M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics à Québec annonce que St-Hyacinthe sera bientôt doté d'une prison de 50 à 60 cellules.
28 - Trois missionnaires laïques de notre région, Mlle Colette et Marie-Paule Dion d'Adamsville et Françoise Reid de Granby reviennent d'Haiti.
29 - La firme Lalonde, Girouard et Letendre propose une solution au problème de l'eau à Granby, aller au lac Memphrémagog pour \$5 millions.
30 - M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby demande au ministre des Affaires municipales du Québec de ne pas se soucier des plans soumis par les échevins au sujet de la construction d'un bassin d'eau potable à Granby.

MARS

1 - 300 contribuables d'Acton Vale ont demandé le retrait de leur commission scolaire de la régionale de Drummondville.
2 - Le feu détruit seize autobus appartenant à la Compagnie Boulais, de St-Jean.
3 - Deux minutes avant la fermeture de la banque de Montréal à Knowlton, quatre caagulars commettent un hold-up à la mitraille. Ils s'emparent ainsi de \$2,000.
4 - Les accidents de la fin de semaine font un mort et 21 blessés. La victime est M. Ulrich Larivière, 57 ans, de St-Jude. L'accident est survenu dans ce village.
5 - 85 finissants dévoilent leur vocation au Séminaire de St-Hyacinthe.
6 - La Coopérative d'électricité de St-Etienne passe à l'Hydro-Québec. Il s'agit d'une transaction de \$223,856.
7 - L'usine Peeters Textile décide d'agrandir son usine à Granby pour \$100,000.
8 - Le ministre René Lévesque déclare devant la SSBJ de Saint-Hyacinthe que l'indépendance est l'une des actions positives qui s'offrent au Québec.
9 - Deux caagulars dévalisent la banque Canadienne Nationale à St-Dominique.
10 - 19 industries emploient 1,380 personnes à Farnham, selon les dernières statistiques du gouvernement provincial.
11 - L'année fiscale 1963 se termine avec un surplus de \$3, 058.99 à Saint-Jean.
12 - Trois citoyens de Farnham MM Luc Gabouriau, Marcel Louselle et Mlle Lise Grégoire sont honorés par leurs actes d'héroïsme par les autorités municipales. Ils ont manifesté leur bravoure lors d'incendies.
13 - M. J. G. Parenteau, meurt à 104 ans à Yamaska. Son rêve était de voir l'Expo de 1967.
14 - M. Armand Goyette est réélu maire d'Iberville et MM. Oscar Fontaine et Gérard Daudelin sont réélus échevins.
15 - M. Michel Dorais s'assure des honneurs du débat oratoire de la Jeune chambre de Granby. La ville de St-Jean porte son fonds industriel à \$1 million. Emprunt de \$85,000 pour divers travaux à St-Joseph de St-Hyacinthe.
16 - Un projet d'un million est présenté aux autorités municipales de Granby pour régler le problème des égouts de la rue Principale.
17 - On remarque un déclin constant du chômage à St-Jean. Il y a 15 ans les Soeurs Auxiliaires fondaient leur premier couvent au Canada, à Granby.
18 - M. Brian Clifford Goodfellow, 22 ans, de Sherbrooke, perd la vie dans une collision entre Waterloo et Granby.
19 - Dans une conférence prononcée à St-Hyacinthe, M. Robert Cauchon, maire de Valleyfield et président de l'Union des municipalités, se prononce contre le droit de grève des employés municipaux.
20 - Le conseil municipal de Granby accorde un octroi de \$5,000 au Comité de reconstruction de l'Hôpital St-Joseph.
21 - Douze personnes se retrouvent sur le pavé à la suite d'un incendie au 257, de la rue Richelieu à St-Jean.
22 - Deux bandits s'emparent de \$4,000 à l'agence de la Banque Impériale de commerce à la Plaza Val-Richelieu à Saint-Jean.
23 - L'école polyvalente de Saint-Hyacinthe, la première au Québec, coûtera deux millions de dollars.
24 - Mlle Genevieve Laplante est couronnée reine des sports à Sutton.
25 - Granby consacre \$392,847 pour sa police municipale.
26 - La Chambre de commerce de St-Pie s'adresse au conseil afin de solutionner la mauvaise qualité de l'eau.
27 - Un Cessna 172 ayant trois occupants à son bord fait un atterrissage forcé à l'aéroport de Granby.
28 - Le juge Victor Chabot, de Saint-Hyacinthe, est effaré devant la vague de crimes qui sévit dans la région.
29 - Le Club Richelieu de Saint-Hyacinthe a versé à ses oeuvres \$8,355 en 1963.
30 - Les Chevaliers de Colomb de Cowansville réalisent un vieux rêve: celui de posséder une nouvelle salle.
31 - Les Vics de Granby décrochent le championnat devant 2,000 personnes à Granby.
32 - Un projet de \$76,000 pour la construction d'une voie d'accès à l'Autoroute est accepté par le conseil municipal de Granby.
33 - M. Jean-Guy Lemaire, 22 ans, de Ste-Brigide se tue dans un accident près de Saint-Jean.
34 - Le taux de la taxe scolaire définitivement fixé à \$2.05 à la Commission scolaire de Saint-Jean.
35 - La Commission scolaire de Farnham se retire de la régionale Missisquoi.
36 - L'administration du carnaval organisé par la Jeune chambre réalise un surplus de \$58,87.
37 - Une enquête menée par la J. O. C. de Granby révèle que 30% des jeunes de notre région vivent régulièrement dans les dettes.

MARS

1 - Granby est cambriolée.
2 - Le séminaire de St-Hyacinthe lance une campagne de souscription de \$500,000 auprès de ses anciens.
3 - La taxe foncière baisse de 5 cents à la Baie Missisquoi.
4 - Ouverture de l'exposition culturelle de l'Escale.
5 - Le gouvernement annonce que les Textiles Richelieu construiront une usine de \$12 millions à St-Jean.
6 - Le maire Trépanier défend aux échevins de se mêler de l'administration municipale, en dehors des assemblées du conseil.
7 - Le tarif des taxis est augmenté de dix cents à St-Jean.
8 - M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, annonce que la vente et la fabrication d'un cidre fort seront légalisées dans le Québec.
9 - Des enfants découvrent un cadavre entre Granby et Roxton Pond.
10 - Des cheminots découvrent un rail coupé à 6 milles de St-Hyacinthe. On soupçonne les terroristes d'être les auteurs de ce sabotage.
11 - Le conseil municipal de Granby se dissocie des déclarations du maire Trépanier.
12 - Un homme est tué et un autre blessé lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place est happée par un train à Napierville.
13 - Claude Dextraze, 3 ans, fils de M. et Mme Aimé Dextraze de St-Jean est tué par une automobile.
14 - La petite Micheline Lamoureux, 6 ans, perd la vie dans le feu qui a détruit la maison de son grand-père à Fort-Chambly.
15 - Tentative de hold-up dans une banque de Ste-Rosalie.
16 - Un incendie criminel ravage la gare de Ste-Madeleine.
17 - Augmentation de \$0.15 du taux de la taxe scolaire à St-Hyacinthe.
18 - Un incendie cause pour \$25,000 de dommages à l'imprimerie Dal-Bis, de Marieville.
19 - M. et Mme Louis Messier, de St-Jean gagnent \$8,000 au programme Adam ou Eve.
20 - Me Yvette Dussault Mailoux, originaire de St-Césaire, est nommée juge de la Cour du Bien-Être social pour le district de Montréal.
21 - L'Alliance française de St-Hyacinthe fête son dixième anniversaire.
22 - M. Gatien Lapointe, de St-Jean reçoit un prix littéraire de M. Georges Vanier.
23 - Le premier ministre Jean Lesage annonce que l'Autouroute des Cantons de l'Est sera prolongée jusqu'à la frontière.
24 - M. Trépanier accuse la population de minimiser le rôle des échevins.
25 - Confirmation de la vente de l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe, au ministère de la Santé.
26 - Deux évadés de St-Jean-de-Dieu sont arrêtés à St-Hilaire.
27 - Vol au Salon de Quilles, Richelieu, de St-Jean. Pertes de \$3,000.
28 - Le Dr J. P. Bédard est élu président de la Jeune chambre de Sutton.
29 - Dommages considérables causés par un incendie à la maison de M. Emile Garneau, située à 439, boulevard Boivin, à Granby. M. Fernand Roy et M. Ronald Beaugrand sont élus échevins à St-Jean.
30 - La sentence de peine de mort contre Marcel Côté a été commuée en emprisonnement à vie.
31 - Un homme se fait passer pour inspecteur d'impôt et dérobe \$2, 200 à M. Eugène Bélanger, de Granby.
32 - Le changement de zonage de la rue Robinson est refusé par la Commission d'urbanisme.
33 - La petite Ginette Piché, 7 ans de St-Thomas d'Aquin, perd la vie lorsqu'elle est renversée par un camion.
34 - François Davignon 3 ans, de St-Joseph est mortellement blessé lorsqu'il est renversé par une automobile en face de la demeure de ses parents.
35 - L'Assemblée législative approuve l'annexion à la ville de St-Jean d'une partie du territoire de St-Luc.
36 - L'usine de la Canadian Cellulose de St-Jean agrandie de 23,100 pieds carrés.
37 - La ville de Granby emprunte \$838,000 pour plusieurs travaux. Le club Richelieu verse \$1000 pour la Ligue antituberculeuse de St-Hyacinthe.
38 - Le tourné d'art oratoire des Lions de Cowansville est remporté par deux étudiants de Bedford High school.
39 - La Jeune Chambre de Bedford a rencontré M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts. Un bandit armé tente un hold-up au domicile de M. Paul Arpin, à St-Hyacinthe.
40 - Le Barreau de Bedford réclame une cour des sessions de la cité de Granby et une cour de bien-être social dans le district.
41 - Les entreprises Casavant Frères construisent une nouvelle usine de 55,000 pieds carrés au coût de \$580,000, à St-Hyacinthe.
42 - Un gigantesque pageant d'éché-

MARS

1 - the seront munies de piscines avec filtre.
2 - Les membres du conseil Central de la CSN demandent l'extension de la loi sur l'Assurance-chômage, à Granby.
3 - La Société générale de financement achète les Conserveries David Lord de St-Jean.
4 - St-Hyacinthe dépense \$75,000 pour embellir le parc Desaulles.
5 - 8 Jeunes chambres des Cantons de l'Est, dont celle de Granby, sont en faveur d'un drapeau distinctif.
6 - Mgr Téléphore Dubuc bénit la nouvelle école de Ste-Cécile de Milton.
7 - La SSBJ demandera au gouvernement d'instituer dans le plus bref délai, une banque du Québec.
8 - Selon le député Philidor Oulmet le comté de St-Jean recevra d'ici trois ans \$200,000.
9 - Défait par 5 voix aux élections de St-Joseph, M. Rosalier Nichols demande le recomptage des bulletins.
10 - La Jeune chambre annonce qu'elle va préparer deux mémoires sur le crime et la faim.
11 - L'Ange-Gardien se mérite le trophée des donneurs de sang.
12 - La Doric Textile aménagera une annexe de 15,000 pieds à St-Jean.
13 - Un violent incendie détruit l'église paroissiale de Bonsecours, près de Waterloo.
14 - La population autorise la ville à contracter un emprunt de \$1,300,000 pour un égout de soulagement.
15 - Cowansville achète une nouvelle auto-patrouille.
16 - Pour une voie d'accès à l'autoroute, le conseil a fait sa demande au bon moment, selon le maire Trépanier.
17 - La RCMP trouve des armes et des cagoules dans une chambre de la rue Des Cascades, à St-Hyacinthe, louée à Omer Latoré, présumé membre de l'ALQ.
18 - M. Claude Lafage est élu président de la Jeune chambre de St-Jean-Iberville.

JUIN

1 - Au marché de St-Jean la vente de la viande ne sera permise que le samedi.
2 - Le conseil municipal rejette le projet d'un Centre culturel à Granby.
3 - Les instituteurs de St-Hyacinthe réclament la législation générale dans les relations de travail.
4 - L'abbé Arthur Proulx bénit la nouvelle école Sacré-Coeur à Henryville.
5 - Deux enfants, Line et Carole Croteau âgées de 6 et 5 ans ont été brûlées vivantes lorsqu'un incendie a complètement détruit la maison de leurs parents, située sur la route conduisant à Adamsville, dans la municipalité du canton de Granby.
6 - Le conseil partage des octrois de \$78,825 entre les six O.T.J. à St-Hyacinthe.
7 - M. Fernand Roy propose d'augmenter le salaire du maire et des échevins, à St-Jean.
8 - L'OTJ se voit refuser un octroi de \$2,000, de la ville à Cowansville.
9 - 2,000 places de stationnement sont mises à la disposition des citoyens de St-Hyacinthe.
10 - M. Edgar Hevey est élu président à la Chambre de commerce de Granby.
11 - Aucune vente de viande se fera après 1 heure le samedi, à St-Jean.
12 - La maquette du siège social de la SSBJ du diocèse de St-Hyacinthe est dévoilée.
13 - La Torrington Ltée entreprend la construction d'une allonge de 30,000 pieds, au coût de \$100,000 à son usine de Bedford.
14 - Le comité permanent des juges de la province se réunit à St-Hyacinthe.
15 - Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, inaugure le parc industriel de Fort-Chambly.
16 - Le cadavre d'une femme assassinée, Mme Louise Moore, est découvert dans les eaux du lac Richelieu, près de Henryville.
17 - Québec confirme l'affiliation des Commissions scolaires de Bonsecours, Lawrenceville et St-Alphonse, à la Régionale Meilleur.
18 - L'hôpital St-Joseph n'accepte que les grands malades car on craint une grève des infirmières.
19 - Les Chantiers St-Joseph entreprennent des travaux de l'ordre de \$138,000 à Granby.
20 - Le fond industriel de la cité de Granby est porté de \$500,000 à 1,500,000.
21 - Le premier volume de l'enquête en vue de l'établissement de l'école polyvalente est déposé devant la régionale, à St-Hyacinthe.
22 - 100 employés quittent leur emploi à la Slack Brothers de Waterloo, pour assister à des séances d'étude.
23 - Les jeunes libéraux du sud-ouest du Québec exigent la désaffiliation des fédérations libérales provinciale et fédérale.
24 - MM. Seraphino De Agostinis, Angelo Giovanni Fiorelli et Antonio Fernandez se noient dans les eaux du lac Richelieu, près

(Suite à la page 13)

LES FAITS SAILLANTS

de Chambly, quand leur chapeau sauta les écluses. La première convention collective est signée à la régionale de l'Yamaska. 16 - - - Une importante mission agricole française visite la Coopérative Agricole de Granby. Dorénavant, les dépenses de \$1,000 et plus devront être soumises au conseil municipal de Cowansville. 17 - - - Granby finit l'année 1963 avec un déficit de \$90,348. Dans un mémoire, la Jeune chambre recommande un centre culturel, à Granby. Un nouveau bassin de réserve d'eau d'une capacité de 1,700,000 gallons, à St-Hyacinthe. Nouvelle usine de 55,000 pieds carrés au coût de \$400,000 chez Casavant et Frères, à St-Hyacinthe. 19 - - - 1,500 personnes assistent aux funérailles du Chanoine Albéric de Grandpré, à St-Pie. 20 - - - Louise Forand, de Granby, gagne une bourse du Québec de \$2,000 pour étudier le piano, à Paris. La police provinciale fait échouer un hold-up qui devait avoir lieu dans une banque de Bedford. Vaste campagne de la police provinciale contre les abus à la loi des liqueurs à Cowansville. 22 - - - M. Philippe Bleau, de St-Jean; M. Claude Villeneuve, de Sabrevois et Mlle Barbara Ann Clark de Montréal perdent la vie dans une tragédie de la route à environ 1/2 mille du village de St-Blaise. M. Armand Fontaine, de Racine se noie dans une rivière à l'arrière de l'église Ste-Marie d'Ély. La Commission scolaire de Cowansville émet pour \$124,000 d'obligations. St-Césaire fête la nomination de Mme Yvette Dussault-Mailoux au poste de juge de la Cour du Bien Être social. Un nouvel orphelinat est en voie de construction, à St-Jean. Les plans pour la reconstruction de l'école Prince de St-Hyacinthe sont acceptés par les commissaires d'école. 23 - - - Deux jeunes filles, de Mansonville, Miles Solange Rémy 8 ans et Ginette Roy 12 ans, ont été broyées à mort lorsque la voiture dans laquelle elles voyageaient a été happée par un train, à une traverser à niveau, près de Highwater. 25 - - - 250 cultivateurs de St-Hyacinthe marchent sur Québec. La Commission du Haut-Richelieu fait appel à la population de St-Jean pour solutionner le problème du logement. 26 - - - Deux bandits armés et portant des gogues font irruption à la Banque canadienne nationale de St-Ours et filent avec le contenu de la caisse. Grâce à la généralisation de la taxe de vente, les comités de St-Jean et d'Iberville recourent une somme de \$614,170,77. 27 - - - M. Réjean, Bédard, de Granby perd la vie dans un accident de la route survenu dans les limites de St-Hyacinthe. La compagnie Singer introduit une nouvelle ligne de chauffe-électriques à son usine à St-Jean. 29 - - - Victoria Antonio, de Longueuil un enfant de 12 ans, se noie dans les eaux du Lac Brousseau, situé à un mille de South-Stukely. Un jeune homme de 19 ans, André Ostiguy, de St-Hyacinthe se noie dans la rivière Noire à St-Pie. M. Walter Savaria 59 ans, est découvert mort dans la cuisine de sa maison de St-Joachim. Les employés de l'Esmond Mills expriment leur mécontentement par un vote de grève. 30 - - - Après 4 heures de recherches, la jeune Manon Lacroix 2 ans, est retrouvée dans un carrosse à Cowansville.

JUILLET

2 - - - Un complexe récréatif et culturel sera érigé au coût de \$985,000 à Cowansville. Plusieurs marchands de Saint-Jean décident de fermer leurs portes le samedi. 3 - - - Un adolescent de onze ans, Denis Beaudoin, de Montréal se noie à Lawrenceville. Après 12 heures de recherches, le jeune Serge Bolvin, 4 ans, fils de M. et Mme Jean Paul Bolvin, de St-Vallérien, est retrouvé endormi sur un rocher. Le syndicalisme contribuera à la sauvegarde de la démocratie, déclare M. Jean Robert Ouellette de la Fédération nationale du textile lors d'un congrès tenu à Granby. La filiale d'Iberville Fittings vendue à la compagnie Thomas E. Betts. 4 - - - Trois aduacieux bandits armés et masqués ont dérobé \$5,000 à la banque Royale de Cowansville. Des démographes établissent que l'hôpital St-Joseph de Granby devrait compter 320 lits au lieu de 142. La régionale Honoré-Mercier désire avoir un campus scolaire à Saint Jean. Dans Brome et Missisquoi, la généralisation de la taxe de vente à travers la province donnera \$386,305, de plus. 6 - - - "Shef ord devient le comité-pilote dans la démocratisation absolue de mon parti", déclare M. Daniel Johnson lors d'une campagne d'auto-finance-

ment de l'Union nationale lancée à Granby. Le projet d'un bassin de réserve de 300,000 gallons d'eau à Granby est accepté par le gouvernement provincial. Un vibrant hommage est rendu par la population de Dunham et de la région à M. l'abbé Hectorien Chapdelaine qui célèbre ses 25 années de prêtrise. Le Club d'astronomie de St-Hyacinthe projette la construction d'un observatoire. 7 - - - Le conseil municipal de Granby adopte un règlement d'emprunt de \$1,200,000 en vue de la construction d'un bassin d'emmagasinement de 300,000,000 gallons d'eau. La régionale Yamaska à St-Hyacinthe termine son année financière avec un déficit de \$85,992. 8 - - - Un viaduc en construction sur l'Autoroute des Cantons de l'Est près d'Eastman s'écroule et fait neuf blessés. La carte de la province de Québec affiche maintenant une nouvelle ville: Bromont. M. Roméo Bessette, 75 ans de Dunham se tue au volant de son auto à un mille de Dunham. 9 - - - Un accident entre trois camions-remorques fait un mort et quatre blessés à St-Paul. La victime est M. Charles M. Haupt, des États-Unis. La journée est marquée par une tentative de vol de lettres de feu au magasin Zénith à Saint-Jean. La régionale Missisquoi et le syndicat des professeurs s'entendent sur les termes d'une convention collective. 10 - - - La nouvelle ville de Bromont est inaugurée. Son premier maire, M. Germain Désourdy prévoit qu'elle deviendra l'un des plus beaux centres du pays. 11 - - - Les 475 employés de l'Imperial Tobacco de Granby obtiennent un meilleur salaire. Une nouvelle convention collective d'une durée d'un an a été signée. Le Comité de moralité de Saint Jean... condamne le monokini et affirme que c'est une demi-guenille! 14 - - - L'enquête préliminaire de Ernest Taillebois, 40 ans, accusé du meurtre de Mme Louise Moore, débute à St-Jean. 1,500 cadets arrivent au Camp militaire de Farnham. 15 - - - Selon une étude présentée au conseil municipal, le système actuel d'alimentation en eau pour Cowansville est devenu inadéquat. 16 - - - Un terrible accident a causé la mort d'une fillette de 7 ans, Michele St-Germain de Douville lorsqu'elle fut écrasée par une auto contre une vitrine d'un magasin à St-Hyacinthe. La Jeune chambre régionale des Cantons de l'Est annonce qu'elle fera de la planification économique dans la région. A St-Jean, une auto s'écroule contre un arbre. L'accident fait un mort et un blessé. La victime est M. Denis Lareau 22 ans, de Notre-Dame-de-Stanbridge. Une étude produite au conseil municipal de Cowansville démontre que l'eau de la rivière Yamaska devra être filtrée pour devenir potable. 17 - - - Des statistiques révèlent que 75% des élèves de la régionale Missisquoi ont réussi aux examens de juin. M. Guy Genest devient président de la Commission scolaire de Waterloo. 18 - - - La pose de l'asphalte est commencée sur l'Autoroute des Cantons de l'Est. 20 - - - Selon la SSB du diocèse de St-Jean, la reprise des affaires par le Québec indispose les Ontariens. 21 - - - Claude Laffage est élu "l'homme du mois", à Saint Jean. 22 - - - Paul Ernest Taillebois accusé du meurtre de Mme Louise Moore, est envoyé aux Assises criminelles à Saint-Jean. 24 - - - Réal Panneton, 15 ans, de St-Luc, a été tué dans un accident survenu à Laprairie. 25 - - - La Mission Tour de Babel qui origine de Granby annonce qu'elle donnera des cours de langues étrangères pour les prisonniers du pays. 27 - - - Le président de La Voix de l'Est, M. Aimé Laurion annonce la nomination de M. Charles D'Amour au poste de gérant général de La Voix de l'Est Ltée. M. D'Amour était auparavant gérant général au journal L'Évangéline. En plein milieu de l'été, Granby reçoit... deux jeunes Esquimaux qui en profitent pour jouer au golf! Dix mille pèlerins se rendent au sanctuaire de Ste-Anne-de-la-Rochelle à l'occasion de la fête de Sainte Anne. De grandes fêtes marquent le jubilé d'or de S.E. Mgr Aldée Desmarais, évêque d'Amos, à St-Ephrem d'Upton. 28 - - - Des travaux de pavage de rues seront effectués à Iberville pour \$50,000. L'hôtel de ville de St-Hyacinthe est doté de cerveaux électroniques. 30 - - - Des vents de 100 milles à l'heure font des dommages pour \$100,000 à St-Luc. M. Mario Signori, 19 ans, se noie dans la rivière Richelieu à St-Jean. 31 - - - La girafe Quindî, en provenance de la Belgique, arrive au zoo de Granby.

AOÛT

2 - - - Les administrateurs de la laiterie Leclerc Limitée remettent officiellement la fontaine Leclerc aux autorités municipales de la ville de Granby. 6 - - - Le conseil municipal de St-Hyacinthe adopte un règlement d'emprunt de \$170,000. Le conseil municipal de Granby décide de mettre à l'essai un plan d'aménagement d'intersections pour améliorer la circulation dans le secteur des rues Principale, Robinson et Pelletier. 7 - - - La taxe scolaire est augmentée de 54 cents à St-Liboire. 8 - - - Les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne acceptent le contrat de travail préparé pour eux par la Commission scolaire régionale de Missisquoi. La Commission scolaire de Farnham accuse un déficit de \$31,663 pour son exercice financier de 64-65. Soixante pour cent des travaux de construction de la section "2" sont terminés sur l'autoroute des Cantons de l'Est. La commissions scolaire d'Iberville enregistre un déficit de \$56,500 pour son exercice financier de 1963-64. Un incendie endommage considérablement le pont du Canadien National qui enjambe la rivière Yamaska à Waterloo. 10 - - - L'exposition industrielle et commerciale tenue en l'honneur de Granby attire 12,000 visiteurs. Un nombre record de 57,651 personnes visitent l'Exposition régionale agricole de St-Hyacinthe. 13 - - - Le règlement d'emprunt de \$10,000 pour l'installation d'un système d'éclairage au Parc Dubuc a été approuvé au conseil municipal de Granby. L'Hydro-Québec accorde un contrat de \$74,070,40 pour une fourniture de câbles en cuivre à la compagnie Pirelli Cables, de St-Jean. 16 - - - Rougemont célèbre son 50e anniversaire. 19 - - - La compagnie Smart Sue loue pour huit ans, l'ex-usine Radio Engineering, de Granby. Le magasin Laroche est ravagé par un incendie qui cause \$55,000 de dommages, à St-Hyacinthe. La municipalité de La Providence contracte un emprunt de \$144,500. 20 - - - La Sûreté provinciale de Montréal remet aux autorités du Poste de radio CHEF, de Granby, les appareils et équipements qui avaient été volés à la station antenne de CHEF par des membres du FLQ, à la fin du mois d'avril 1964. 22 - - - Des oeuvres artistiques exécutées par des enfants de Granby et expédiées à l'Exposition internationale de bonne entente arrivent à Coventry, en Angleterre. 23 - - - Le 29e festival annuel de la Fraternité des policiers de Granby attire 10,000 personnes à l'Aréna de la rue Court. 24 - - - Le conseil de St-Joseph municipalise les trottoirs de l'Yndroit. M. Sylvio Côté d'Alma perd la vie dans un accident d'auto à Venise-en-Québec. 25 - - - La Jeune chambre de Granby remporte trois premiers prix au 28e congrès de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, tenu à Sherbrooke. 27 - - - M. Laurent Barré, ex-ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis et ancien député de la circonscription de Rouville à l'Assemblée législative, est décédé à l'hôpital St-Joseph de Granby. Le Gendarmerie Royale réinstalle son quartier général régional, auparavant situé à Granby dans la ville de St-Hyacinthe. Les employés de l'usine Plastube Ltée, de Granby, entrent en grève. 29 - - - M. Emile Martier gérant de la banque Canadienne nationale de St-Germain de Granby, est tué par des bandits qui tentent de dévaliser cette dernière. (à suivre)

L'ANNÉE '64 AURA ÉTÉ L'UNE DES PLUS MARQUANTES POUR L'ÉGLISE

CITE DU VATICAN (AFP) — Trois événements mémorables ont fait de l'année qui s'achève une des plus marquantes de ce siècle, dans les annales de l'Église. Le pèlerinage de Paul VI en Terre Sainte, son voyage en Inde et la troisième session du concile. Par sa décision, annoncée à la fin de la deuxième session conciliaire, en décembre 1963, de se rendre sur les lieux de la rédemption, Paul VI, dont le pontificat n'avait que quelques mois d'existence, donna la mesure de son magistère. Un magistère qui s'annonçait comme audacieux et décidé à suivre les voies tracées par Jean XXIII. La deuxième session conciliaire avait donné l'impression d'un piétinement. Les discordes au sein de l'assemblée semblaient profondes et susceptibles de mettre en danger l'avenir même de "Vatican II". Les résultats avaient été maigres: deux décrets seulement adoptés, et des moindres sur les 15 qui restaient sur le tapis. Paul VI avait voulu prêcher d'exemple et montrer que l'Église était décidée à aller de l'avant et mettre en pratique les grandes idées qui avaient incité son prédécesseur à convoquer le 21e concile de l'histoire. Au premier plan des soucis de Jean XXIII avait été la question de l'unité des chrétiens. En se rendant en Palestine, Paul VI voulut donner un commencement d'exécution aux projets de reconstitution de cette unité. Il eut avec le patriarche Athénagoras, chef de l'Église orthodoxe séparée de Rome, une rencontre qui restera dans les annales de l'œcuménisme comme une des étapes les plus importantes dans la longue et difficile voie de l'entente entre tous les chrétiens. Le pèlerinage du pape dans les lieux où Jésus vécut, grandit, se fit ouvrier, avant de prêcher et subir le supplice de la croix, retint l'attention du monde entier. On vit devant lui tomber les barrières qui opposaient les Juifs et les Arabes sur ce sol si disputé. On pu croire un instant que les querelles étaient oubliées. Paul VI passe de la Via Dolorosa, le St-Sépulchre, en terre jordanienne, à Nazareth, le lac de Tibériade, le Mont Sion, le Cémalce, en territoire israélien. D'un côté comme de l'autre, on fit assaut de courtoisie pour faciliter le pèlerinage du premier successeur de Pierre revenant sur les lieux de la Rédemption, que vénérent aussi comme des lieux saints les Juifs et les musulmans. Voyage en Inde On sentait, après ce premier voyage et le succès qu'il avait eu à tous points de vue, lère ou les papes s'étaient enfermés au Vatican était à jamais révolue. Une année ne s'était pas écoulée, en effet, que Paul VI annonçait, cette fois, un déplacement encore plus inattendu. Ses pas allaient se diriger beaucoup plus loin, vers un pays immense, où les catholiques ne sont qu'une faible minorité, l'Inde. Accédant aux prières du cardinal - archevêque de Bombay, Valerian Gracias, Paul VI décida d'aller assister au congrès eucharistique international qui allait se tenir dans cette grande cité indienne. Projet téméraire Cette fois encore, Paul VI, signé ses fonctions de secrétaire parlementaire de M. Pearson, admettant qu'il était concerné dans l'affaire Rivard, 27 novembre — On annonce un élargissement des termes de l'enquête judiciaire qui tentera d'éclaircir les accusations de corruption. 30 novembre — Le débat sur le drapeau reprend. 11 décembre — Le gouvernement avertit la Chambre qu'il appliquera le règlement de clôture afin de mettre fin au débat sur le drapeau. 14 décembre — Les Communes approuvent le nouveau drapeau monofolié par un vote de 163 à 78, après avoir rejeté le Red Ensign par un vote de 162 à 83. Le vote final est pris à 21,30 heures a.m. le 15 décembre. 17 décembre — Le sénat entérine le projet de drapeau; les Communes recommandent que l'Union Jack soit retenu comme symbole de loyauté à la couronne et au Commonwealth. 18 décembre — À l'ouverture de la session après que l'opposition ait jeté les hauts cris relativement à des achats de meubles effectués par deux membres du cabinet. 1er octobre — Introduction du

LES FAITS SAILLANTS AU PARLEMENT EN 1964

OTTAWA (PC) — Voici la chronologie de la session de 1964 du 26e parlement: 18 février — Le gouverneur général Vanier procède à l'ouverture du parlement. 21 février — Premier vote de non confiance rejeté, par 134 à 87; des vols dans des manèges militaires déclenchent une controverse en Chambre. 2 mars — Fin du débat sur le discours du trône. 3 mars — Introduction du programme de dépense de \$7,585,513,408. 4 mars — Les créditistes combattent la décision de la TCA d'acheter des avions à réactions DC-9 plutôt que l'avion français Caravelle. 13 mars — Le Parlement approuve l'envoi de 1,150 soldats canadiens pour faire parti d'une force des Nations unies à Chypre. 16 mars — Le ministre des Finances Gordon présente un budget ne comportant aucun changement important relativement aux impôts. 17 mars — Introduction du projet de loi sur le régime d'une caisse fédérale de retraite. 23 mars — Un programme de télévision de Radio - Canada, "The Open Grave" est attaqué par les conservateurs. 26 mars — Les députés se voient refuser le congé de Pâques à la suite du refus de l'opposition d'accepter les estimés des dépenses. 14 avril — Le premier ministre Pearson annonce qu'il est possible que la régime de retraite soit révisé. 20 avril — On annonce une nouvelle formule de taxation, qui donne aux provinces un montant supplémentaire de \$60,000,000 au cours de la présente année fiscale; M. Pearson annonce des changements au régime de caisse de retraite. 23 avril — Les députés Gérard Girouard et Gérard Ouellet quittent le Crédit social et se joignent au parti conservateur. 30 avril — Introduction du bill qui fixe une limite de pêche territoriale de 12 milles. 8 mai — Débat sur le projet d'intégration des forces armées. 15 mai — M. Pearson déclare que le gouvernement n'a pas encore arrêté un projet d'un drapeau national. 19 mai — M. Pearson défie l'opposition de proposer un vote de non confiance relativement à un nouveau drapeau. 26 mai — Le gouvernement propose un drapeau à trois feuilles d'érable. 28 mai — Le chef de l'opposition Diefenbaker accuse le gou-

vernement de négligence en ne déléguant pas un membre du cabinet aux funérailles de Nehru. 5 juin — Le traité du fleuve Columbia est approuvé. 13 juin — Ouverture du débat sur le drapeau; M. Diefenbaker propose un amendement visant à la tenue d'un plébiscite national sur la question. 16 juin — Le leader du Nouveau parti démocratique, M. Douglas préconise un nouveau drapeau ne comportant qu'une seule feuille d'érable. 19 juin — Violent débat à propos d'un film télévisé sur M. Pearson; M. Alvin Hamilton (PC - Qu'Appelle) est expulsé de la Chambre après avoir refusé de retirer ses paroles que le premier ministre avait induit la Chambre en erreur relativement aux circonstances de la production de ce film. 22-25 juin — Le débat sur le film Pearson se prolonge. 29 juin — M. E.J. Benson est nommé ministre du Revenu. 2 juillet — Introduction du bill d'aide à la jeunesse. 19 juillet — Introduction du bill d'aide aux étudiants. 21 juillet — Le terme d'office du gouverneur général Vanier est prolongé jusqu'à la fin de 1965. 24 juillet — Adoption du bill d'aide aux étudiants. 27 juillet — Controverse à propos de Hal Banks. 30 juillet — Les conservateurs sont accusés de filibuster le débat sur les estimés de dépenses; les espoirs d'une vacance d'été diminuent. 10 août — Début d'urgence sur la crise de Chypre. 12 août — Reprise du débat sur le drapeau; les conservateurs proposent un sous-amendement. 21 août — Le gouvernement annonce que le vote sur le drapeau sera "libre". 24 août — Une boîte contenant du sang de vache est jeté sur le parquet de la Chambre. 1er septembre — Le sous-amendement conservateur sur le drapeau est défait 118 à 69. 2 septembre — Nouveau sous-amendement proposé par les conservateurs. 4 septembre — M. Diefenbaker demande qu'une enquête soit tenue relativement à la disparition de Hal Banks; le ministre du Travail MacEachen déclare que le gouvernement conservateur favorisait l'ancien chef du syndicat des marins. 10 septembre — Le débat sur le drapeau est interrompu après 22 jours; un comité représentant tous les partis est chargé de trouver un projet de drapeau. 14 septembre — Introduction d'un projet de loi sur les chemins de fer. 1er octobre — Introduction du

HOMMAGE DES DESCENDANTS DE RACINE À LEUR ANCÊTRE

PARIS (AFP) — Des centaines de descendants de Racine se sont retrouvés, hier soir, à la Comédie française pour rendre hommage à leur grand ancêtre, à l'occasion du 325e anniversaire de sa naissance. Le sort du livre du généalogiste Arnaud Chaffaun sur la "descendance de Jean Racine". Après un hommage de Thierry Maulnier à Racine dit par Jean Marchat, plusieurs lettres que le grand auteur classique écrit notamment à La Fontaine, à Boileau, à Mme de Maintenon, ainsi que son testament ont été lues sur scène par plusieurs sociétaires. Les descendants de Racine, à qui fut ensuite présentée "Andromaque", dans la nouvelle mise en scène de Pierre Dux, appartiennent à tous les milieux et à toutes les professions puisqu'on y relève quatre officiers de marine, trois religieux bénédictins, un ambassadeur de France, des inspecteurs de la SNCF, un compagnon de la libération, trois généraux d'aviation, un script girl de cinéma, etc... Quatre années de patientes recherches ont été nécessaires à Chaffaun pour retrouver tous les descendants de Racine. "Il a fallu parcourir la France et la Navarre en tous sens, dit le généalogiste, fouiller dans les archives de l'état-civil, interroger les voisins et les concierges, visiter les cimetières, se transformer en détective et jouer les Sherlock Holmes". Descendants "A notre époque, dit encore Chaffaun, s'il y a des Racine, et il y en a beaucoup, aucun ne descend du grand Racine. Ses véritables et nombreux petits-enfants n'en portent malheureusement plus le nom. Seuls quelques-uns ont reçu en souve-



Le jour de l'an au Québec

Dans la plupart des familles canadiennes-françaises, le jour de l'an est l'occasion des grandes retrouvailles. Pour chaque membre de la nombreuse famille, c'est le retour aux sources. Ne manquez pas le reportage photographique que présente Perspectives, cette semaine, sur les visites du jour de l'an chez un ancien cultivateur de la banlieue de Montréal.

La bible vous parle

Jésus dit: "Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des Cieux". (Mt 19, 14)

Vous rencontrerez vos amis à la CLINIQUE DE SANG

La Voix de l'Est

LES ANNONCES CLASSEES DE LA VOIX DE L'EST: UN SERVICE COMPLET, RAPIDE ET ECONOMIQUE

Cartes professionnelles

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

Cartes d'affaires

PRETS
en 1ère et 2ème hypothèques
Résidentiels
Commerciaux
Industriels
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale, Granby
Tél.: 378-4112 (25066)

FIANCES DE NOEL

Pourquoi passer par Intermédiaire
BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
Tél: 378-2020

ARGENT A PRETER

\$500,000.00
1ère et 2ème hypothèques
Taux courant
JACQUES NOISEUX
NOTAIRE
237, rue Principale Granby

Logements à louer

LOGIS 4 pièces, dans un bas,
LOGIS 5 pièces, dans un haut,
LOGIS 6 pièces, dans un bas,

Logements à louer

LOGIS 3 pièces, un bas,
LOGIS 5 pièces, dans un haut,

Logements à louer

LOGIS 3 pièces, un bas,
LOGIS 5 pièces, dans un haut,

Logements à louer

LOGIS 4 pièces, dans un bas,

Logements à louer

LOGIS 4 pièces, dans un bas,

Logements à louer

LOGIS 4 pièces, dans un bas,

Logements à louer

LOGIS 4 pièces, dans un bas,

Logements à louer

LOGIS 5 pièces, avec garage,

25 - Appartements à louer

A LOUER, apt 2 1/2 pièces, modernes,

27 - Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées,

36 - Meubles usagés

A VENDRE, set de cuisine,

64 - Lingerie pour femmes

A VENDRE, 2 pièces neuf,

97 - A vendre ou louer divers

BUNGALOW de 5 pièces,

99 - Prêts

Première hypothèque

110B - Femmes - Filles

ON DEMANDE cuisinière

125A - Autos à vendre

LARK 1962, automatique,

141 - Animaux

A VENDRE petits chiens

142 - Maisons à vendre

BUNGALOW en brique,

142B - Maisons à vendre ou à louer

A VENDRE ou à louer,

98A - A vendre - Divers

A VENDRE: fonds de commerce,

23 - Logements à louer

LOGIS 5 pièces, avec garage,

Cartes d'affaires

JULES BELISLE
Comptable agréé
504, rue Sud Tél. 263-3311

MARIEVILLE

98A - A vendre - Divers

ST-JEAN

98 - Divers

FARNHAM

142A Maisons à louer

DEVENEZ COIFFEURS

Messdames - Mesdemoiselles

ENCAN

Encan de terres et bois

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRESENT DONNE,

AVIS PUBLIC

Donat Brosseau

SUITE DE

VOTRE HOROSCOPE

tard. Dans le domaine du coeur,

ST-HYACINTHE

98A - A vendre - Divers

COWANSVILLE

23 - Logements à louer

La Bible vous parle

Tout scribe devenu disciple

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

AVIS PUBLIC

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC

PRESENT DONNE QU'À UNE

AVIS PUBLIC EST EGAL

MENT DONNE, qu'une assemblée

SOLUTION DU PROBLEME

Horizontalement: 1. Gardes

NOUVELLE BREVE

FORT WORTH (Reuter) - Le

AVIS PUBLIC

Un porte-parole de la "general

MOTS CROISES

No 2066

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 in rows and columns.

HORIZONTALEMENT

- 1- Qui s'écartent des règles de l'art.
2- Expression, manifestation.
3- Époux. - Trompère.

VERTICALEMENT

- 1- Lésion d'un tissu, qui lui donne l'aspect et la consistance du foie.
2- Distingué, éminent. - Financier français.

SUITE DE LIGUE INDUSTRIELLE A

Table with columns: NOM, CLASSEMENT, LA VOIX DE L'EST, etc.

LISEZ ET FAITES LIRE

Plus haut simple de la semaine; LEO GAZAILLE, 205

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le Centre d'Apprentissage de Granby, situé sur la rue Denison

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Demande de soumissions à l'heure ou au contrat pour l'entretien

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Demande de soumissions à l'heure ou au contrat pour l'entretien

HUILLE à CHAUFFAGE

QUALITE - SERVICE
J.-Aimé FERLAND & Fils Inc.

Assurance générale

ENRIGHT & LECLERC Enr.
REPRESENTANTS: Raymond ENRIGHT et Michel LECLERC

INGENIEUR STATIONNAIRE

Position permanente, immédiatement disponible pour un ingénieur

LE MINISTERE FEDERAL DES FORETS

demande un AGENT D'INFORMATION
\$6,990 - \$8,280

GOVERNEMENT DU QUEBEC

Emplois dans la fonction publique

STENOGRAPHERS, STENOS-SECRETAIRES ET COMMIS-DACTYLOS

Pour divers ministères à Québec et d'autres régions de la province

Table with columns: Numéro, Fonctions, Classes, Traitements, Scolarité, Expérience

N.B. - Une formation scolaire plus avancée pourra compenser pour une partie de l'expérience exigée.



CBFT CANAL 2

Table of TV programs for Canal 2, including 'Mire', 'Musique', 'Le Grand Aventure', 'Le Ciel n'est pas à vendre', 'Le Noël de l'année', etc.

CHLT CANAL 7

Table of TV programs for Canal 7, including 'Première édition', 'Pipe de plaisir', 'Coe au 7', 'Maison 10', etc.

CFTM CANAL 10

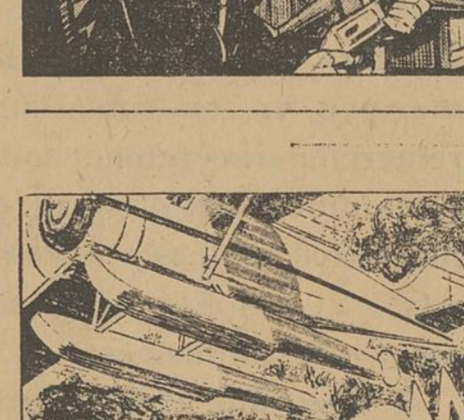
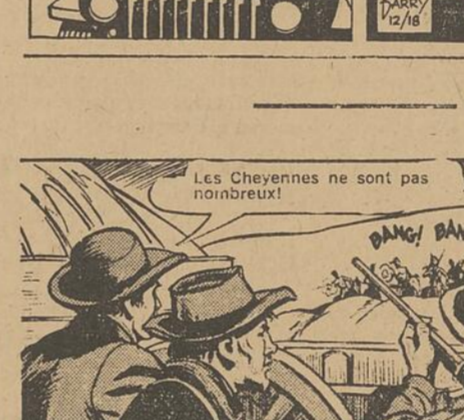
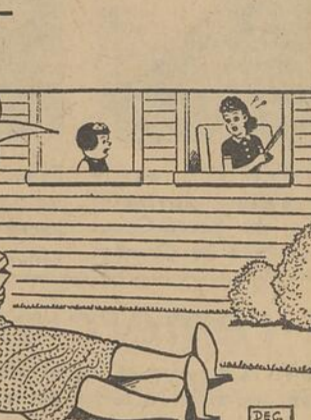
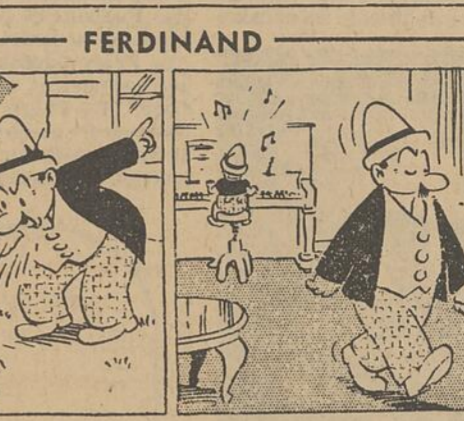
Table of TV programs for Canal 10, including 'Bien L'bonjour', 'Mots croisés', 'Mantchettes Horaire', etc.

CBMT CANAL 6

Table of TV programs for Canal 6, including 'Quebec Schools Telecast', 'Today on CBMT', 'Friendly Giant', etc.

CFCF CANAL 12

Table of TV programs for Canal 12, including 'Méditation', 'Coffee Break', 'The Liberal Arts', etc.



Advertisement for Menard Radio & T.V. Service, 91 rue Paré, 372-3161.

Advertisement for 'buffet du jour de l'an' with a menu and illustration of a buffet table.

Advertisement for 'RADIO MENU CHEF 1450 au cadran'.

Table of radio programs for Mercredi, including 'Début des émissions', 'Information gen.', 'Radio Sacré-Coeur', etc.

Les prix du marché

Text describing market prices for various goods like 'A-gros 36', 'A-moyen 28', etc.

Text about 'MONTREAL PC - Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture'.

Text about 'MONTREAL PC - Voici, telle que publiée par le service d'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands, au Marché Central de Montréal'.

Text about 'Pommes: Wolfe River, fameuses \$2 à \$2.25, Cortland-C \$2.50 à \$2.75; McIntosh le fantaisie \$3 à \$3.50, le minot. Betteraves: \$1 à \$1.25, petites \$1.50 les 50 livres à \$1.25 les 50 livres, \$2.25 à \$2.75 les 24 collos de deux livres. Choux: .90 à \$1 les 50 livres; rouges ou savoisie \$1.25 à \$1.50 la douzaine. Choux chinois: \$1.50 à \$1.75 la douzaine. Navets: no 1 \$1.75 le minot, \$1.10 à \$1.25 le sac, no 2 .90 à \$1 les 50 livres. Oignons: jaunes \$2.25 à \$2.50, rouges \$2, petits \$1.75 les 50 livres. Patates: \$1.40 à \$1.50 les 50 livres. Panais: \$2 à \$2.25 le minot, \$1.25 le demi minot, \$2.50 la douzaine de cellos de deux livres.

Advertisement for 'BEATLES '65' and 'AUTRES NOUVEAUX DISQUES' with a list of artists like Dave Clarc Five, The Beach Boy, Les Cailloux, Adamo, Dick Dale, The Five Faces of Manfred Mann, Billy J. Kramer, Gilbert Beaud.

Advertisement for 'LE NOUVEAU DISQUE DES BEATLES' and 'CENTRE MUSICAL ENR.' with address '41, Principale GRANBY 372-6414'.



Chez les frères du Sacré-Coeur

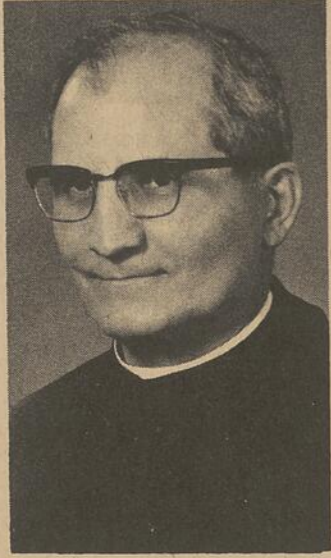
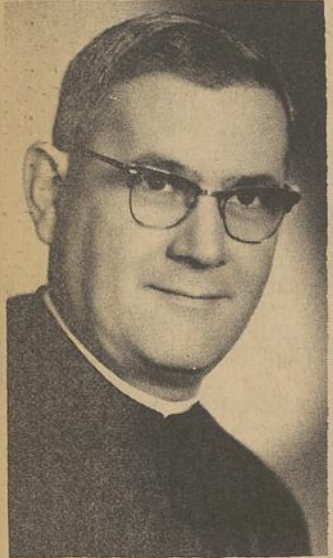
Le Frère Florentien a été nommé supérieur provincial

GRANBY - Des nominations ont été faites, hier soir, par le conseil supérieur des Frères du Sacré-Coeur, à Rome, pour choisir le supérieur provincial, ses assistants et le maître des novices, pour la province de Granby.

Le Frère Florentien, a été nommé supérieur provincial, en remplacement du Frère Hilaire qui était en fonction depuis six ans. Les assistants du Frère Florentien sont le Frère Clovis directeur de l'école secondaire

St-André, à Acton Vale; le Frère Gédéon, directeur de l'école secondaire du Sacré-Coeur, à Granby; le Frère Valéric, professeur de philosophie, à St-Anicet et le Frère Marie-Joseph, directeur de la maison des étudiants de la rue Cantorbéry, à Montréal.

Le Frère Gédéon devient maître des novices au Mont Sacré-Coeur. Le Frère Gédéon a été professeur pendant 11 ans au Mont Sacré-Coeur et maître des novices pendant sept ans.



Frère FLORENTIEN, est le nouveau supérieur provincial des Frères du Sacré-Coeur dans la province de Granby.

Frère GEDEON a été nommé maître des novices au Mont Sacré-Coeur, pour la province de Granby.

Des remerciements

GRANBY - Le maire et les échevins de la cité de Granby ont bien apprécié la lettre de remerciements que leur a fait parvenir M. Jean Gaudard, au nom des employés de l'usine de filtration.

Dans cette lettre, l'employé remercie au nom de ses confrères et en son nom personnel, les autorités municipales, lesquelles ont fourni aux employés l'opportunité de se perfectionner en filtration et épuration des eaux.

M. l'échevin Orpha Choinière n'a pas caché son appréciation. M. le maire Trépanier, pour sa part, a clairement indiqué que l'opportunité fournie aux employés constituait heureuse initiative.

KIWANIS

M. Guy Cloutier, président du comité du timbre de Noël, campagne de souscription organisée chaque année sous le patronage du Club Kiwanis, a fait parvenir une lettre au conseil municipal, afin de remercier la cité pour sa généreuse contribution.

Autos-neige au parc Dubuc

GRANBY - Les autorités municipales de la cité de Granby viennent d'accorder aux propriétaires d'autos-neige, mieux connues sous l'appellation anglaise de ski-doo, la permission de circuler dans le parc Dubuc, cet hiver. L'utilisation de ce parc à cette fin ne sera cependant permise qu'entre 9 h. a.m. et 10 h. p.m.

L'on sait que le conseil municipal, au cours d'une réunion précédente, avait décidé de demander à l'un des membres du bureau des services techniques de la cité de mener une enquête auprès des résidents de ce secteur, après avoir pris connaissance de la demande.

L'employé de la cité s'est donc présenté à 31 portes, soit chez 20 propriétaires et 11 locataires, demeurant sur le côté est de la rue Nice, le côté Nord de la rue Crémazie et le côté est de la rue Fontenac.

18 propriétaires et 7 locataires sont en faveur que la cité permette l'utilisation du parc Dubuc aux propriétaires d'autos-neige. Deux propriétaires se sont objectés. Les quatre autres locataires étaient absents.

Achats totalisant \$2,000

GRANBY -- Les autorités municipales de la cité de Granby ont approuvé la liste des achats qui leur fut soumise, laquelle totalise plus de \$2,000.

Ces achats seront dépensés pour faire l'achat de divers matériaux et articles dont 30 barils de silicate, 24 boulons et autant de supports en caoutchouc, un essieu pour chargeuse mécanique, pièces de rechange pour camion International, une pompe à l'eau pour soufflause, quatre injecteurs neufs pour une machine, un cylindre de chlore liquide, etc...

La cité achètera également des chaînes pour camions. Le détail de cet achat est le suivant: 400 pieds de chaîne à travers, 200 pieds de chaîne de côté, et 400 crochets pour chaînes.

Les jeunes pilotes ont honoré M. Raynald Picard

GRANBY -- Le Club d'aviation de Granby, remettait en fin de semaine, une plaque commémorative à M. Raynald Picard, pour tous les services qu'il a rendus aux jeunes pilotes depuis le début des cours.

Le président du Club, M. Maurice Séguin, et quelques membres du Club d'aviation du Drummondville étaient présents.

Lors de cette soirée, des pro-

jections de films dans lesquels on pouvait voir les premiers solos des apprentis pilotes ont été faites.

C'est le secrétaire du Club d'aviation, M. Roger Martineau qui était le responsable du succès de la réunion. Selon nos informateurs, il semblerait que le Club projette plusieurs autres assemblées du même genre, au cours de l'année qui vient.

A l'Assurance Chômage

LE PROCHAIN CONGRÈS TRIENNAL COINCIDERA AVEC L'EXPO EN '67

GRANBY -- Le président de division Granby, de l'Association nationale de l'Assurance-Chômage nous a appris, hier, que le prochain congrès national triennal de cette association de fonctionnaires fédéraux aurait lieu à Montréal, en août 1967, pour coïncider avec la tenue de l'Exposition universelle de Montréal '67 et les fêtes du Centenaire de la Confédération canadienne.

M. Pierre Brunelle, délégué local au dernier congrès de l'association à Toronto, nous révélait que les prochaines assemblées générales de ce bloc important d'employés civils se dérouleraient dans les salons de l'Hôtel-motel Holiday Inn. Lors de ce congrès, l'association célébrera un important événement soit celui du 25e anniversaire

de sa fondation. En effet, les bases de l'AEAC étaient établies, à Montréal même, à l'été de 1942.

Les quartiers généraux de l'association nationale, dont M. Brunelle est président de succursale, communiquaient à ce sujet, la liste des membres du comité formé aux bureaux de l'Assurance-Chômage de la métropole, pour s'occuper de l'organisation de ce congrès qui durera une semaine. Ce comité se compose comme suit: MM. T. Coulombe, président; A. Racine, vice-président; R. Sanschagrin, secrétaire; J. Ouellet, secrétaire-adjoint; A. Gill, trésorier; René Prud'homme et Georges Cormier, aviseurs.

Le thème général de la rencontre sera décidé beaucoup plus tard.

Projet d'un développement en dehors des limites de la cité

GRANBY - M. Hilaire Bêliveau, de Sherbrooke, président du Développement Bêliveau Inc., voulant coopérer avec les autorités municipales de la cité de Granby, vient de soumettre à la commission municipale d'urbanisme, le projet d'un développement qu'il a l'intention de réaliser au nord-est de la cité, en dehors des limites actuelles de la cité de Granby.

Le secteur qu'il projette de développer est situé à l'est de la rue Dufferin, au nord de la

rue Bourget et s'étend jusqu'au chemin Bouchard.

La discussion a porté autour des questions suivantes: où seront situés le noyau paroissial, les futures écoles et la zone de forte densité? Toutes ces questions furent discutées tenant compte de la possibilité que ce développement soit desservi par le système de la cité de Granby.

La commission d'urbanisme a conseillé à M. Bêliveau de rencontrer les représentants de l'épiscopat afin de connaître

leurs intentions quant à l'établissement d'une nouvelle paroisse dans ce secteur. La commission pourra ensuite faire ses suggestions dans ce domaine.

Dans le rapport produit aux autorités municipales, les membres de la commission d'urbanisme font remarquer que la cité a intérêt à ce que de telles rencontres aient lieu même si le secteur en question ne se trouve pas encore à l'intérieur des limites de la cité.

A Chateauguy

Un franc succès pour les petits chanteurs

GRANBY -- La Manécanterie de Granby dont la réputation ne cesse de s'accroître de jour en jour, a été reçue en fin de semaine, au Spot and Towers Disco, à Chateauguy.

Pendant les deux heures de leur spectacle, les petits chanteurs ont attiré près de 2,000 personnes qui profitaient de l'occasion pour faire leurs emplettes des fêtes. Ce fut, par ailleurs, un succès remarquable, pour les petits chanteurs de Granby qui nous font honneur

à chacune de leur tournée. Trois journaux de Chateauguy dont un bilingue, "Le Soleil" ainsi que trois postes de radio, soit celui de Valleyfield et deux de Montréal ont fait une très grande publicité pour nos jeunes chanteurs.

Pour ceux qui aimeraient les entendre, les petits chanteurs auront une émission télévisée, au canal 12, Canadian Marconi, le jour de Noël, à 6 heures p.m.

MERCI



La fabrication des voitures et camions General Motors a repris. La production quotidienne augmentera rapidement et nos usines donneront, sous peu, un rendement maximum. Nous désirons remercier sincèrement tous ceux qui ont attendu patiemment cette bonne nouvelle. Notre reconnaissance s'adresse à bien des gens à travers le pays... nos clients... nos fournisseurs... et nos concessionnaires.

A tous nos clients qui ont commandé une nouvelle voiture ou un nouveau camion et qui en attendent la livraison; nous sommes tout particulièrement touchés de votre foi en nos produits, de votre indulgence et de votre compréhension. Maintenant que notre production a recommencé, soyez assurés que nous remplirons vos commandes aussi rapidement que possible.

A nos fournisseurs, nous transmettons notre appréciation sincère et nous leur assurons que, sous peu, nous reprendrons notre activité normale. Déjà vous nous aidez grandement en nous fournissant les produits et les services de qualité dont nous avons besoin pour donner un rendement maximum en un minimum de temps.

Nous remercions nos concessionnaires et leurs employés—ces hommes dont la tâche principale est de vendre et d'entretenir les voitures et les camions General Motors. Nous savons qu'ils profiteront de cette nouvelle occasion pour satisfaire les besoins de transport de tous les clients.

Ceux d'entre vous, qui n'avez pas encore commandé votre nouveau véhicule, vous pouvez, dès maintenant, acheter la voiture de votre choix et être assurés qu'elle vous sera livrée dans un délai raisonnable. Nous joignons nos efforts à ceux de nos concessionnaires, de nos fournisseurs afin de suppléer à vos besoins.

Nous croyons sincèrement que nos voitures et camions 1965 sont les meilleurs jamais construits. Ceci nous a été confirmé par les rapports enthousiastes de milliers de clients qui les conduisent présentement. Faites-en l'essai le plus tôt possible en vous rendant chez votre concessionnaire General Motors.

Nous vous remercions, encore une fois, et de concert avec tous nos employés, nous vous offrons nos meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED

OSHAWA • ONTARIO

CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK • CADILLAC • ACADIAN • ENVOY • VAUXHALL — CAMIONS CHEVROLET ET GMC